

# LA FRANCE DANS LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

CHIFFRES DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN 2015

**MATTHIAS FEKL**

Secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur,  
de la Promotion du tourisme, et des Français de l'étranger

Quai d'Orsay, vendredi 5 février 2016



[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

## Contact presse

Cabinet du secrétaire d'Etat  
Timour Veyri : 01 43 17 47 72

Retrouvez cette présentation et le dossier de presse complet sur le site Diplomatie : <http://bit.ly/1RQvgyg>

Contact presse :

Cabinet du Secrétaire d'Etat : Timour Veyri 01 43 17 47 72

L'élaboration de ce dossier a été coordonnée par le bureau du commerce extérieur de la Direction générale du Trésor, avec les contributions des sous-directions Diagnostic et prévisions, Financement international des entreprises et Politiques commerciales et investissements de la DG Trésor, ainsi que de la Banque de France sur les échanges de services.

Les données utilisées sur la France sont issues, sauf indication contraire, de la Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI) sur les échanges de biens et de la Banque de France sur les échanges de services, le négoce international et la balance courante.

# Sommaire

## Les principales évolutions

Le déficit recule à nouveau sur les biens, grâce à l'énergie. Sur les services et le négoce international, l'excédent est stable .....	4
L'excédent des 6 « familles » de produits de la stratégie du commerce extérieur recule.....	10
L'excédent des échanges de services se replie à nouveau en 2015.....	14
Un nombre d'exportateurs de biens de nouveau en hausse en 2015.....	17
Des grands contrats en forte hausse en 2015 dans les économies émergentes.....	19
Après un ralentissement en 2015, l'activité et le commerce dans le monde devraient être plus dynamiques en 2016, dans le sillage des économies émergentes.....	21
Une compétitivité de l'économie française mieux orientée que début 2014.....	26
Les parts de marché de la France se maintiennent.....	30

## La structure sectorielle et géographique des échanges

Des exports dynamiques, notamment dans l'aéronautique, l'automobile et le luxe, mais une croissance des imports hors énergie qui pèse sur le solde commercial.....	35
L'Europe, les Etats-Unis et la Chine ont été les principaux moteurs des exportations de biens en 2015.....	41
Une facture énergétique en très forte baisse (-27%) mais encore équivalente à près des deux-tiers du déficit commercial total.....	47
Nouvel excédent record pour le secteur aéronautique et spatial, à 22 Md€.....	50

## L'actualité des politiques commerciales

Les négociations commerciales bilatérales et plurilatérales ont progressé en 2015, tandis qu'à l'OMC les résultats restent plus modestes .....	55
--	----

# Le déficit recule à nouveau sur les biens, grâce à l'énergie. Sur les services et le négoce international, l'excédent est stable

- ✓ **A 45,7 Md€**, le déficit des échanges de biens se contracte de 22% et repasse largement sous la barre des 50 Md€ pour la première fois depuis 2009. Cette amélioration est toutefois due à un nouveau recul des importations d'énergie, lié à la baisse du prix du pétrole.
- ✓ **Le déficit hors énergie et hors matériel militaire se détériore de 2,4 Md€** (dégradation de 7,8 Md€ en 2014). **Par rapport à son pic de 2011, il est inférieur de 21%**.
- ✓ **Les services et le négoce international**, autres composantes des échanges commerciaux extérieurs de la France, affichent à nouveau afficher un excédent important sur l'année (39 Md€), qui compense à plus de 80% le déficit des biens.
- ✓ **Au total**, à -0,1% du produit intérieur brut, le déficit courant est très proche de l'équilibre, selon les données encore provisoires publiées aujourd'hui par la Banque de France.

## 1. Le déficit des échanges de biens et services recule à nouveau – grâce à l'énergie.

**A 45,7 Md€, le déficit commercial repasse largement sous la barre des 50 Md€ pour la première fois depuis 2009 et recule de 22%**

A 45,7 Md€ (données FAB/FAB<sup>1</sup>), le déficit commercial poursuit sa baisse et repasse sous la barre des 50 Md€ pour la première fois depuis 2009, à comparer à un déficit annuel de 58,3 Md€ sur l'année 2014.

La baisse est de près de 39% par rapport à 2011, où le

déficit atteignait le montant record de 74,5 Md€.

Sur l'année 2015, ce recul est lié en grande partie à l'énergie, avec une facture énergétique<sup>2</sup> qui poursuit son repli (-27%, à 40,1 Md€, soit une amélioration de près de 15 Md€) dans un contexte de baisse des cours du pétrole. Malgré le rebond passager des cours au premier semestre, le prix moyen du baril sur les 12 derniers mois reste en effet largement inférieur à celui enregistré en 2014 (53,5 \$ contre 99,8 \$<sup>3</sup>) ; en euros, la baisse est moins prononcée (de 74,8 € à 48,3 €), atténuée par la dépréciation de la monnaie européenne. Dans le même temps, les volumes de pétrole brut importés ont augmenté de 9,3% sur l'année.

**A 23,2 Md€, le déficit hors énergie et matériel militaire se creuse de 2,4 Md€. Par rapport à son pic de 2011, il a néanmoins reculé de 21%.**

**A 23,2 Md€, le déficit hors énergie et matériel militaire se détériore de 2,4 Md€.** Depuis son pic historique de 2011 (29,3 Md€), il recule de 21%.

**Sur les services et le négoce international, l'excédent reste élevé (39 Md€) mais ne progresse pas.**

Si les biens sont un poste régulièrement déficitaire des échanges extérieurs de la France, d'autres catégories affichent des excédents significatifs :

- **les services**, pour lesquels l'excédent s'élève cette année à 14 Md€ ;
- **le négoce international** (activité d'achat et de revente de marchandises à des non-résidents, sans que celles-ci franchissent physiquement la

<sup>1</sup> La valeur des échanges de biens est d'abord évaluée au passage de la frontière française. Cette comptabilisation est dite CAF/FAB : pour les importations, « coût, assurance et fret » compris jusqu'à notre frontière nationale ; pour les exportations, « franco à bord » à notre frontière. Afin d'établir une symétrie dans l'évaluation des deux flux d'échanges, entrant et sortant, et ainsi ne pas biaiser le calcul du solde commercial, la Douane procède ensuite au calcul d'un solde FAB/FAB global, sur

l'ensemble des échanges de biens. Cet ajustement ne peut toutefois être réalisé pour chaque catégorie de biens ; les flux par produit ou par pays partenaire restent donc exprimés en données CAF/FAB.

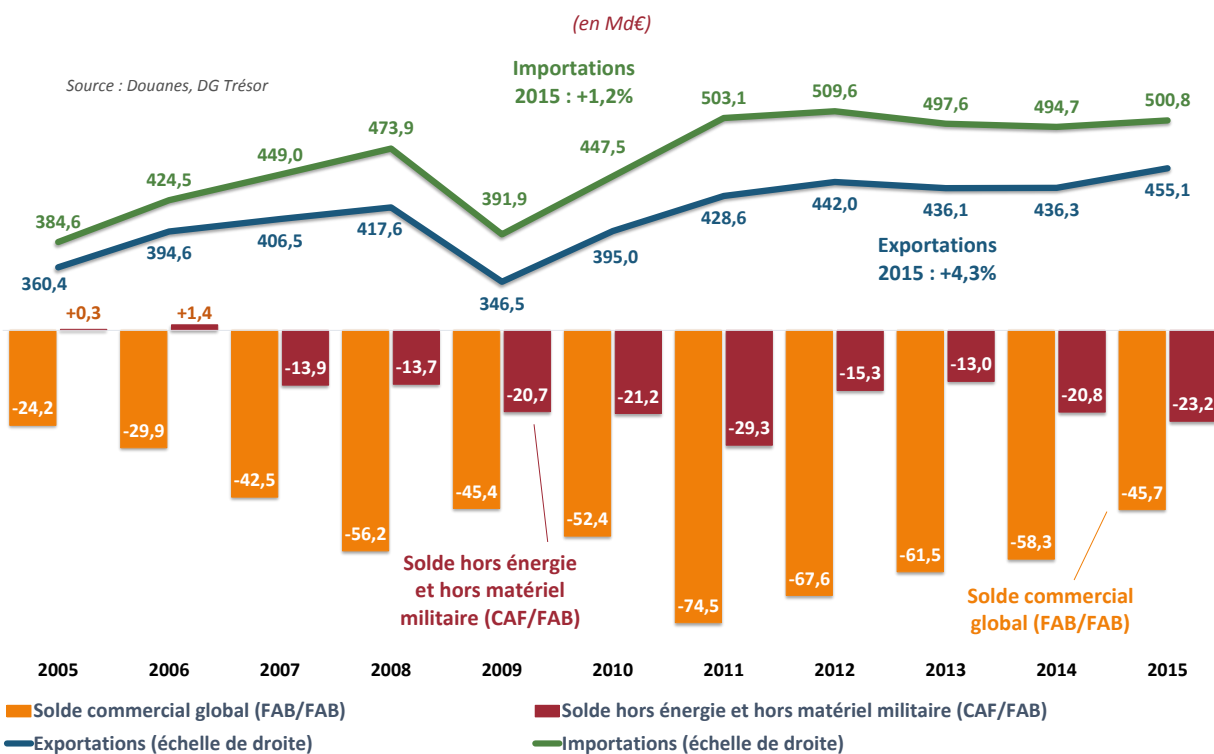
<sup>2</sup> La facture énergétique désigne le solde importations - exportations d'énergie.

<sup>3</sup> Brent, source : IHS Economics.

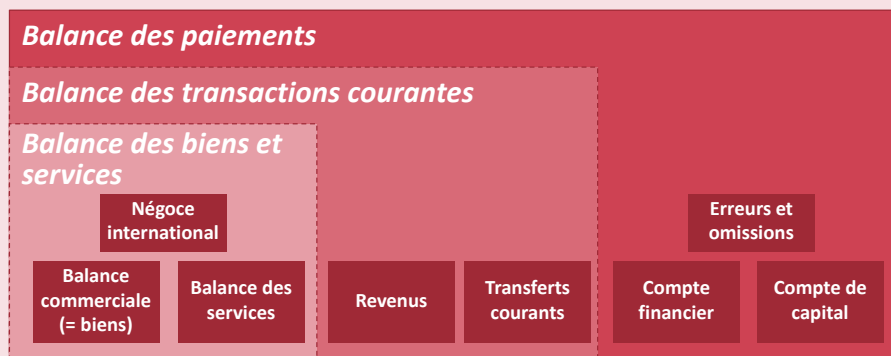
frontière française<sup>4</sup>), **non comptabilisé par les Douanes mais qui fait partie des exportations de biens**, au sens de la balance des paiements comme des comptes nationaux. Il enregistre un **excédent de près de 25 Md€** contre 21 Md€ en 2014.

Au total, avec un excédent de proche de 39 Md€, ces deux postes compensent plus de 80% du déficit des échanges de biens.

**Exportations, importations, déficit commercial total et déficit hors énergie et matériel militaire, depuis 2005 - échanges de biens, en valeur**



Balance commerciale, balance courante, balance des paiements



Rappel - définitions :

- **Balance commerciale** : exportations et importations de **biens** (données Douanes)

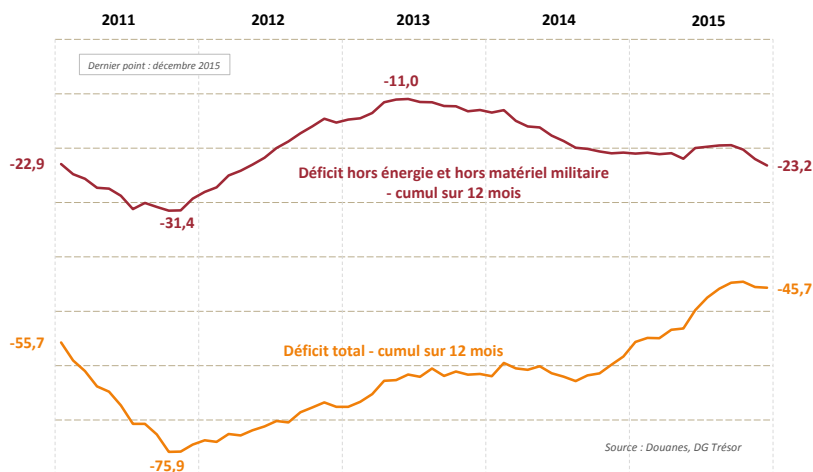
<sup>4</sup> Le négoce international désigne (i) les achats de marchandises étrangères revendues à des non-résidents sans transiter par le territoire douanier français ainsi que (ii) les achats et ventes à des

non-résidents de marchandises françaises ne quittant pas le territoire douanier français.

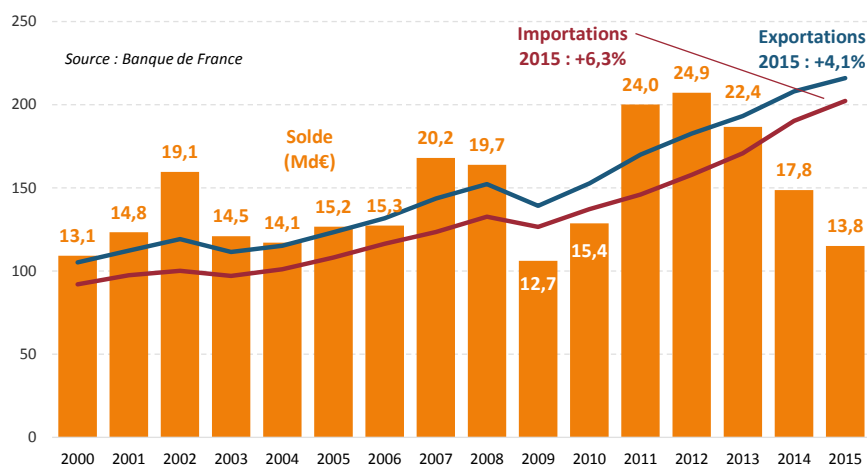
- **Balance des biens et services** : exportations et importations de biens et de services (données Douanes et Banque de France). La balance des biens et services **inclut également le négoce international** (activité d'achat et de vente de biens à des non-résidents, sans que ces biens franchissent la frontière française).
- **Balance des transactions courantes** : regroupe échanges de **biens et services**, **revenus** (principalement des investissements et du travail) et **transferts courants** (transferts sans contrepartie : ex. aide au développement, transferts de fonds des migrants)
- **Balance des paiements** : état statistique retraçant l'**ensemble des flux** d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents.

**Déficit cumulé sur 12 mois - évolution mensuelle depuis 2011**

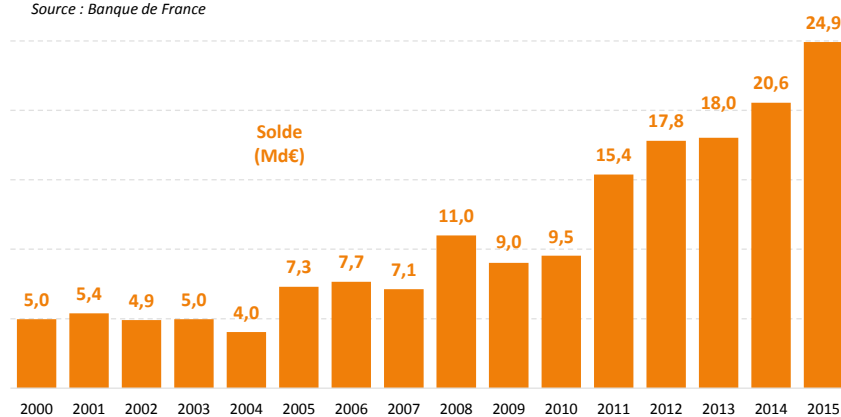
(en Md€ - données brutes)



**Echanges de services (en Md€)**



**Négoce international (en Md€)**



**Sur le total biens et services, le déficit est à son niveau le plus faible depuis 10 ans – et hors énergie, les échanges sont excédentaires.**

Le déficit s'établit à 9 Md€ - il s'est réduit des trois-quarts depuis son pic de 2011 (41 Md€).

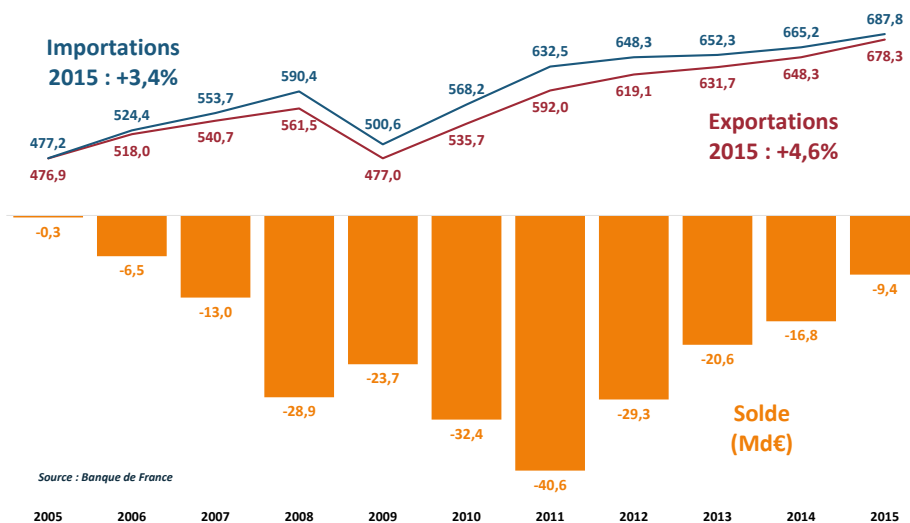
Hors énergie, les échanges sont excédentaires. Le montant exact de cet excédent n'est pas publié à ce jour par la Banque de France pour des raisons méthodologiques ; il peut toutefois être estimé à

environ 29 Md€, en baisse par rapport à 2014, où il s'élevait à 35 Md€.

**Au total, la balance courante est proche de l'équilibre**

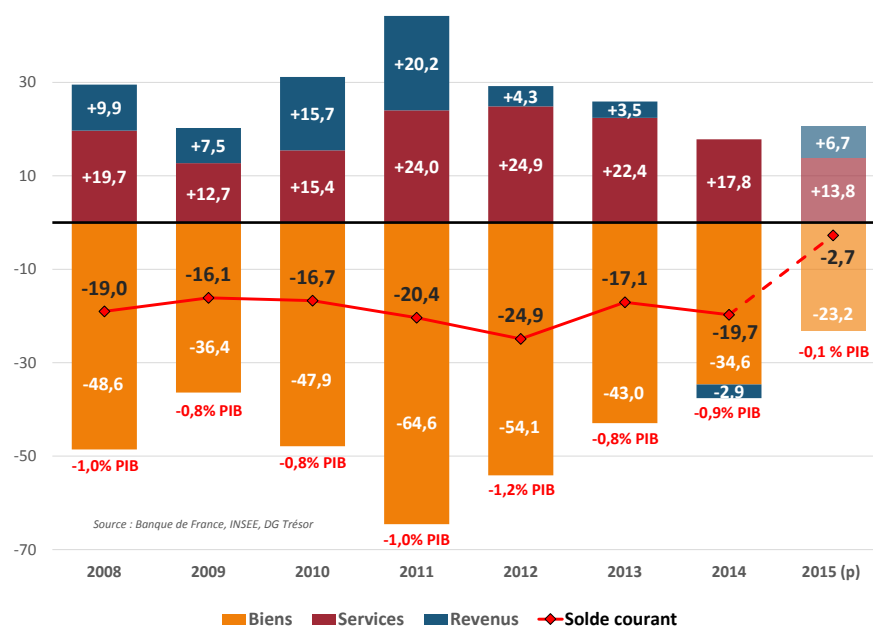
En 2015, le solde courant s'améliore fortement et est proche de l'équilibre pour la première fois depuis 2006. Sur la base des données provisoires de la Banque, il s'établit à -2,7 Md€ (-0,1% du PIB) après -19,7 Md€ (-0,9 % du PIB) en 2014.

Echanges de biens et services, en Md€, y compris négoce international



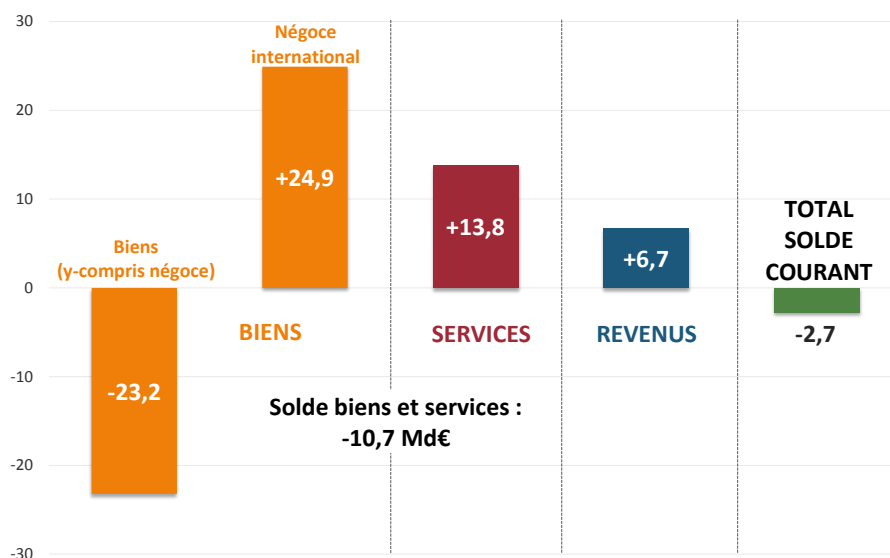
Amélioration sensible du solde courant en 2015

(en Md€)



**Principales composantes de la balance courante de la France en 2015**

(en Md€)



Source : Banque de France

**2. Les échanges accélèrent fortement, en valeur et en volume, mais avec des importations plus dynamiques que les exportations, conduisant à une contribution légèrement négative du commerce extérieur à la croissance.**

*En valeur, les échanges accélèrent à la fois sur les biens et les services*

Les exportations de biens accélèrent fortement (+4,3%) et les importations repartent à la hausse (+1,2%), malgré une nouvelle baisse des imports d'énergie.

Les échanges de biens en valeur accélèrent 2015 : ils progressent de 2,7%, après deux années de repli en 2013 (-1,9%) et 2014 (-0,3%).

Les exportations enregistrent une accélération (+4,3% après +0,1% en 2014 et -1,3% en 2013). En montant, à 455,1 Md€, elles dépassent pour la première fois leur plus haut historique atteint en 2012 et progressent de près de 20 Md€ par rapport à l'an dernier. La hausse concerne la plupart des secteurs mais est portée en particulier par l'aéronautique (+11,4%) qui contribue pour un tiers à la croissance des exportations sur l'année, l'industrie automobile (+8,7%), les produits agricoles (+6,5%) et agroalimentaires (+2,9%), les produits informatiques et électroniques (+7,9%),

Quant aux importations, après deux années de repli, elles repartent à la hausse (+1,2%, à 500,8 Md€), malgré un nouveau recul de 24% des importations énergétiques. Hors énergie, elles progressent fortement, de 5,7%, rythme similaire à celui des exportations (+5,4% également). Cette croissance, dans un contexte de reprise de l'activité en France, s'explique en grande partie par la forte hausse (+13,7%, après +9,0% en 2014) des importations aéronautiques, dont une large part correspond aux approvisionnements d'Airbus. Les importations automobiles (+11,8%) et de biens électroniques (+9,0%) et électriques (+8,5%) ont également pesé.

Sur les services (voir fiche dédiée), la progression est également forte.

*Les données en volume confirment ces tendances.*

Sur l'ensemble de l'année 2015, la première estimation par l'INSEE montre une forte accélération des exportations françaises, avec une progression de 5,9% après 2,4% en 2014 (biens et services, en volume). Globalement, cette augmentation est en ligne avec les prévisions.

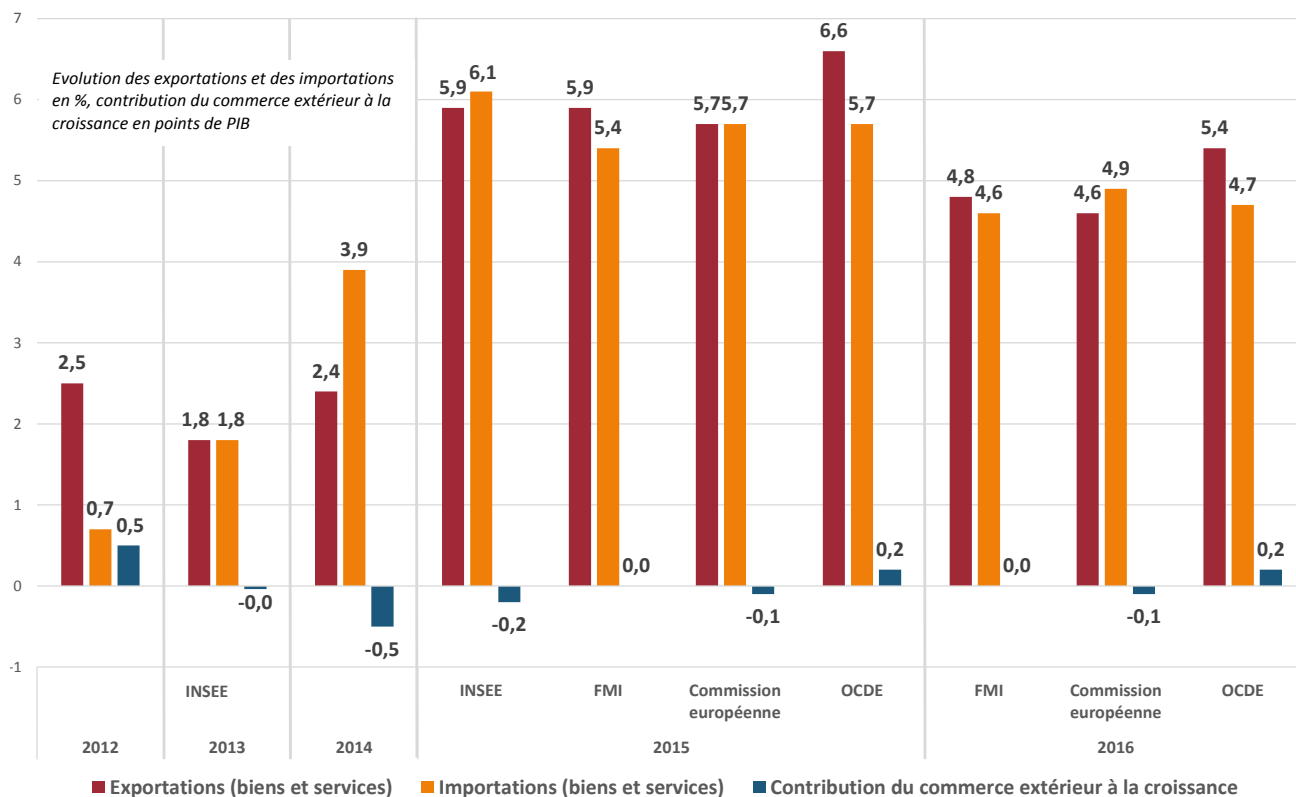
Elles bénéficient en effet à la fois de la baisse de l'euro et d'une demande mondiale adressée à la France dynamique, portée majoritairement par les économies avancées, notamment en zone euro.



Au total, avec la forte progression des importations, +6,1% après +2,9%, **la contribution du commerce extérieur à la croissance en 2015** est négative, mais moins que l'année passée (respectivement de -0,2 point

après -0,5 point). Les importations ont été plus dynamiques qu'anticipées, du fait du redémarrage de l'activité économique (+1,1% après +0,2% en 2014).

**Evolution des exportations et des importations (biens et services, en volume) et contribution du commerce extérieur à la croissance**



Sources : INSEE, comptes nationaux annuels et trimestriels ; FMI : Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2015 ; Commission européenne, prévisions d'hiver, 4 février 2016 ; OCDE : Perspectives économiques, novembre 2015.

# L'excédent des 6 « familles » de produits de la stratégie du commerce extérieur recule

- ✓ Les exportations des 6 « familles » de produits prioritaires progressent de 2,8% en 2015 – mais leur excédent recule, à 7,5 Md€ après 9,3 Md€ en 2014.
- ✓ Les 4 secteurs suivis depuis 2012 (« mieux se nourrir », « mieux se soigner », « mieux communiquer », « mieux vivre en ville ») voient leurs exportations repartir à la hausse (+3,5%, données en valeur) plus rapidement que les importations (+3,3%). Leur excédent se redresse de 0,4 Md€ et atteint 4,3 Md€ sur l'année.
- ✓ Ces secteurs bénéficient en effet (i) de la reprise des exportations agricoles en 2015, après leur recul de 2014, et (ii) d'un redressement de l'excédent de la pharmacie, où les importations retrouvent un niveau plus habituel après leur poussée de 2014.
- ✓ Les 2 nouveaux secteurs identifiés en 2014 et 2015 – les industries culturelles et créatives et le tourisme – affichent un excédent combiné de plus de 3 Md€, qui est toutefois en forte baisse (il dépassait 5 Md€ en 2014), du fait du recul des recettes touristiques et de la dégradation du solde des échanges de services culturels.

## 1. Des exportations qui progressent mais un excédent en recul, à plus de 7 Md€

Les exportations des 6 « familles » de produits prioritaires progressent en 2015 (+2,8%). Elles sont en hausse ou stables dans tous les secteurs à l'exception du tourisme, dont les recettes reculent pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, et de la famille « mieux vivre en ville », en raison du recul des exportations d'écoproduits. Elles sont portées notamment par la reprise des exports agroalimentaires (+2,1 Md€), pharmaceutiques et cosmétiques (+1,1 Md€) ainsi que de produits électriques et matériel informatique (+1,4 Md€).

L'excédent recule à 7,5 Md€, après 9,3 Md€ en 2014.

## 2. Sur les 4 secteurs suivis depuis 2012, l'excédent comme les exportations progressent

*La famille « mieux se soigner » conserve l'excédent le plus élevé, à près de 10 Md€*

Après avoir dépassé en 2013 l'excédent de la famille « mieux se nourrir », la famille « mieux se soigner » confirme en 2015 sa position de **premier excédent parmi les 4 secteurs, à 10,4Md€**. Ce solde progresse de 1,2 Md€ sur l'année et bénéficie à la fois du **dynamisme des exportations de cosmétiques** (+4,3% à 13,4 Md€), de la **reprise des ventes de produits pharmaceutiques** (+2,0% à 27,8Md€) et du repli de leurs **importations** (-3,1% à 24,7 Md€), après leur pic de 2014.

*Reprise des exportations et légère amélioration de l'excédent de la famille « mieux se nourrir », qui reste la 1ère en termes de montants exportés*

La famille « mieux se nourrir » demeure la première en termes de montants exportés, avec 62,0 Md€, en hausse de 3,4% par rapport à 2014.

Elle bénéficie du **rebond des exportations de produits agricoles et de boissons** qui compense la chute des produits laitiers, dans le contexte de fin des quotas de production dans l'UE en début d'année. Au total les exportations agroalimentaires progressent de 3,8% (59,4 Md€) mais la hausse parallèle des importations (+3,8% à 50,1 Md€) limite la progression de l'excédent, qui atteint 9,3 Md€ (+0,3 Md€).

Le déficit en 2015 sur les machines agricoles pèse de 1,1 Md€ sur l'excédent de la famille. Il se creuse légèrement, avec des **exportations en recul**.

*Le déficit de la famille « mieux communiquer » se creuse à nouveau*

Le **déficit de la famille « mieux communiquer » se dégrade à nouveau** (de 15,6 Md€ en 2014 à 16,5 Md€ en 2015), malgré la **forte croissance des exportations**, qui concerne aussi bien les services de télécommunication, d'informatique et d'information (+4,5% à 14,8 Md€) que les produits électriques et le matériel informatique (+9,6% à 16,9 Md€).

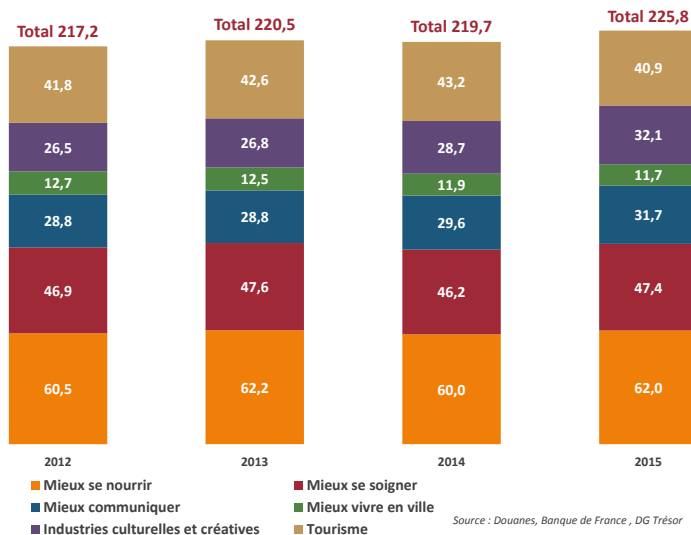
Plus de 225 Md€ d'exportations, portées majoritairement par l'agroalimentaire, la pharmacie-cosmétique et le tourisme

	2014			2015			Evolution 2014/2015		
	Exportations	Importations	Solde	Exportations	Importations	Solde	Exportations	Importations	
<b>Mieux se nourrir</b>	57,3	48,3	9,0	59,4	50,1	9,3	3,8%	3,8%	
Agroalimentaire	2,7	3,6	-0,9	2,6	3,7	-1,1	-4,5%	1,3%	
Machines agricoles	<i>Total Mieux se nourrir</i>		60,0	62,0	53,8	8,2	3,4%	3,6%	
<b>Mieux se soigner</b>	12,9	4,0	8,9	13,4	4,3	9,1	4,3%	8,4%	
Cosmétiques	6,1	7,6	-1,5	6,2	8,0	-1,8	1,3%	5,4%	
Appareils médicaux	27,2	25,5	1,8	27,8	24,7	3,1	2,0%	-3,1%	
Produits pharmaceutiques	<i>Total Mieux se soigner</i>		46,2	47,4	37,0	10,4	2,5%	-0,1%	
<b>Mieux communiquer</b>	15,5	29,8	-14,3	16,9	32,4	-15,5	9,6%	8,8%	
Produits électriques et matériel informatique	14,1	15,4	-1,3	14,8	15,8	-1,0	4,5%	2,5%	
Services de télécom., d'informatique et d'information	<i>Total Mieux communiquer</i>		29,6	31,7	48,2	-16,5	7,1%	6,6%	
<b>Mieux vivre en ville</b>	9,1	6,8	2,3	8,6	7,0	1,6	-5,9%	2,8%	
Ecoproduits	0,7	0,7	0,0	0,8	0,6	0,2	17,2%	-7,2%	
Matériel ferroviaire	2,1	2,1	0,0	2,3	1,8	0,5	11,8%	-10,9%	
Services de construction	<i>Total Mieux vivre en ville</i>		11,9	11,7	9,5	2,2	-1,5%	-0,8%	
<b>Industries culturelles et créatives</b>	15,2	17,1	-1,8	16,4	17,9	-1,5	7,4%	4,9%	
Biens des ICC	10,6	9,1	1,5	12,6	12,3	0,4	19,1%	34,3%	
Frais pour usage de la propriété intellectuelle	2,9	3,7	-0,8	3,1	3,8	-0,7	6,4%	2,5%	
Services culturels et relatifs aux loisirs	<i>Total ICC</i>		28,7	32,1	34,0	-1,9	11,6%	13,6%	
<b>Tourisme</b>	43,2	36,7	6,6	40,9	35,9	5,1	-5,3%	-2,2%	
<i>Total tourisme</i>			219,7	210,3	9,3	225,8	218,3	7,5	2,8%
<b>Total Familles</b>			219,7	210,3	9,3	225,8	218,3	7,5	3,8%

Source : Douanes, Banque de France, DG Trésor

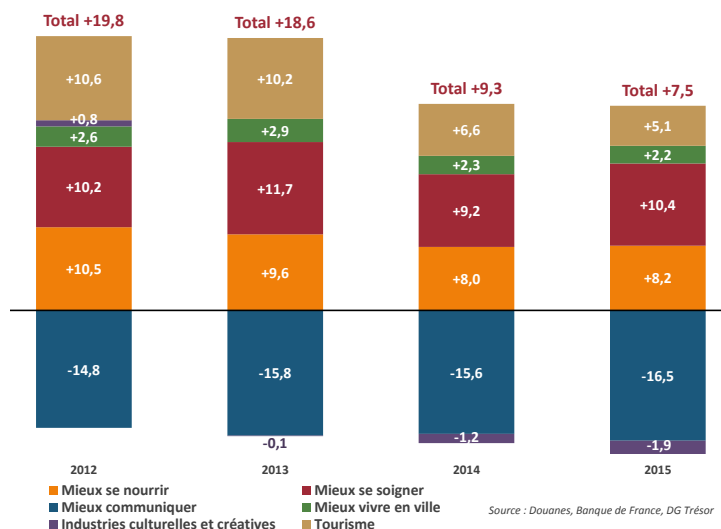
Des exportations en hausse ou stables, sauf sur le tourisme et la famille « mieux vivre en ville », où elles reculent

(Md€)



Source : Douanes, Banque de France, DG Trésor

L'excédent total recule de 2 Md€ en 2015



Source : Douanes, Banque de France, DG Trésor

**Les exportations de la famille « mieux vivre en ville » reculent modérément**

L'excédent français sur les **écoproduits** – qui constituent près des trois-quarts des exportations de la « famille » – se réduit, passant de 2,3 Md€ à 1,6 Md€ sur l'année, conséquence de la **contraction des exportations** (-5,9% à 8,6 Md€), tandis que **les importations augmentent** de 2,8% (à 7,0 Md€).

L'amélioration du solde des services de construction compense toutefois en partie cette évolution : les ventes de ces services à l'étranger progressent de 0,2 Md€ (à 2,3 Md€), alors que les importations reculent de 0,3 Md€. Au total, le solde, à l'équilibre en 2014, devient excédentaire de 0,5 Md€.

Au total, l'excédent de la famille se réduit de 0,1 Md€ (à 2,2 Md€).

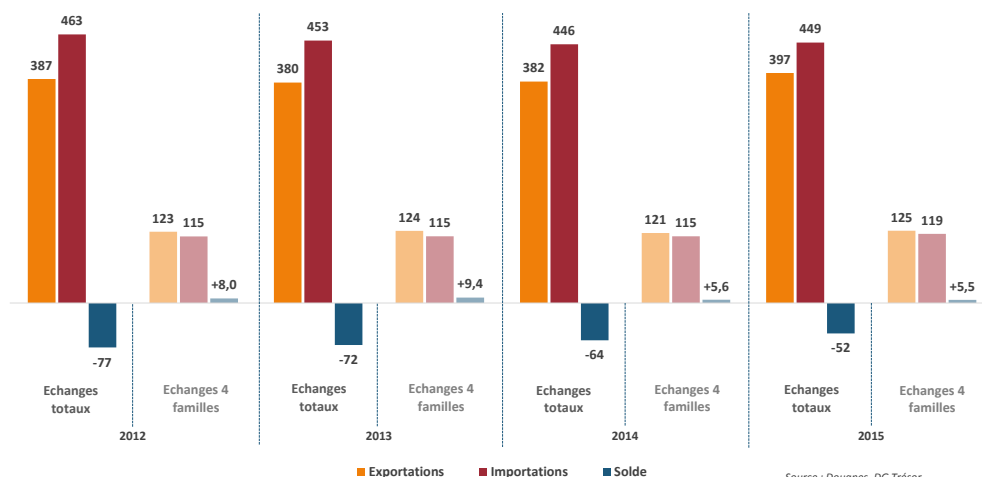
**Le solde commercial s'améliore fortement vis-à-vis des 49 pays « prioritaires » sur les échanges dans leur ensemble mais se dégrade légèrement sur le champ des 4 « familles »**

Les **exportations vers les 49 pays cibles** de la stratégie du commerce extérieur **progressent de 14,8 Md€ (+3,9%)**, à 397 Md€. Les importations augmentent également mais modérément (+2,9 Md€). Au total, le **déficit vis-à-vis de ces partenaires se réduit de 12,0 Md€ (-18,6%)**, pour s'établir à 52 Md€ en 2015, en ligne avec l'amélioration du déficit commercial total.

Sur le champ des 4 « familles », les **exportations françaises (+4,1% à 124,8 Md€) ont progressé légèrement moins vite que les importations (+4,2% à 119 Md€)**. L'excédent se dégrade ainsi de 1,1% à 5,5 Md€ contre 5,6 Md€ en 2014.

**Vis-à-vis des 49 pays « prioritaires », le déficit se réduit fortement sur les échanges totaux et l'excédent recule faiblement sur les 4 « familles » de produits identifiés en 2012**

(échanges de biens, en Md€)



Source : Douanes, DG Trésor

**3. Dans les 2 nouveaux secteurs identifiés en 2014 et 2015, le solde se détériore.**

**La forte poussée des importations de services (+19%) pèse sur le solde des industries culturelles et créatives**

Les **industries culturelles et créatives (ICC) représentent 32,1 Md€ d'exportations**, en retenant le champ de l'« économie créative » défini par la

<sup>5</sup> Les données relatives à certains des postes de services identifiés par la CNUCED n'étant pas directement disponibles depuis le changement de méthodologie intervenu l'an dernier (passage à la 6ème édition du Manuel de la balance des paiements du FMI),

Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)<sup>5</sup>. Ce montant est supérieur par exemple aux exportations de produits pharmaceutiques ou d'automobiles. **La France est le 5<sup>ème</sup> exportateur mondial du secteur. Elle enregistre un léger déficit, de 1,9 Md€ en 2015**, qui se dégrade de 0,7 Md€ par rapport à l'an dernier dans un contexte de croissance des échanges.

Sur les biens, **les exportations françaises s'élèvent à 16,4 Md€ (+7,4%)** avec un déficit de 1,5 Md€. Sur les services, le solde devient légèrement déficitaire (-0,4 Md€), avec 15,7 Md€ d'exportations, dont plus de 75%

les données intégrées dans cette fiche reprennent les échanges de services « personnels - culturels et relatifs aux loisirs » et « frais pour usage de la propriété intellectuelle non identifiés ailleurs ».

provenant des recettes de propriété intellectuelle. **Ce sont surtout les dépenses versées à l'étranger au titre de la propriété intellectuelle qui pèsent sur l'évolution du solde depuis 2012** : elles sont passées de 6,8 Md€ à 11,7 Md€ en 2015 avec un solde désormais proche de l'équilibre alors que la France dégageait encore un excédent de 3,1 Md€ en 2012.

**L'excédent du tourisme se réduit à nouveau**

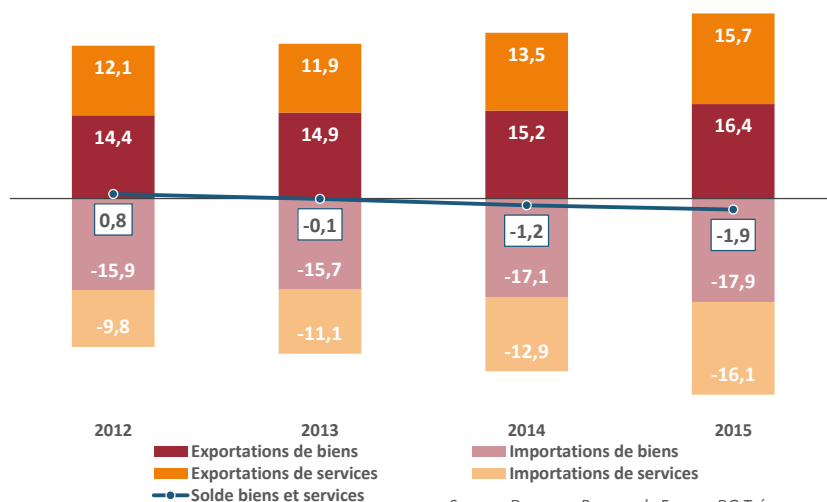
L'identification en 2015 du secteur du tourisme comme nouveau secteur stratégique est liée notamment à son importance pour l'économie française : **84 millions de visiteurs étrangers** en 2014 et un **excédent récurrent** dans la balance des services. Au-delà de l'attractivité

touristique de la France, l'objectif de cette nouvelle « famille » est également d'**exporter le savoir-faire français en matière de développement des infrastructures touristiques**.

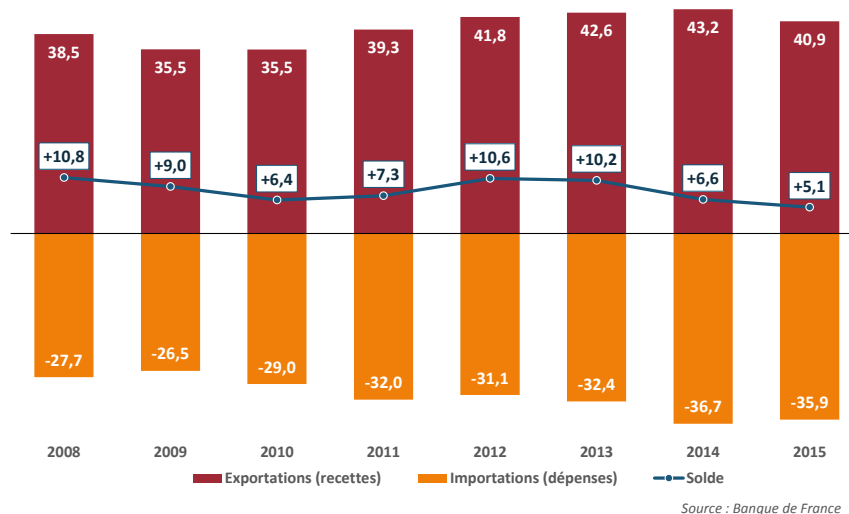
**En 2015, l'excédent des services de voyages dans la balance des paiements se replie pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, à un peu plus de 4 Md€, soit une division par plus de 2 depuis le niveau de 10 Md€ qu'il avait atteint en 2012 et 2013.**

Cette évolution est due principalement à la **baisse des recettes**, constituées des dépenses des touristes étrangers en France. Ce recul **s'observe sur différentes parties de l'année, notamment à l'été avant les attentats du mois de novembre**.

**Les industries culturelles et créatives enregistrent un léger déficit, qui progresse largement du fait de la hausse des redevances de propriété intellectuelle**  
(Md€)



**L'excédent du poste « voyages » de la balance des paiements a été divisé par plus de 2 en deux ans, du fait de la baisse des recettes touristiques et du dynamisme des dépenses des touristes français à l'étranger**  
(Md€)



# L'excédent des échanges de services se replie à nouveau en 2015

Fiche rédigée par la Banque de France

- ✓ En 2015, les échanges de services progressent mais à un rythme qui fléchit par rapport à 2014 (3,8% pour les exportations, après 7,7% ; 6,3% pour les importations après 11,4%).
- ✓ D'après les dernières données disponibles, l'excédent enregistré par la France serait en baisse pour la troisième année consécutive, à un niveau proche de 13,8 Md€, après 17,8 Md€ en 2014.
- ✓ La collecte et le traitement de l'information relative aux échanges de services nécessitent plus de temps que pour les échanges de biens. Le solde actuel pour 2015 repose, pour certaines catégories de services, sur des estimations provisoires qui pourront être sensiblement révisées dans les prochains mois. Il sera donc important de suivre de près la publication des prochains chiffres mensuels par la Banque de France puis la publication du rapport annuel de la balance des paiements 2015.

## 1. Des importations de services plus dynamiques que les exportations en 2015

La France était le 3<sup>e</sup> exportateur mondial de services en 2014 (données OMC), avec 5 % de part de marché, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni mais devant la Chine et de très peu l'Allemagne. Les exportations de services représentent près du tiers des exportations totales de la France.

Après une forte progression en 2011 (+11,3%), les exportations de services ont ralenti : +7,5% en 2012, +5,8% en 2013, +7,7% en 2014 et +3,8% en 2015. Elles s'établissent à 216 Md€<sup>6</sup> en 2015.

Les importations sont elles aussi moins dynamiques en 2015 qu'en 2014 (+6,3% après +11,4%). Elles progressent cependant plus vite que les exportations

pour la quatrième année consécutive. Elles s'établissent à 202 Md€.

Au total, selon les statistiques de la Banque de France, l'excédent des échanges de services se serait dégradé en 2015, pour atteindre 13,8 Md€, après 17,8 Md€ en 2014.

Le solde des services de transport évolue peu ; la détérioration du solde est observée sur les voyages et les autres catégories de services.

### Le négoce international inclus depuis l'an dernier dans les échanges de biens

Selon la nouvelle nomenclature internationale de la balance des paiements (6<sup>ème</sup> édition du *Manuel de la balance des paiements* du Fonds monétaire international), le négoce international est désormais inclus dans les biens.

En données provisoires, comme pour les services (données mensuelles de balance des paiements), le négoce international présente un surplus proche de 25 Md€ en 2015.

## 2. L'excédent des services de voyages diminue, tandis que le déficit des services de transport est stable

Comme en 2014, la détérioration de l'excédent des services provient principalement des services de voyages, dont l'excédent se réduit à nouveau fortement (5,1 Md€ après 6,6 Md€ en 2014 et 10,2 Md€ en 2013), atteignant son niveau le plus bas depuis plus de quinze ans. Cette dégradation provient d'un repli des recettes (qui correspondent aux dépenses des étrangers en France : -5,3%), notamment au premier semestre, plus marqué que celui des dépenses, qui avaient fortement augmenté en 2014 (dépenses des Français à l'étranger : -2,2% en 2015 après +13,3% en 2014). Ces évolutions peuvent refléter une baisse de la compétitivité de la destination France au regard des grandes destinations voisines. Les recettes de voyages sont en baisse pour la plupart des pays d'origine des

<sup>6</sup> Données provisoires issues des statistiques mensuelles de balance des paiements.

touristes, à l'exception de la Chine, et notamment pour les touristes de pays de la zone euro et des États-Unis.

**Le déficit des services de transports se réduit légèrement** en 2015 à 2,3 Md€ après 2,4 Md€ en 2014, les recettes et les dépenses progressant à un rythme proche de +4%.

### 3. L'excédent se réduit légèrement sur les autres services

**L'excédent global des autres services se dégrade aussi légèrement en 2015, passant de 13,6 Md€ en 2014 à 11,1 Md€ en 2015.** La hausse des importations (+9,9 %) est plus marquée que celle des exportations (+6,8 %).

Par rapport à 2014, les flux progressent significativement pour la plupart des types de services échangés (cf. **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Mais l'évolution est le plus souvent défavorable en solde, notamment pour :

- les **commissions perçues pour usage de la propriété intellectuelle** (exportations +19,1%, importations +34,3%)

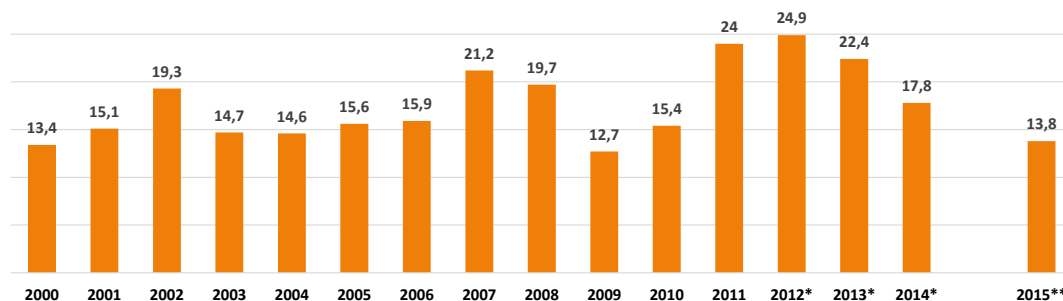
- les **autres services aux entreprises** (exportations +7,1%, importations +10,2%), notamment les services de recherche et de développement (solde de -2,8 après -1,5),

- les **services d'assurance et de pension** et les **services financiers**.

Inversement, les exportations progressent plus vite que les importations pour les **services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers**<sup>7</sup> (+11,4 %) et les services de construction de bâtiments et travaux publics (+9,7%)

Il reste que les services financiers et d'assurance forment le plus gros de l'excédent des services hors voyages et transports, représentant environ la moitié de l'excédent (7,0 Md€ sur 13,8).

**Solde des échanges de services, par an depuis 2000 (Md€)**



Source : Banque de France

\* Données du rapport annuel 2014 de la balance des paiements (juin 2015) ; les années antérieures sont disponibles sur le site internet de la Banque de France.

\*\* Données provisoires publiées par la Banque de France vendredi 5 février dans le cadre des statistiques mensuelles de balance des paiements. Ces données seront révisées lors de la publication en juin du Rapport annuel 2015 de la balance des paiements.

**Évolution des échanges de services entre 2014 et 2015**

En Md€, données brutes	Exportations			Importations			Solde		
	2014	2015*	évolution	2014	2015*	évolution	2014	2015*	évolution
Transports + Voyages	82,8	82,3	-0,6%	78,6	79,5	1,2%	4,2	2,7	-1,5
Transports	39,6	41,4	4,5%	41,9	43,7	4,1%	-2,4	-2,3	0,1
Voyages	43,2	40,9	-5,3%	36,7	35,9	-2,2%	6,6	5,1	-1,5
Autres services	125,2	133,7	6,8%	111,6	122,6	9,9%	13,6	11,1	-2,6
Autres services aux entreprises	65,2	69,9	7,1%	61,8	68,1	10,2%	3,4	1,7	-1,7
Services	208,0	216,0	3,8%	190,2	202,2	6,3%	17,8	13,8	-4,0

Source : Banque de France

\* Données provisoires

<sup>7</sup> Les services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers étaient, dans l'ancienne nomenclature de la

balance des paiements, inclus dans les biens sous la rubrique « travail à façon ».

**Évolution des échanges de services entre 2014 et 2015 - données détaillées**
*Source : Banque de France*

En Md€, données brutes	Exportations			Importations			Solde		
	2014	2015*	évolution	2014	2015*	évolution	2014	2015*	évolution
<b>Transports + Voyages</b>	<b>82,8</b>	<b>82,3</b>	<b>-0,6%</b>	<b>78,6</b>	<b>79,5</b>	<b>1,2%</b>	<b>4,2</b>	<b>2,7</b>	<b>-1,5</b>
Transports	39,6	41,4	4,5%	41,9	43,7	4,1%	-2,4	-2,3	0,1
Maritimes	14,0	15,0	6,7%	11,0	11,7	6,2%	3,0	3,3	0,3
Aériens	11,2	11,8	5,1%	13,7	13,8	0,9%	-2,5	-2,1	0,5
Autres transports	14,4	14,6	1,9%	17,3	18,2	5,4%	-2,9	-3,6	-0,7
Voyages	43,2	40,9	-5,3%	36,7	35,9	-2,2%	6,6	5,1	-1,5
<b>Autres services</b>	<b>125,2</b>	<b>133,7</b>	<b>6,8%</b>	<b>111,6</b>	<b>122,6</b>	<b>9,9%</b>	<b>13,6</b>	<b>11,1</b>	<b>-2,6</b>
Services de fabrication fournis sur des intrants physiques détenus par des tiers	7,4	8,2	11,4%	6,3	6,6	6,0%	1,1	1,6	0,5
Services d'entretien et de réparation n.i.a	4,7	4,8	1,3%	3,5	3,7	5,8%	1,3	1,1	-0,1
Bâtiments et travaux publics	2,1	2,3	9,7%	2,1	1,8	-11,2%	0,1	0,5	0,4
Services d'assurance et de pension	6,0	6,1	2,9%	4,3	4,8	12,1%	1,7	1,4	-0,3
Services financiers	11,2	11,3	0,8%	5,0	5,6	12,5%	6,2	5,6	-0,5
Commissions pour usage de propriété intellectuelle n.i.a.	10,6	12,6	19,1%	9,1	12,3	34,3%	1,5	0,4	-1,1
Services de télécommunication, d'informatique et d'information	14,1	14,8	4,5%	15,4	15,8	2,4%	-1,3	-1,0	0,3
Autres services aux entreprises	65,2	69,9	7,1%	61,8	68,1	10,2%	3,4	1,7	-1,7
Services de recherche et développement	10,0	9,9	-0,6%	11,5	12,7	10,1%	-1,5	-2,8	-1,2
Services professionnels et services de conseil en gestion	16,8	18,0	7,2%	14,8	16,4	10,6%	2,0	1,7	-0,4
Services techniques, services liés au commerce et autres services fournis aux entreprises.	38,4	41,9	9,1%	35,5	39,1	10,1%	2,9	2,8	-0,1
Services personnels, culturels et relatifs aux loisirs	2,9	3,1	6,4%	3,7	3,8	2,5%	-0,8	-0,7	0,1
Biens et services des APU n.i.a.	0,9	0,6	-39,3%	0,4	0,1	-86,7%	0,5	0,5	0,0
Services divers	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0	0,0%	0,0	0,0	0,0
<b>Services</b>	<b>208,0</b>	<b>216,0</b>	<b>3,8%</b>	<b>190,2</b>	<b>202,2</b>	<b>6,3%</b>	<b>17,8</b>	<b>13,8</b>	<b>-4,0</b>

\* Données provisoires

**POUR EN SAVOIR PLUS :**
**Données d'échanges de services de la France** <http://bit.ly/1PSsSRi>

Banque de France. Données annuelles, trimestrielles et mensuelles. Pas de données bilatérales.

**Données d'échanges de services de la France - par pays partenaire** <http://bit.ly/1QGB9ef>

 Eurostat. Voir également les **données détaillées par catégorie de services** <http://bit.ly/1QGBnIz>
**Total des échanges de biens et de services de la France, par pays partenaire** <http://bit.ly/1Pi9iP9>

Eurostat



# Un nombre d'exportateurs de biens de nouveau en hausse en 2015

- ✓ A 125 000, le nombre d'exportateurs de biens affiche une nette augmentation en 2015 (+3,1%). Il s'agit de sa 4<sup>ème</sup> année consécutive de hausse.
- ✓ Elle concerne toutes les catégories d'entreprises – PME, ETI et grandes entreprises – mais la hausse est portée principalement par les PME (+4,2%).

## 1. A 125 000, le nombre d'exportateurs de biens progresse de nouveau (+3,1%).

En 2015, le nombre d'exportateurs de biens progresse (+3,1%, à 125 000 après 121 300 en 2014). Il a maintenant dépassé son niveau d'avant-crise, même s'il reste en deçà des chiffres atteints au début des années 2000

30 700 nouvelles entreprises se sont engagées à l'international en 2015 (exportateurs dits « entrants » - chiffre en légère augmentation, après 29 055 en 2014).

Le nombre d'exportateurs « sortants » (ayant exporté en 2014 et n'exportant plus en 2015) diminue (26 900), alors qu'il augmentait en 2014 (à 28 700).

## 2. Grandes entreprises et ETI représentent 84% des montants exportés – mais la hausse du nombre d'exportateurs en 2015 est portée par les PME.

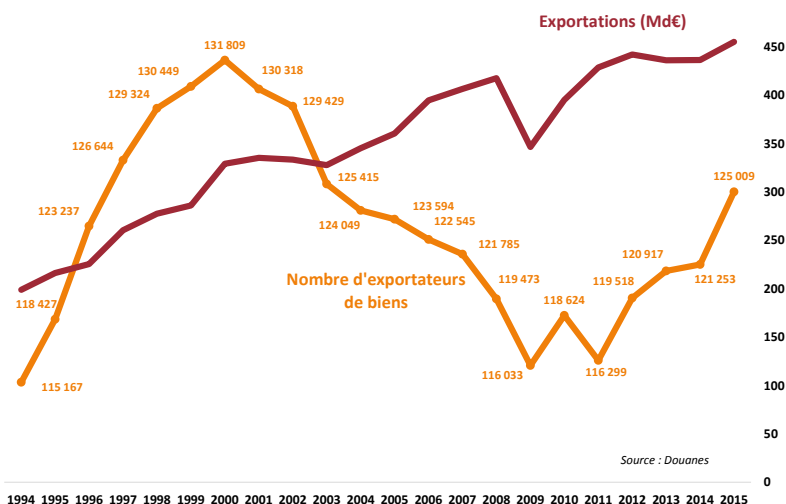
La répartition de l'appareil exportateur entre catégories d'entreprises – grandes entreprises, ETI (entreprises de taille intermédiaire) et PME – reste dominée par les PME en nombre d'entreprises (95%) et par les grandes entreprises et ETI en montant d'exportations (84%).

Sur l'année 2015, le nombre de grandes entreprises exportatrices progresse (+2,2%). Elles représentent en 2015 0,4% du nombre d'exportateurs de biens mais plus de la moitié du montant des exportations (50,2%). Le montant de leurs exportations augmente de 57% en valeur sur l'année.

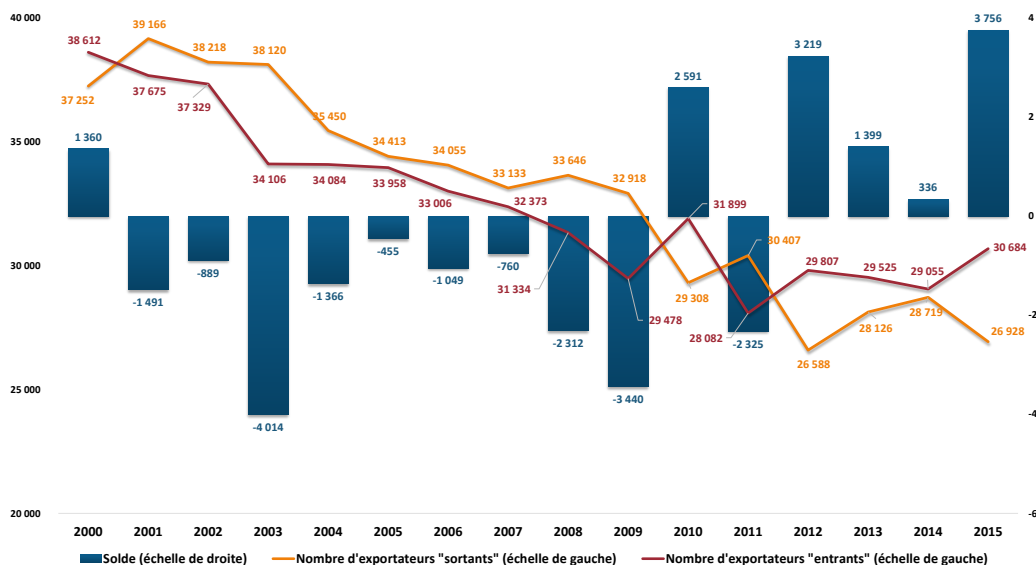
Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) exportatrices progressent en nombre de 1,3%. Elles représentent 4,0% du nombre total d'exportateurs mais le tiers des exportations. Leurs exportations augmentent de 1,9%.

Les exportations des PME progressent (+4,8%), tandis que le nombre de PME exportatrices augmente sensiblement (+4,2%).

Depuis son point bas en 2009, le nombre d'exportateurs de biens a progressé de 7,7%

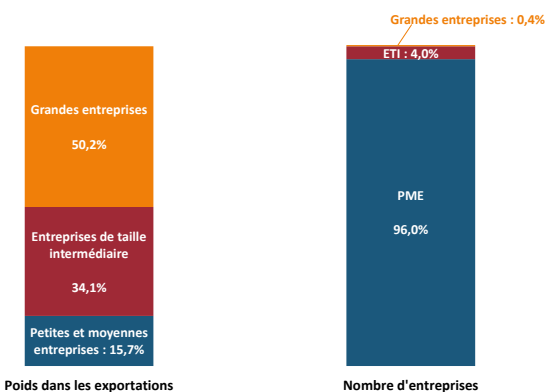


**Le taux de rotation annuel de l'appareil exportateur est d'environ un quart : chaque année, près de 25% des exportateurs cessent d'exporter et un nombre proche d'entreprises se lance à l'export**



**Les grandes entreprises ne représentent que 0,4% du nombre d'exportateurs – mais la moitié des exportations**

Source : Douanes



**POUR EN SAVOIR PLUS :**

« Un appareil exportateur de plus en plus concentré malgré des disparités sectorielles » <http://bit.ly/1JsLagQ>

Direction générale des Douanes et droits indirects (DGDDI), *Etudes et éclairages* n°57, mai 2015

Présentation des exportateurs française de biens en 2015 <http://bit.ly/1PjZo2E>

DGDDI. Voir également les données détaillées <http://bit.ly/1PFRxtv>

Palmarès des entreprises exportatrices et importatrices françaises <http://bit.ly/1UrfLuk>

Liste des principaux exportateurs et importateurs français, au niveau national et par région / département. DGDDI

Les exportateurs de biens par pays membre de l'Union européenne et par taille d'entreprise

<http://bit.ly/1PBKX60>

Eurostat. Source : Douanes nationales

Se Projeter à l'international : Petit guide à l'usage des entrepreneurs <http://bit.ly/1Hsd3Au>

BPI France. Rappel de quelques grandes données sur les entreprises exportatrices.

# Des grands contrats en forte hausse en 2015 dans les économies émergentes

- ✓ Les grands contrats d'équipement civil conclus dans les pays émergents et en développement enregistrent une forte hausse en 2015 (+25%), avec une « part française » (part donnant lieu à des exportations depuis la France) estimée à 36,3 Md€.
- ✓ L'aéronautique demeure le secteur dominant, représentant près de 80% des montants (28,6 Md€).
- ✓ L'Asie émergente reste la première zone cliente, avec 49% du montant total, suivie par le Proche et Moyen-Orient.

## 1. Des grands contrats civils en hausse en 2015 (+25%), avec une part française estimée à 36,3 Md€.

Les signatures dans le secteur aéronautique restent à un niveau historiquement élevé (28,6 Md€), avec en particulier une commande de 250 A320 Neo par la compagnie indienne Indigo, qui permet à Airbus d'enregistrer une performance record. En nombre de contrats, sur les 10 plus gros signés au cours de l'année, tous relèvent de l'aéronautique, principalement Airbus en Asie (Inde, Chine, Vietnam et Malaisie) et au Proche

et Moyen-Orient (Emirats arabes unis, Arabie saoudite et Turquie).

Hors aéronautique, les montants sont également en progression, à 7,7 Md€. Les principaux contrats ont été conclus au Pakistan et au Mexique dans le secteur de l'énergie, et au Panama, Chili, Qatar et Oman dans le matériel ferroviaire et les travaux publics.

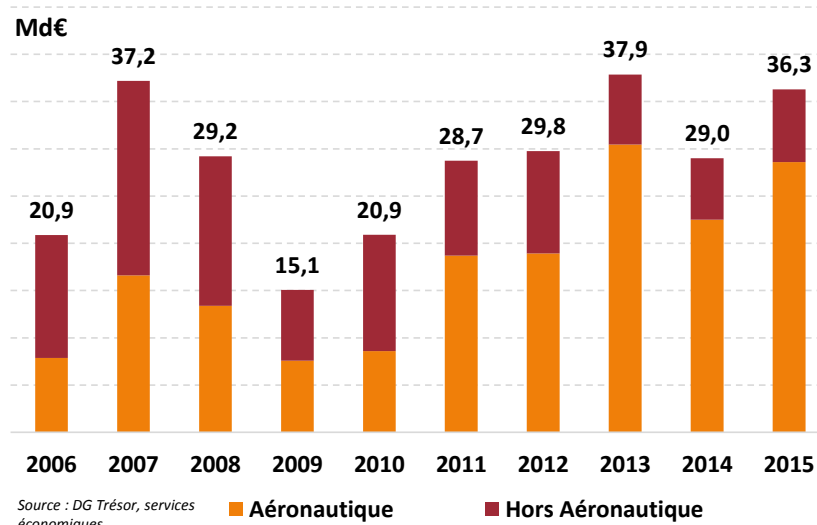
### L'enquête sur les grands contrats civils conclus dans les économies émergentes

Le suivi des grands contrats signés par les entreprises françaises est réalisé par les services économiques, sur un champ géographique couvrant l'ensemble du monde à l'exception des économies développées. Sont considérées comme développées les économies suivantes : Union européenne à 15, Suisse, Norvège, Etats-Unis, Canada, Japon, Corée du Sud, Australie et Nouvelle-Zélande.

Une transaction est traitée comme un « grand » contrat dès lors que la part française, c'est-à-dire la part donnant lieu à des exportations à partir de la France, est évaluée à plus de 10 M€.

Par rapport à d'autres annonces de grands contrats qui peuvent être diffusées dans la presse, notamment à l'occasion de visites bilatérales officielles, plusieurs sources de différence existent. En particulier : les contrats militaires peuvent être inclus dans ces annonces ; les montants totaux et non les parts françaises des contrats peuvent être retenus ; des options commerciales ou des montants liés à des négociations exclusives peuvent être intégrés alors qu'ils ne le sont pas dans la présente enquête.

La part française des grands contrats conclus à l'export en 2015 dans les économies émergentes progresse de 25%



## 2. L'Asie reste la première zone cliente, avec le Proche et Moyen Orient en deuxième position

L'Asie émergente reste notre première zone cliente, avec 49% du montant total des contrats signés (17,7 Md€), notamment grâce à 10 contrats majeurs dans l'aéronautique.

Après une forte baisse en 2014, le Proche et Moyen-Orient (7,3 Md€), affiche un net rebond. Il s'appuie principalement sur les contrats signés par Airbus aux Emirats Arabes Unis et en Arabie Saoudite.

En Europe centrale et orientale et dans la Communauté des Etats indépendants (CEI) (4,6 Md€), les montants progressent fortement par rapport aux deux années précédentes grâce aux contrats Airbus signés en Hongrie et en Croatie.

Les contrats signés en Amérique latine, à 4,6 Md€, rebondissent eux aussi fortement par rapport aux 3 dernières années, principalement du fait d'un gros contrat aéronautique en Colombie.

En revanche, l'Afrique affiche un fort repli, à 2,2 Md€ contre 3,1 Md€ en 2014.

### En 2015, une progression à la fois dans l'aéronautique et dans les autres secteurs

Md€	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Aéronautique	7,9	16,6	13,4	7,6	8,6	18,7	18,9	30,5	22,5	28,6
Hors Aéronautique	13	20,6	15,8	7,5	12,3	10	10,8	7,4	6,5	7,7
Total	20,9	37,2	29,2	15,1	20,9	28,7	29,8	37,9	29	36,3

Source : DG Trésor, services économiques

### En termes géographiques, une progression dans la plupart des grandes régions du monde sauf en Afrique

Md€	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PECO et CEI	1,7	2,8	1,4	2,8	4,1	5,4	3,7	1,6	1,9	4,6
Amérique Latine	1,3	2	3,6	1,1	2,3	3,8	3	2,2	1,3	4,5
Asie émergente	6,9	12,2	6,8	5,5	5,6	13,8	16	17,4	17,7	17,7
Proche et Moyen-Orient	8	15,4	10,5	2,3	4,4	4,6	4,4	14,4	5	7,3
Afrique	3	4,8	6,9	3,4	4,5	1,1	2,7	2,3	3,1	2,2
Total	20,9	37,2	29,2	15,1	20,9	28,7	29,8	37,9	29	36,3

Source : DG Trésor, services économiques

#### POUR EN SAVOIR PLUS :

Les commandes et livraisons d'Airbus <http://bit.ly/1eZztd1>

Tableau de suivi mensuel, sur le site du constructeur.

Bâtiment et travaux publics : recensement par le Syndicat des entrepreneurs français internationaux (SEFI) des principaux contrats remportés par ses membres <http://bit.ly/1WVOPEq>

Bilan annuel depuis 2008, par contrat et par pays.

Rapport 2015 au Parlement sur les exportations d'armement <http://bit.ly/1FSbN8c>

Rapport annuel du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) <http://bit.ly/202h6t9>

# Après un ralentissement en 2015, l'activité et le commerce dans le monde devraient être plus dynamiques en 2016, dans le sillage des économies émergentes

- ✓ En 2015, la croissance mondiale est restée modeste (3,1 % selon le FMI) et a ralenti par rapport à 2014 (3,4 %). En revanche, l'activité en zone euro, premier client de la France à l'exportation, a nettement accéléré (1,5% après 0,9% en 2014).
- ✓ Le commerce mondial a lui aussi fortement ralenti et enregistré une croissance faible (2,6 % selon le FMI, après 3,4 % en 2014 ; 2,0 % seulement selon l'OCDE). Au sein de la zone euro, les échanges ont en revanche progressé, en lien avec le renforcement de la reprise.
- ✓ En 2016, le commerce mondial devrait accélérer à nouveau, à 3,4% selon le FMI et 3,6% selon l'OCDE, en lien avec le dynamisme retrouvé de la demande des pays émergents.

## 1. En 2015, la croissance mondiale devrait marquer le pas (+3,1%), avant de retrouver en 2016 son rythme de 2014 (+3,4%).

**La croissance mondiale s'établirait à 3,1 % en 2015 selon le FMI, en ralentissement par rapport à 2014**

L'activité a ralenti en 2015 (prévision FMI de 3,1 % après 3,4 % en 2014)<sup>8</sup>, avec des divergences marquées entre zones. Tandis que la reprise s'est maintenue dans les économies avancées (prévision de 1,9 % après 1,8 % en 2014), notamment en zone euro, la croissance du PIB dans les économies émergentes a continué de reculer, en lien notamment avec les récessions brésilienne et russe et la poursuite du ralentissement chinois.

En zone euro, selon les dernières données disponibles, la croissance de l'activité serait en revanche en nette hausse par rapport à l'année dernière (1,5 % selon le FMI après 0,9 % en 2014). Les prix bas du pétrole, le

programme de *quantitative easing* mis en place par la Banque centrale européenne en mars et une moindre consolidation budgétaire soutiendraient la demande intérieure, qui serait le principal moteur de la croissance ; la dépréciation de l'euro soutiendrait également les exportations. Les indicateurs conjoncturels disponibles, notamment les enquêtes de conjoncture bien ancrées en phase d'expansion, suggèrent une croissance modérée de l'activité au 2<sup>nd</sup> semestre.

Dans le reste des pays avancés, l'activité a été plus dynamique, notamment dans les pays anglo-saxons :

- aux États-Unis, la croissance est restée dynamique (2,5 % selon le FMI, après 2,4 % l'an dernier), en dépit des mauvais résultats du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, même si elle a été affectée négativement par les conditions climatiques et par les grèves dans les ports de la côte ouest. La croissance relativement soutenue des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres ont confirmé la solidité de la reprise, portée par la consommation des ménages ;
- au Royaume-Uni, l'activité, bien qu'en décélération, est restée significative (2,2 % selon le FMI, après 2,9 %), grâce au dynamisme de la demande intérieure ;
- au Japon, la reprise s'est matérialisée (0,6 % selon le FMI après 0,0 %), après le recul de l'activité observé en 2014, en lien avec la hausse de 3 points de la taxe sur la valeur ajoutée intervenue au 1<sup>er</sup> avril 2014.

Dans les économies émergentes, l'activité a ralenti (prévision FMI de 4,0 % après 4,6 % en 2014), en lien avec la poursuite du ralentissement économique chinois et les récessions au Brésil et en Russie. Seule l'Inde affiche une croissance aussi forte qu'en 2014 (7,3%).

<sup>8</sup> *Perspectives économiques mondiales, mise à jour de janvier 2016.*

**Regain de tensions dans les économies émergentes en 2015**

Les économies émergentes sont actuellement confrontées à une baisse de leur croissance, dans un contexte international défavorable qui exacerbe leurs vulnérabilités structurelles internes. Après un rebond post-crise en 2010-2011, la croissance des pays émergents a en effet diminué entre 2012 et 2015. **Ce ralentissement de l'activité se distingue par : (i) son origine**, à la fois conjoncturelle et structurelle ; **(ii) son ampleur**, la plupart des grandes économies émergentes étant concernées ; et **(iii) sa durée**, qui est supérieure aux précédents épisodes de ralentissement.

Les facteurs externes de ralentissement concernent l'ensemble des économies émergentes. L'anticipation du resserrement de la politique monétaire américaine provoque depuis début 2015 d'importantes sorties de capitaux, qui augmentent les coûts de financement. Le retrait des investisseurs étrangers s'accompagne d'une dépréciation des devises, qui fragilise les Etats et les entreprises endettés en dollars. Le risque externe est d'autant plus grand que la dette en devises s'est accrue ces dernières années, dans un contexte de politiques monétaires accommodantes des pays avancés. Le ralentissement de la Chine et le rééquilibrage de son modèle de croissance constituent une source de vulnérabilité supplémentaire, via l'affaiblissement des importations chinoises, qui frappe particulièrement les pays asiatiques. Ce ralentissement chinois se répercute également sur le prix des matières premières, compte tenu du poids prépondérant de la Chine sur certains de ces marchés. Enfin, la baisse du prix des matières premières, particulièrement marquée pour le pétrole et le gaz, est elle aussi source de tensions pour des pays producteurs dont la dette externe est élevée et les réserves financières faibles.

Les facteurs internes du ralentissement sont spécifiques à chaque économie. Dans certaines d'entre elles, comme le Brésil ou l'Afrique du Sud, un déficit d'investissement crée des goulets d'étranglement et pèse sur la productivité. L'insuffisante diversification de certains modèles de croissance, notamment ceux fondés sur les matières premières (Russie, Venezuela), crée aussi des vulnérabilités. Dans plusieurs pays, des tensions politiques (Brésil, Venezuela) ou géopolitiques (Moyen-Orient, Russie) créent des incertitudes qui découragent l'investissement, ce qui pénalise la croissance potentielle à plus long terme. La diminution de la croissance est d'autant plus marquée que les marges de manœuvre des autorités pour soutenir l'activité s'amenuisent. La politique budgétaire est contrainte par de moindres recettes fiscales, en lien avec la faiblesse de la croissance et la baisse des prix des matières premières. Les finances publiques des pays pétroliers sont particulièrement affectées, en raison d'un prix du baril inférieur à celui permettant d'équilibrer le budget. De plus, la politique monétaire est contrainte par le resserrement des conditions monétaires internationales et les sorties de capitaux, qui exacerbent la dépréciation des devises et accroissent l'inflation importée.

Les risques de court terme dans les économies émergentes sont ainsi élevés – mais la plupart d'entre elles restent caractérisées par un important potentiel de croissance à long terme. De nombreuses économies émergentes ont significativement accru leur résilience, notamment vis-à-vis des chocs externes. Beaucoup bénéficient d'une croissance démographique encore importante et d'une main d'œuvre de plus en plus qualifiée. La concrétisation de ce potentiel reste toutefois conditionnée à la poursuite de réformes et

d'investissements permettant de remédier aux vulnérabilités structurelles de ces économies et d'accroître la confiance des investisseurs.

**En 2016, les perspectives de croissance s'amélioreraient progressivement**

En 2016, l'activité accélérerait dans le sillage des économies émergentes : le FMI anticipe une croissance mondiale de 3,4 %.

Dans les économies avancées, l'activité poursuivrait son expansion. La reprise s'intensifierait en zone euro, avec une réduction de l'hétérogénéité entre pays membres. Elle serait soutenue par la demande intérieure et par le redressement de la demande en provenance des pays émergents. L'activité dans les pays anglo-saxons continuerait de porter la croissance des économies avancées. Enfin, la reprise au Japon se renforcerait.

Dans le même temps, les économies émergentes accéléreraient, après 5 années consécutives de ralentissement de l'activité, grâce notamment à une atténuation de la récession au Brésil et en Russie.

**2. Le commerce mondial a fortement ralenti en 2015 mais devrait accélérer en 2016**

Le commerce mondial aurait ralenti en 2015, selon les prévisions les plus récentes. Le FMI prévoit une croissance de 2,6 %<sup>9</sup>, après 3,4 % en 2014. L'OCDE<sup>10</sup> et la Banque mondiale affichent des prévisions plus basses, à 2,0 %. D'après les derniers indicateurs disponibles, notamment les indices des directeurs d'achat, les perspectives s'améliorent toutefois, aussi bien dans les économies avancées qu'émergentes.

En termes régionaux, les échanges dans les pays émergents ont été nettement moins dynamiques en 2015 qu'en 2014 : le FMI prévoit une croissance des importations de 0,3 % (après 3,7 % l'année précédente). L'affaiblissement de la demande des pays émergents est due notamment (i) aux pays exportateurs nets de matières premières, (ii) à la Chine, qui opère un rééquilibrage de sa croissance vers les services, (iii) ainsi que de la Russie, dont les importations ont fortement chuté en raison de la forte dépréciation de sa devise et des sanctions internationales et des mesures de

<sup>9</sup> Taux de croissance annuel moyen, en volume (biens et services).

<sup>10</sup> Perspectives économiques, novembre 2015

rétorsion russes. À l'inverse, les économies avancées contribueraient davantage à la croissance du commerce mondial, avec une croissance des importations de 4,0 % en 2015 selon le FMI (après 3,4 % en 2014).

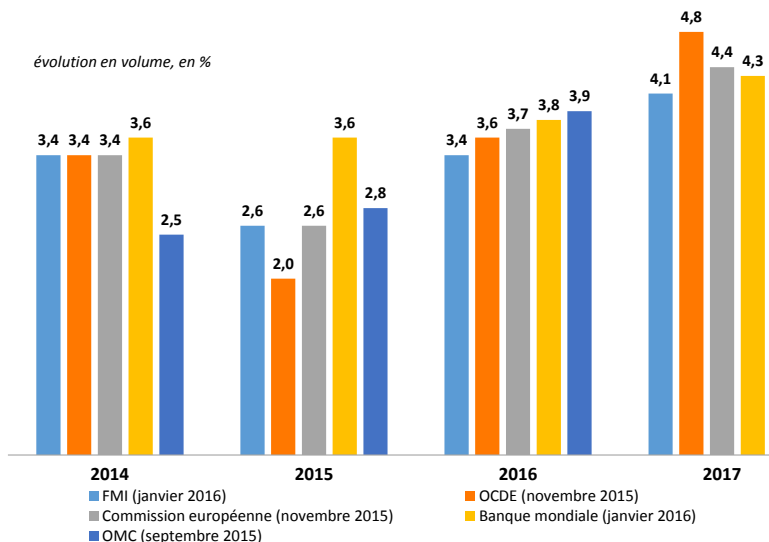
Ces rythmes de progression restent bien en-deçà de leur niveau de longue période avant crise, où ils atteignaient 6,5 % par an en moyenne entre 1990 et 2008.

En 2016, le commerce mondial accélérerait en lien avec le redressement de la demande attendu dans les pays émergents, en contrecoup des mauvaises performances de 2015. Le FMI anticipe une progression du commerce mondial de 3,4 % et l'OCDE de 3,6 % en 2016.

**Le commerce mondial a nettement ralenti en 2015 mais devrait accélérer en 2016 et 2017**

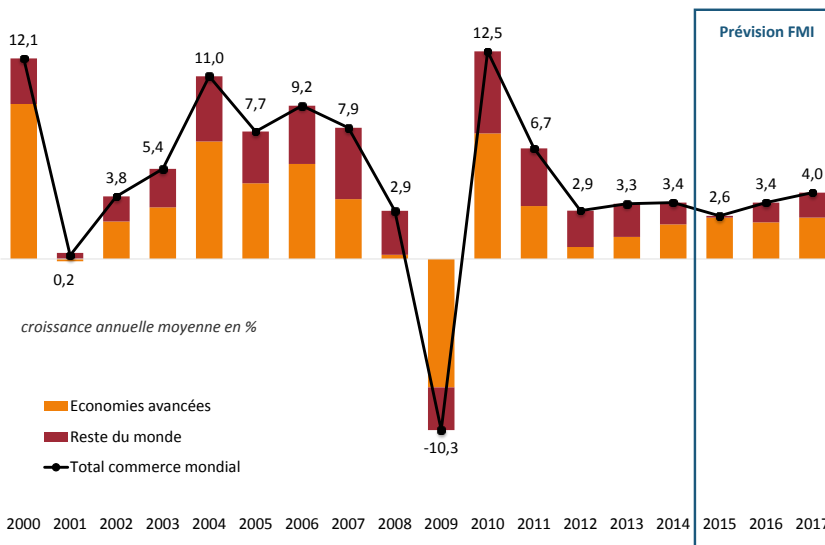
FMI, OCDE, Commission européenne : échanges de biens et de services. OMC : échanges de biens.

Sources : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour de janvier 2016 ; OCDE, Perspectives économiques, novembre 2015 ; Commission européenne, Perspectives économiques européennes, novembre 2015 ; Organisation mondiale du commerce (OMC), septembre 2015.



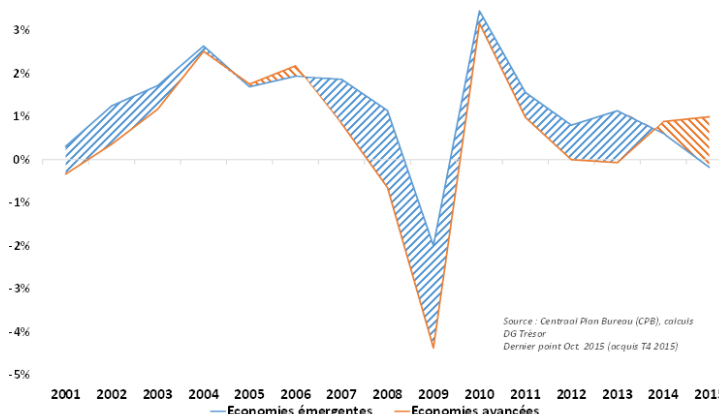
**Ce sont les économies émergentes qui expliquent le net ralentissement des échanges mondiaux en 2015**

Source : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour de janvier 2016.



**Alors que la croissance du commerce mondial était traditionnellement portée par les émergents, notamment depuis la crise, ce sont les économies avancées qui y contribuent le plus depuis plus d'un an**

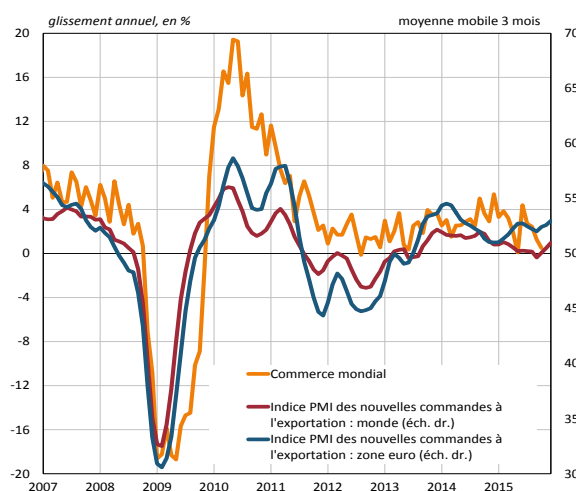
(Contribution à la croissance du commerce mondial (biens) en %)



**La bonne orientation des enquêtes auprès des exportateurs suggère que le commerce mondial accélérerait en 2016**

Source : Centraal Plan Bureau (CPB), Markit

Derniers points : octobre (commerce),  
décembre (PMI)



**Pourquoi un ralentissement du commerce mondial depuis la crise ?**

Le commerce mondial enregistre depuis 2012 une croissance très faible, par rapport à la fois à sa moyenne d'avant crise et à la croissance de l'activité mondiale, à laquelle il était traditionnellement supérieur.

La forte croissance qu'il connaissait par le passé, notamment entre 1990 et 2005, est traditionnellement expliquée par plusieurs facteurs : progrès technique (baisse des coûts de transports, développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication), libéralisation commerciale (approfondissement de l'intégration européenne, ouverture des pays de l'ex-bloc soviétique, conclusion en 1994 de l'accord de Marrakech et création de l'Organisation mondiale du commerce, entrée de la Chine à l'OMC en 2001...). La fragmentation internationale croissante des processus de production a également marqué la période.

Deux grands ensembles d'explications sont avancés sur le ralentissement intervenu depuis la crise.

Les facteurs conjoncturels ont clairement joué un rôle important, en particulier la crise prolongée dans l'Union européenne, qui représente à elle seule près du tiers des exportations mondiales. Le climat d'incertitude que la crise a suscité chez beaucoup d'acteurs

économiques a également pu peser sur le développement des échanges. S'y est ajouté une résurgence des mesures protectionnistes à la faveur de la crise (2 500 nouvelles mesures par an depuis 2008, soit deux fois plus qu'en 2000), mais plusieurs travaux récents suggèrent que leur impact serait resté limité.

Le ralentissement du commerce par rapport à l'activité présente également un caractère plus structurel. Les facteurs de forte croissance des échanges au cours des dernières décennies pourraient avoir atteint leurs limites sur la période récente, notamment, selon certaines analyses, le processus de développement des chaînes internationales de production<sup>11</sup>. De même, le blocage des négociations à l'OMC pendant plusieurs années ou l'absence d'ouvertures de nouvelles grandes économies émergentes comme la Chine ou l'Europe de l'est par le passé ont pu jouer. Certains soulignent par ailleurs que la croissance du commerce mondial n'a pas vocation à demeurer indéfiniment supérieure à celle du PIB ; ce dynamisme supérieur avant la crise relèverait ainsi plus de l'exception que de la norme. C'est la thèse défendue notamment par

<sup>11</sup> « The Global Trade Slowdown, Cyclical or Structural? », C. Constantinescu, A. Mattoo & M. Ruta, Policy Research Working

Paper 7158, Banque mondiale, janvier 2015. Banque mondiale, "What Lies behind the great trade slowdown", janvier 2015.



l'économiste Paul Krugman<sup>12</sup>.

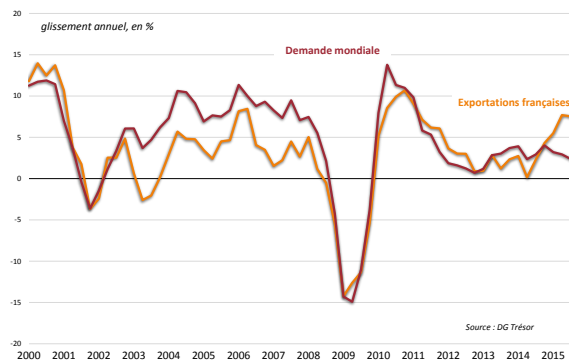
L'évolution des échanges au cours des prochaines années permettra de répondre à ces interrogations. Les progrès enregistrés au cours de la période récente en matière de négociations commerciales (accord sur la facilitation des échanges, relance de négociations plurilatérales et bilatérales) peuvent également constituer un signe de reprise du mouvement de libéralisation commerciale, porteur de croissance des échanges.

### 3. En 2015, les exportations françaises ont progressé plus vite que la demande adressée à la France

En 2015, la demande mondiale adressée à la France a ralenti mais moins fortement que le commerce

**En 2015, les exportations françaises ont été plus dynamiques que la demande mondiale adressée à la France**

Source : DG Trésor



#### POUR EN SAVOIR PLUS :

*Perspectives de l'économie mondiale* <http://bit.ly/1ZGjw0w>  
Fonds monétaire international (FMI)

*Perspectives économiques* <http://bit.ly/1Vizr3X>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Voir notamment la **base de données** : <http://bit.ly/1n2d7h8>

*World Trade Monitor : évolution mensuelle du commerce mondial* <http://bit.ly/1Jqh9wS>

Institut statistique national des Pays-Bas (CPB)

*The global trade slowdown puzzle* <http://bit.ly/1WHEITP>

Bruegel, août 2015

*What Lies Behind the Global Trade Slowdown?* <http://bit.ly/1ZWQYW7>

Banque mondiale, *Global Economic Prospects*, janvier 2015

<sup>12</sup> « [Should Slowing Trade Growth Worry Us?](#) », septembre 2013.

# Une compétitivité de l'économie française mieux orientée que début 2014

- ✓ **La compétitivité-prix et la compétitivité-coût de la France vis-à-vis de ses concurrents de l'OCDE sont meilleures au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 qu'au début de l'année 2014** mais se dégradent par rapport au trimestre précédent (de -1,9 % et de -1,5 %, respectivement), sous l'effet de l'appréciation de l'euro.
- ✓ **Par rapport à ses concurrents de la zone euro, la compétitivité-prix et la compétitivité-coût de la France reste stable au 3<sup>e</sup> trimestre 2015.**

## 1. La compétitivité-prix et la compétitivité-coût de l'économie française par rapport à l'OCDE continuent d'être plus favorables que début 2014.

**La compétitivité-prix et la compétitivité-coût<sup>13</sup> de la France vis-à-vis de ses concurrents de l'OCDE se sont sensiblement améliorées depuis début 2014.** La compétitivité-coût **progresses de 6,7 %** entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2014 et le 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (en tenant compte de l'impact du crédit d'impôt compétitivité emploi, CICE). **Elle recule toutefois légèrement au 3<sup>e</sup> trimestre 2015, du fait de l'appréciation de l'euro.**

**Par ailleurs, les coûts salariaux en France continuent de progresser moins vite que ceux de ses concurrents de l'OCDE.**

Enfin, la compétitivité-coût s'est relativement moins dégradée en France au 3<sup>e</sup> trimestre que la compétitivité-prix, de sorte que **l'effort de marge consenti par les exportateurs français continue de diminuer.**

**Indicateurs de compétitivité-prix, de compétitivité-coût et effort de marge**

La **compétitivité-prix** à l'exportation est définie comme le **rapport**

**entre le prix à l'exportation des biens et services étrangers et celui des biens et services français.** Le prix étranger est la moyenne d'un ensemble de pays, pondéré par la concurrence que chacun d'entre eux exerce sur les différents marchés d'exportation de la France. Cette pondération repose sur (i) l'importance du marché pour la France (poids dans les exportations françaises) et (ii) la part détenue par le concurrent sur ce marché.

La **compétitivité-coût** mesure le **rapport entre les coûts salariaux unitaires de la France (coût du travail corrigé de la productivité) et ceux de ces concurrents.** La même pondération par pays que ci-dessus est utilisée. Les coûts sont mesurés sur l'ensemble de l'économie, couvrant à la fois les secteurs les plus exportateurs et ceux moins ouverts aux échanges internationaux.

Les indicateurs de compétitivité-prix et coût de nos principaux partenaires de la zone euro dans la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** et la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** sont calculés selon la même méthodologie.

**L'effort relatif de marge** à l'exportation est le **rapport de la compétitivité-prix à la compétitivité-coût.**

La compétitivité-prix française s'améliore lorsque les prix français progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune. Cette amélioration peut résulter (i) soit d'une moindre inflation (ii) soit d'une baisse du taux de change nominal de la France (iii) soit d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation dans laquelle la compétitivité-coût se détériore tandis que la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression de leurs marges par les exportateurs français plus important que chez leurs concurrents étrangers.

**Ces comparaisons de compétitivité sont réalisées vis-à-vis d'économies avancées** (OCDE, zone euro ; cf. ci-dessous) et les **indicateurs présentés dans les graphiques portent sur les évolutions** (indices en base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 2000).

Deux ensembles de pays concurrents sont utilisés :

- 24 pays de l'OCDE : ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, République tchèque, Slovaquie et Estonie), de l'Islande, du Chili et d'Israël ;
- la zone euro.

Les données sont issues de la base OCDE Perspectives économiques n°98, novembre 2015.

L'indicateur de compétitivité-coût présenté dans ce dossier ne tient pas compte de la baisse de coût du travail liée au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

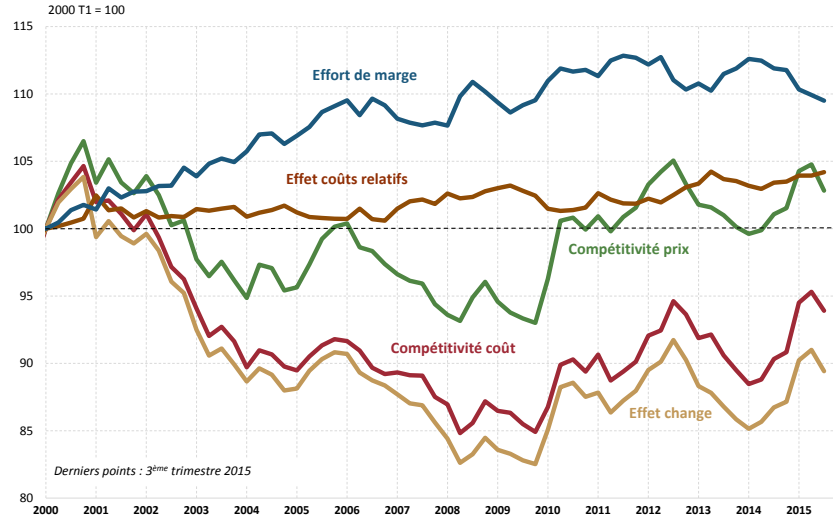
*Sources : DG Trésor, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)*

<sup>13</sup> Voir définitions dans l'encadré.

**Un effet change qui a joué négativement au 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 mais une situation aujourd'hui meilleure qu'au début 2014**

Sources : données OCDE, calculs DG Trésor

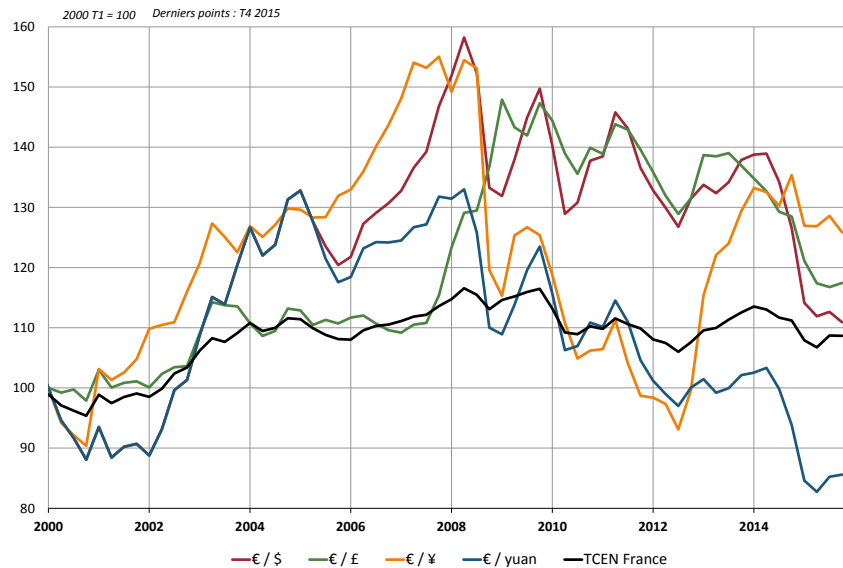
L'impact du CICE n'est pas pris en compte.



Une hausse des courbes de compétitivité et d'effet-change correspond à une amélioration de la compétitivité de la France.

**Le taux de change bilatéral de l'euro vis-à-vis des grandes devises a plus baissé que le taux de change effectif**

Sources : données BCE, calculs DG Trésor



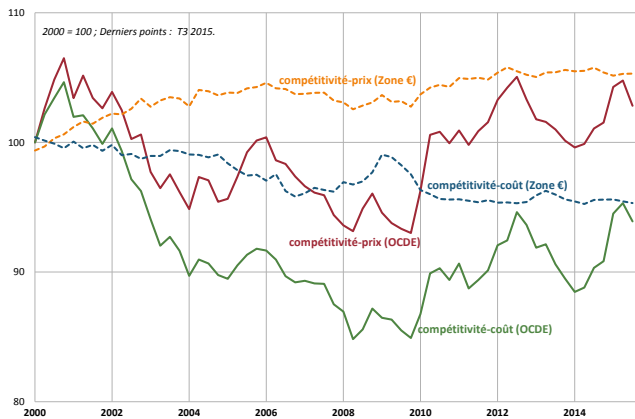
**2. Elles restent en revanche plus stables par rapport au reste de la zone euro, qui a lui aussi bénéficié de la baisse de la monnaie européenne.**

Par rapport au reste de la zone euro, qui bénéficie lui aussi de la baisse de la monnaie commune, la compétitivité de la France reste relativement stable.

Par rapport à leurs concurrents de l'OCDE, les 3 autres grandes économies de la zone euro – Allemagne, Italie, Espagne – enregistrent également

une détérioration de leurs compétitivités prix et coût depuis au 3<sup>e</sup> trimestre, affectées elles aussi par l'appréciation de l'euro ce trimestre : dans ces 3 pays comme en France, la **compétitivité-prix recule davantage que la compétitivité-coût**, soulignant que les marges des exportateurs progressent.

**Par rapport au reste de la zone euro, la compétitivité-coût et prix de la France est relativement stable**



Une hausse des courbes correspond à une amélioration de la compétitivité.

Sources : données OCDE, calculs DG Trésor

**L'euro se déprécie en 2015 dans un contexte de volatilité accru**

En 2015, l'euro s'est fortement déprécié : le taux de change effectif nominal de l'ensemble de la zone euro et de la France a diminué de respectivement -7% et -4% en moyenne par rapport à 2014. La dépréciation de l'euro s'est révélée particulièrement marquée face aux grandes devises, notamment par rapport au dollar (-16% à 1,11 \$ en moyenne sur l'année).

Cet affaiblissement de l'euro est en grande partie intervenu au premier semestre 2015. Il s'explique par l'accentuation effective et anticipée des divergences de politique monétaire au premier trimestre : alors que la Fed et la BoE envisage la remontée de leur taux directeurs, la BCE a annoncé en janvier le lancement d'un programme d'achats de titres (PSPP) mis en place en mars et la BoJ a poursuivi son propre programme d'achats d'actifs. Au cours du deuxième trimestre, ce mouvement de dépréciation a été légèrement compensé par l'amélioration relative de l'activité en zone euro qui a soutenu la monnaie unique.

**L'euro se déprécie particulièrement face au dollar dans un contexte de volatilité accru**



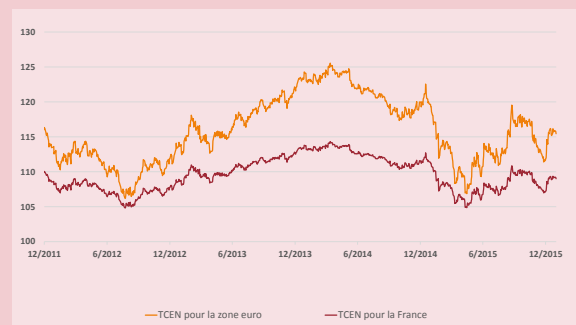
Au deuxième semestre 2015, l'euro est reparti à la hausse. Cette appréciation s'est révélée généralisée, puisque l'euro a progressé face aux devises de la grande majorité de nos principaux partenaires commerciaux. Elle témoigne, en grande partie, de

l'affaiblissement marqué des devises des économies. Celui-ci s'explique par un ensemble de facteurs tels qu'un ralentissement ou un recul de l'activité dans certains de ces pays, un sentiment de défiance accru de la part des investisseurs et une nette baisse des prix des matières premières et des produits agricoles. Ce dernier facteur a également joué à la baisse sur les devises de plusieurs pays avancés exportateurs de pétrole ou de produits agricoles (Nouvelle-Zélande, Australie, Norvège).

Toutefois, l'appréciation globale de la monnaie unique est restée contenue étant donné que, face aux grandes devises, l'euro a poursuivi sa dépréciation ou s'est stabilisé. Cette évolution traduit l'influence croissante du renforcement effectif ou anticipé des divergences de politique monétaire sur le change après une diminution de son effet au cours du deuxième trimestre : alors que la BCE a adopté le 3 décembre 2015 un ensemble de mesures d'assouplissement monétaire, la FED a relevé ses taux directeurs pour la première fois depuis près de 10 ans, action considérée comme un prérequis par certains intervenants de marché pour un relèvement des taux de la BoE. Côté japonais, la BoJ a maintenu également une politique monétaire accommodante et a élargi le 18 décembre la liste d'actifs qu'elle pourrait acheter dans le cadre de son programme d'achats d'actifs.

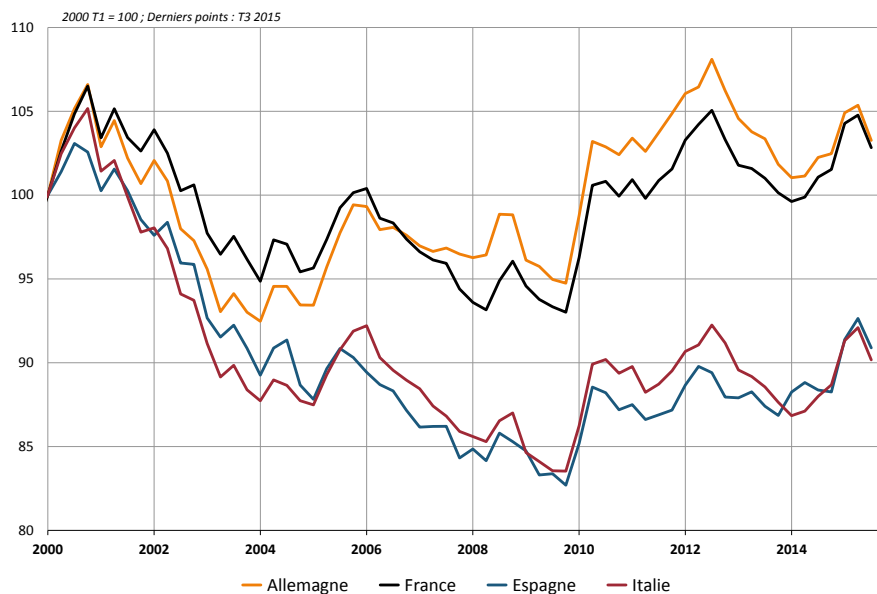
Sur l'ensemble de l'année, l'euro a évolué dans un contexte de volatilité accru. Après avoir atteint de faibles niveaux de fluctuations au milieu de l'année 2014, la résurgence de la volatilité en 2015 reflète notamment le décalage entre les anticipations de marché et les décisions effectives de politique monétaire ainsi que les incertitudes liées aux développements économiques et financiers en Chine (entre juin et août). L'épisode de volatilité le plus marquant de l'année s'est déroulé au cours de la journée du 3 décembre 2015 : après une phase de dépréciation de près de 2 mois face au dollar, au yen et à la livre sterling, l'euro a enregistré un rebond rapide et brutal face à ces devises de respectivement +3,1%, +2,5% et +1,7% entre les cours de clôture du 2 et 3 décembre. Ce rebond fait suite à une décision du Conseil des gouverneurs de la BCE, intervenue dans la journée, qui a été jugée moins accommodante qu'anticipée par le marché. En particulier, alors que ce dernier anticipait une extension du rythme et de la durée du programme d'achats d'actifs de la banque centrale, seule sa durée a été étendue (de septembre 2016 à mars 2017).

**Le taux de change effectif nominal (TCEN) de l'euro est lui aussi en baisse**



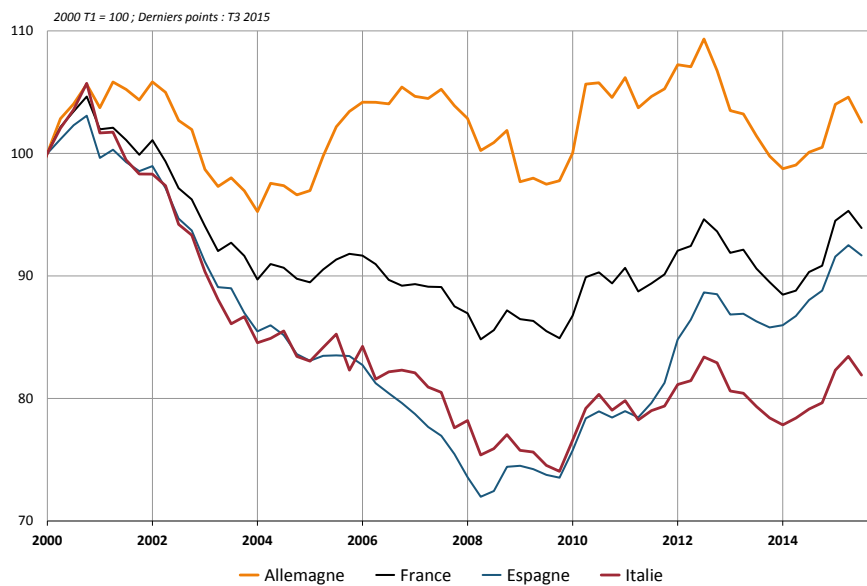
**La compétitivité prix de nos grands partenaires européens connaît une évolution très proche de celle de la France sur la période récente**

*Sources : données OCDE, calculs DG Trésor.*



**Il en va de même de la compétitivité coût**

*Sources : données OCDE, calculs DG Trésor.*



# Les parts de marché de la France se maintiennent

- ✓ La part de marché de la France dans le commerce mondial poursuit sa tendance à la stabilisation engagée depuis la mi-2011, s'établissant à 3,1% sur les biens au deuxième trimestre 2015 et à 3,5% sur les biens et services en 2014 (dernières données disponibles, en valeur).
- ✓ Cette stabilisation contraste avec le mouvement de long terme à la baisse enregistré depuis le début des années 1990.
- ✓ Elle s'observe aussi globalement sur les données en volume, ce qui souligne qu'elle n'est pas due principalement à des effets de valorisation, notamment à l'évolution des taux de change. En volume, la part de marché française se replie légèrement en 2013 et 2014 mais cette baisse reste très inférieure aux forts reculs enregistrés au cours des années 2000.

## 1. La part de la France dans le commerce mondial tend à se stabiliser depuis 3 ans en valeur, alors qu'elle reculait depuis le début des années 1990.

La stabilisation de la part de marché en valeur de la France dans le commerce mondial observée depuis la mi-2011 s'est poursuivie en 2014 et au premier semestre 2015 (dernière donnée disponible). Les exportations françaises représentent 3,1 % des exportations mondiales de biens (1<sup>er</sup> semestre 2015) et 3,5% des exportations de biens et services (2014).

Les autres membres de la zone euro enregistrent une tendance proche sur la même période (cf. tableaux ci-dessous).

Cette stabilisation contraste avec la tendance observée depuis le début des années 1990 à une baisse de la part des grandes économies avancées dans le commerce mondial. Le poids de la France est ainsi passé de 5,7 % en 1995 (biens et services) à 4,9 % en 2000 et à 3,5 % en 2014. Cette baisse sur longue période est due en grande partie à l'augmentation du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La Chine en particulier, entrée à l'Organisation mondiale du

commerce (OMC) à la fin de l'année 2001, a enregistré une progression très rapide de ses échanges, devenant en 2009 le 1<sup>er</sup> exportateur mondial devant l'Allemagne. Mais le recul des parts de marché des économies avancées a pu également refléter, selon les pays, l'évolution de leur compétitivité ou une spécialisation géographique plus ou moins orientée vers les marchés en forte croissance. Dans le cas de la France, la dégradation de la compétitivité-prix et la détérioration de la compétitivité hors-prix ont joué au cours des années 2000 ; la France a en outre été exposée à la concurrence exercée par l'Allemagne, qui a renforcé sa compétitivité sur cette période.

**L'interprétation de la part de marché en valeur est toutefois rendue délicate par les effets de valorisation.**

Les variations de la part de marché mondiale ou au sein de l'Union Européenne en valeur d'un pays reflètent en effet non seulement sa compétitivité intrinsèque et son engagement commercial vers les zones économiquement dynamiques, mais aussi la variation des prix des marchandises échangées. Par exemple, lorsque la monnaie d'un pays se déprécie, sa part de marché en valeur est mécaniquement réduite avant que les effets de compétitivité n'influent positivement sur les quantités exportées.

Il est ainsi nécessaire d'examiner des évolutions en volume, qui ne sont pas affectées par la variation des prix des biens et services échangés et offrent un meilleur diagnostic sur les évolutions des performances des différents pays de l'OCDE et sur la position relative de la France.

### Plusieurs facteurs peuvent expliquer la tendance à la stabilisation des parts de marché de la France observée depuis la mi-2011

La tendance à la stabilisation des parts de marché de la France dans le commerce mondial s'observe globalement depuis la mi-2011. Elle fait suite à un ralentissement des pertes de part de marché à la fin des années 2000.

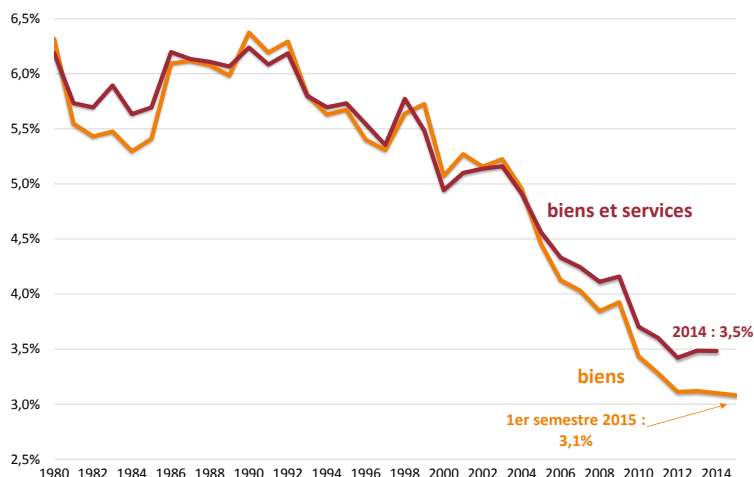
Comme cela est fréquent en matière de commerce international, les chiffres précis peuvent varier selon les sources de données utilisées et le champ retenu (biens / biens et services ; valeur / volume ; part dans les exportations mondiales totales / part de marché dite relative, calculée comme la part des exportations françaises dans les exportations d'un nombre défini d'États, par exemple l'OCDE ou la zone euro). Mais la tendance apparaît quel que soit l'indicateur retenu.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution, qui s'observe également dans d'autres économies avancées, en particulier européennes :

- une progression plus limitée du poids des émergents dans le commerce mondial suite à la crise ;

- une amélioration de la compétitivité-prix de la France, en lien avec la dépréciation de l'euro et les mesures de baisse de coût du travail (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi et pacte de responsabilité et de solidarité) ;
- de bonnes performances sectorielles dans certains domaines, notamment l'aéronautique, au cours des dernières années.

**La part de la France dans les exportations mondiales se stabilise en valeur depuis la mi-2011, à 3,1% sur les biens et à 3,5% sur les biens et services**



Sources : biens : Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade Statistics (DOTS) ; calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en dollars. Biens et services : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Perspectives économiques, n°98, octobre 2015 ; dernière donnée disponible : année 2014.

La part de marché est ici calculée comme le rapport des exportations au total des exportations mondiales.

**La même tendance à la stabilisation des parts de marché en valeur s'observe dans les autres grandes économies avancées, à la fois sur les échanges de biens...**

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 - T1*
Allemagne	12,1	10,0	8,6	9,4	9,2	9,5	9,0	9,1	8,0	7,8	7,4	7,5	7,8	7,7
France	6,4	5,7	5,1	4,5	4,1	4,0	3,8	3,9	3,4	3,3	3,1	3,1	3,1	3,1
Espagne	1,6	1,8	1,7	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,7	1,7	1,7
Italie	5,0	4,6	3,7	3,6	3,5	3,6	3,4	3,3	3,0	2,9	2,8	2,8	2,9	2,8
Belgique	3,5	3,5	2,9	3,2	3,1	3,1	3,0	3,0	2,7	2,6	2,4	2,5	2,5	2,4
Pays-Bas	3,9	3,5	3,6	3,9	3,9	4,0	4,0	4,0	3,8	3,7	3,6	3,6	3,6	3,4
Royaume-Uni	5,5	4,7	4,4	3,8	3,8	3,2	2,9	2,9	2,6	2,6	2,4	2,7	2,5	2,6
États-Unis	11,6	11,5	12,1	8,7	8,6	8,4	8,1	8,6	8,6	8,3	8,6	8,6	8,8	9,4
Japon	8,5	8,7	7,5	5,7	5,4	5,1	4,9	4,7	5,2	4,6	4,5	3,9	3,7	3,9
Corée	2,0	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,6	2,9	3,1	3,1	3,1	3,1	3,1	3,3
Chine	1,9	2,9	3,9	7,3	8,1	8,8	8,9	9,7	10,6	10,7	11,5	12,1	12,1	13,2
Zone euro (15)			29,7	30,6	29,6	30,3	28,9	29,2	26,1	25,4	24,2	24,5	24,7	24,4
OCDE	75,5	72,1	68,8	62,6	60,7	59,9	57,6	58,2	55,5	54,0	52,7	52,6	52,6	53,7

... et sur ceux de biens et services

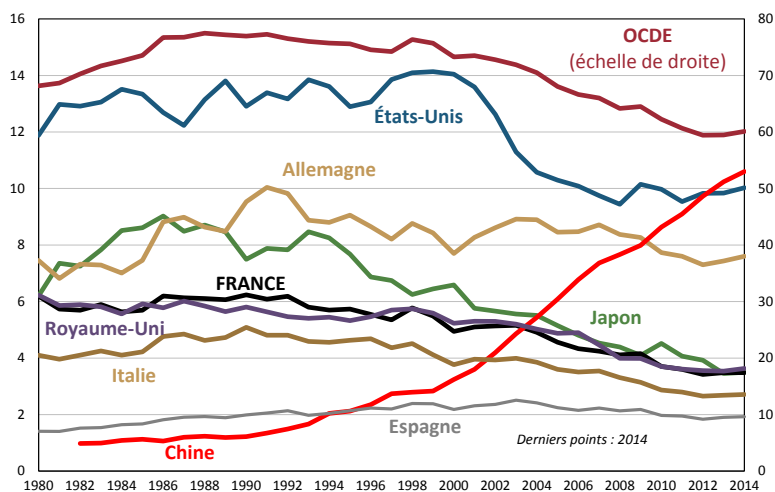
	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Allemagne	9,5	9,1	7,7	8,5	8,5	8,7	8,4	8,3	7,7	7,6	7,3	7,4	7,6
France	6,2	5,7	4,9	4,6	4,3	4,2	4,1	4,2	3,7	3,6	3,4	3,5	3,5
Espagne	2,0	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,9	1,9
Italie	5,1	4,6	3,8	3,6	3,5	3,5	3,3	3,1	2,9	2,8	2,7	2,7	2,7
Belgique	3,0	2,7	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,2	2,0	2,0	1,8	1,9	1,9
Pays-Bas	4,0	4,1	3,5	3,6	3,4	3,5	3,5	3,5	3,2	3,1	3,0	3,1	3,1
Royaume-Uni	5,8	5,3	5,2	4,9	4,9	4,5	4,0	4,0	3,7	3,6	3,6	3,5	3,6
États-Unis	12,9	12,9	14,0	10,3	10,1	9,7	9,4	10,1	10,0	9,5	9,8	9,8	10,0
Japon	7,5	7,7	6,6	5,1	4,8	4,5	4,4	4,1	4,5	4,1	3,9	3,5	3,5
Corée	1,7	2,3	2,5	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8	2,9	3,0	3,1	3,1	3,1
Chine	1,2	2,1	3,2	6,1	6,8	7,4	7,7	8,0	8,6	9,1	9,7	10,2	10,6
Zone euro (15)			28,8	29,6	29,0	29,5	28,6	28,5	26,2	25,5	24,4	24,9	25,4
OCDE	77,0	75,6	73,3	68,0	66,6	66,0	64,2	64,5	62,3	60,7	59,4	59,5	60,1

\* Premier semestre 2015. Au niveau infra-annuel, les données peuvent enregistrer une variabilité plus forte, liée notamment à la réalisation d'opérations de montant élevé ou au caractère saisonnier de certains flux. Les 15 pays de la zone euro comptabilisés sont ceux également membres de l'OCDE (Autriche, Belgique, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Espagne).

Sources et mode de calcul de la part de marché : biens et services : Fonds monétaire international (FMI), Direction of Trade Statistics (DOTS) ; calculs DG Trésor. Exportations de biens exprimées en dollars. Biens et services : Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), Perspectives économiques, n°98, octobre 2015 ; dernière donnée disponible : année 2014.

**Au cours des années 2000, la Chine a vu sa part de marché progresser fortement, tandis que celle de la plupart des grandes économies avancées reculait**

(données en valeur, échanges de biens et services, en %)



Sources : FMI, OCDE, calculs DG Trésor

## 2. Les données en volume font apparaître la même tendance – malgré un léger recul en 2014, qui reste très inférieur à ceux des années 2000.

En volume, la part de la France dans le commerce mondial reste elle aussi relativement stable depuis la mi-2011. En 2014 (dernière donnée disponible), elle affiche un léger repli, à 3,6 %<sup>14</sup> – mais qui reste

très inférieur aux forts reculs enregistrés au cours de la décennie 2000.

Les autres principales économies de l'OCDE affichent des évolutions contrastées :

- l'Allemagne voit sa part de marché en volume se stabiliser en 2014, à 7,7 %. C'est elle qui a le mieux résisté depuis le début des années 2000 parmi les pays examinés ;
- l'Italie est affectée entre 1995 et 2009 par un

<sup>14</sup> En base 2010. En 2014, la part de marché de la France est de 3,58% après 3,63% en 2013.



- **fort déclin quasi-continu de sa part de marché.** Cette dernière se stabilise en 2014 pour s'établir à 2,7 % ;
- **la position de l'Espagne s'est améliorée** au cours des années 1990 sous l'effet de son intégration au sein de l'Union européenne à partir de 1986, mais elle **s'est dégradée dans les années 2000.** Depuis 2010, elle présente une **tendance à la stabilisation**, avec un niveau qui s'établit en 2014 à 2,0 % ;
- **la part de marché du Royaume-Uni présente une tendance baissière quasi-continue**, passant de 4,5 % en 2000 à 3,4 % en 2014 ;
- **celle des États-Unis**, en repli depuis la fin des années 1990, **est stable depuis 2009** et s'établit à 9,9 % en 2014 ;
- enfin, dans le cas du **Japon**, après un fort décrochage en 2009 et une baisse continue depuis 2010, la part de marché en volume augmente en 2014 pour s'établir à 4,2 %.

**En volume, la part de marché de la France s'est légèrement repliée en 2013 et 2014 mais de manière bien moins marquée que durant les années 2000**

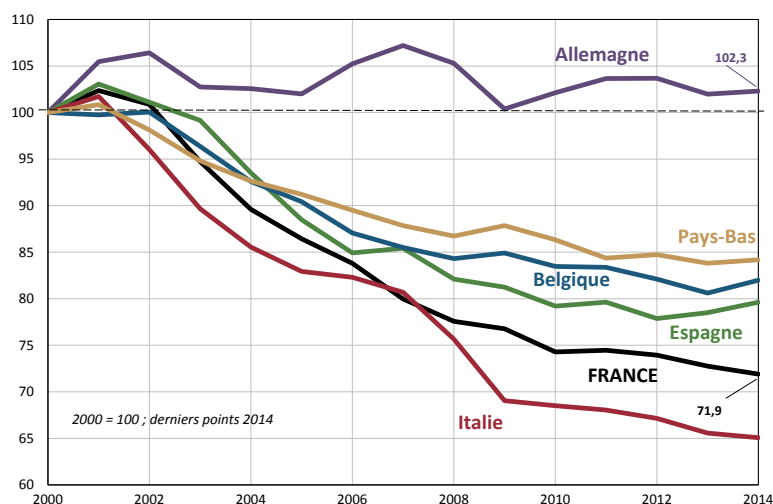
(échanges de biens et services en volume, en %)

	1990	1995	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Allemagne</b>	8,1	7,0	7,6	7,7	8,0	8,1	8,0	7,6	7,7	7,8	7,9	7,7	7,7
<b>France</b>	4,9	4,7	5,0	4,3	4,2	4,0	3,9	3,8	3,7	3,7	3,7	3,6	3,6
<b>Espagne</b>	1,9	2,2	2,5	2,2	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0	2,0
<b>Italie</b>	4,8	4,9	4,2	3,5	3,4	3,4	3,2	2,9	2,9	2,8	2,8	2,7	2,7
<b>Belgique</b>	2,7	2,4	2,4	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0
<b>Pays-Bas</b>	3,6	3,5	3,8	3,4	3,4	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,1	3,2
<b>Royaume-Uni</b>	5,0	4,7	4,5	4,2	4,3	3,9	3,9	3,9	3,7	3,7	3,6	3,5	3,4
<b>États-Unis</b>	11,3	11,6	11,3	9,5	9,5	9,6	9,9	10,0	10,0	10,0	10,0	9,9	9,9
<b>Japon</b>	5,9	5,1	4,7	4,8	4,9	4,9	4,8	4,1	4,5	4,2	4,1	4,0	4,2
<b>Corée</b>	0,9	1,3	1,9	2,3	2,4	2,5	2,6	2,9	2,9	3,1	3,2	3,2	3,2
<b>Chine</b>	1,3	1,8	2,8	5,8	6,6	7,4	7,8	7,7	8,6	9,2	9,4	9,9	10,2
<b>Zone euro (15)</b>	-	-	30,2	28,1	28,0	27,9	27,2	26,5	26,2	26,1	26,0	25,6	25,8
<b>OCDE</b>	70,5	68,4	70,5	65,2	64,8	64,3	63,6	62,7	62,3	61,9	61,6	61,1	61,3

**Parmi les principaux exportateurs de la zone euro, seule l'Allemagne est parvenue à préserver ses parts de marché en volume depuis 2000**

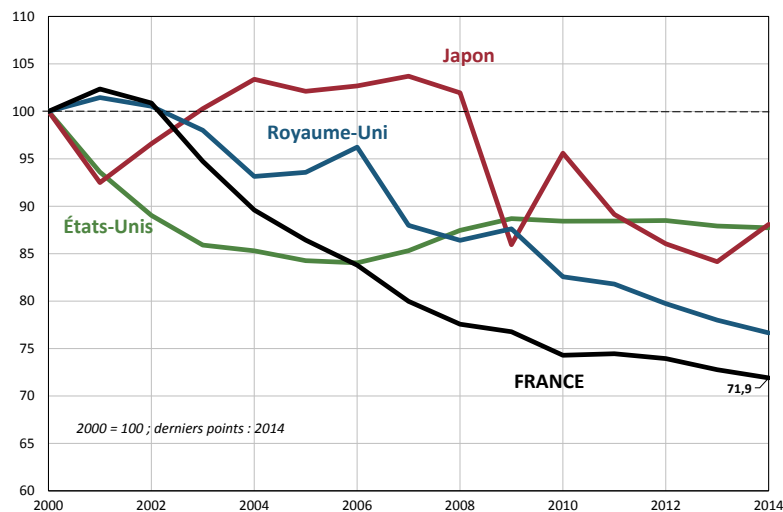
(base 100 en 2000 ; exportations de biens et services)

Sources : FMI, OCDE, calculs DG Trésor



**Les grandes économies développées hors zone euro ont elles aussi vu leur part de marché reculer – mais de manière plus récente et moins marquée pour les Etats-Unis et le Japon**

Sources : FMI, OCDE, calculs DG Trésor



**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Part de marché de la France et des autres Etats membres de l'Union européenne dans le commerce mondial (biens, services, biens et services) <http://bit.ly/1TlegHn>  
Eurostat. Données depuis 1999 pour la France.

Part de marché de la France et des autres Etats membres de l'OCDE dans le commerce mondial (biens et services) <http://bit.ly/2011fjS>  
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives économiques*. Données depuis 1971 pour la plupart des Etats.

« A la recherche des parts de marché perdues » <http://bit.ly/1TiftHb>  
Note du Conseil d'analyse économique, mai 2015

# Des exports dynamiques, notamment dans l'aéronautique, l'automobile et le luxe, mais une croissance des imports hors énergie qui pèse sur le solde commercial

La présente fiche porte sur les échanges de biens.

- ✓ Les exportations progressent fortement dans l'aéronautique (+11,4%) et l'automobile (+9,1%).
- ✓ Elles repartent à la hausse dans la pharmacie (+2,7% après -5,2%) et l'agroalimentaire (+6,5% dans le secteur agricole et +2,9% dans l'industrie agroalimentaire). L'excédent de la pharmacie renoue avec un niveau plus proche de sa moyenne des 10 dernières années, tandis que l'agroalimentaire bénéficie d'un rebond des exportations de céréales et de boissons.
- ✓ Les ventes de produits de luxe affichent également une forte progression (+8,9%). Le secteur réalise un excédent proche de 20 Md€.
- ✓ Les matériels militaires enregistrent des résultats exceptionnels, avec des ventes qui franchissent pour la première fois la barre des 5 Md€.
- ✓ La facture énergétique s'allège de nouveau fortement (-27%, à 40 Md€). Ce mouvement s'explique par la poursuite de la baisse du prix du pétrole en 2015, tandis que les quantités de pétrole brut importé ont légèrement progressé.
- ✓ En dehors du secteur énergétique, la reprise des importations est généralisée (+5,7% hors énergie et matériel militaire, après +1,9% en 2014 et -1,3% en 2013) avec des progressions particulièrement importantes dans l'aéronautique (+13,7%), l'automobile (+11,8%) et les produits électroniques et informatiques (+9,0%).

## 1. Aéronautique et automobile expliquent la moitié de la croissance des exportations.

**Les exportations atteignent un nouveau record dans le secteur aéronautique et spatial**

En 2015, le secteur aéronautique et spatial reste le

premier des grands secteurs exportateurs et des moteurs de la croissance des exports français, à **58,0 Md€**, en hausse de 11,4% - soit près de 6 Md€ de ventes supplémentaires sur l'année. A lui seul, le secteur a contribué pour 1,4 point aux 4,3% de croissance affichés par les exportations françaises dans leur ensemble cette année.

L'Europe et l'Asie restent ses premiers débouchés mais **les ventes ont surtout été dynamiques vers l'Amérique** cette année, notamment vers les Etats-Unis, ainsi que vers le Proche et Moyen-Orient. A noter également la **forte croissance des exportations vers la Chine** (+20% à 6,4 Md€) malgré le recul des importations chinoises en 2015.

**Au total, l'excédent du secteur s'établit à 22,2 Md€** (+7,8%). Il **progressé fortement** malgré la **poussée des importations** : +13,7% sur l'année (après +9,0% en 2014). Depuis 2005, il a augmenté en moyenne de 8,1% par an.

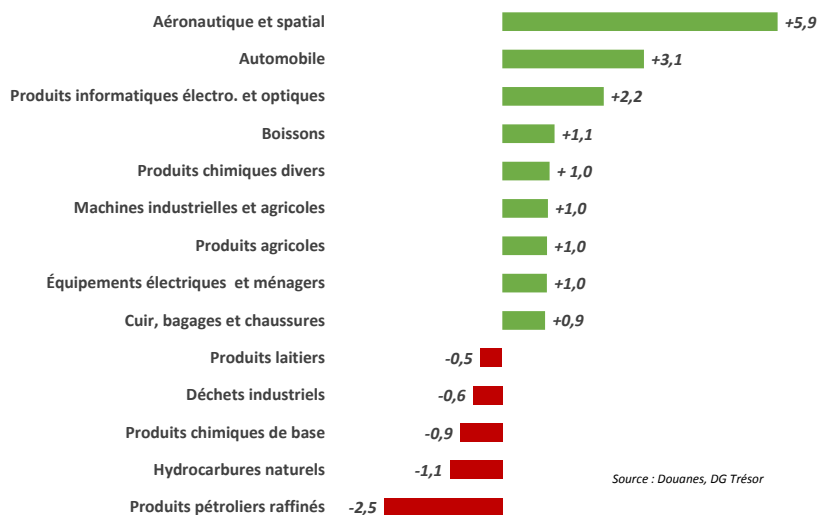
### **Accélération des échanges et hausse du déficit dans le secteur automobile**

Après une timide reprise en 2014 et 2 années de recul en 2012 et 2013, **les exportations automobiles se sont accrues de 8,7%** en 2015, à 42,5 Md€, soit leur niveau le plus élevé depuis 2008. La **progression encore plus rapide des importations** (+11,8%) pèse toutefois sur le déficit du secteur qui se dégrade de 1,8 Md€.

A l'export, le **dynamisme du secteur a été porté par les ventes de véhicules** (+12,3%, à 27,9 Md€), tandis que celles d'équipements, secteur traditionnellement excédentaire pour la France, ne se sont accrues que de 2,4% (14,6 Md€). A l'importation, **la croissance provient à la fois des véhicules** (+12,3%) **et des équipements** (+10,2%). Le déficit français augmente de 0,9 Md€ dans les échanges d'automobiles alors que l'excédent se réduit d'autant sur les équipements. Le marché européen représente 88% des ventes françaises d'automobiles et les exportations françaises y ont augmenté de 14% en 2015.

**L'aéronautique, l'automobile et les produits électroniques et informatiques ont le plus contribué à la croissance des exportations en 2015**

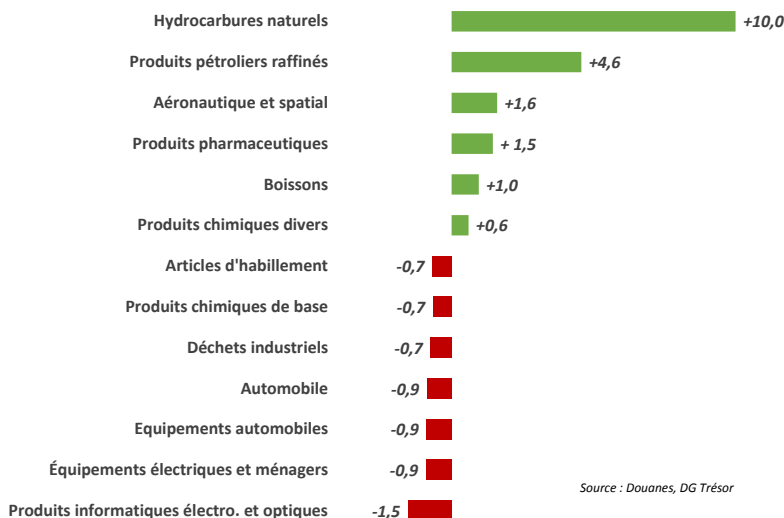
Principales contributions à la variation des exportations entre 2014 et 2015 - en Md€



Source : Douanes, DG Trésor

**L'énergie, l'aéronautique et la pharmacie ont le plus contribué à la réduction du déficit commercial**

Principales contributions à la variation du solde commercial entre 2014 et 2015 - en Md€



Source : Douanes, DG Trésor

**2. Le dynamisme des importations hors énergie compense le repli des importations énergétiques.**

**La facture énergétique s'allège de 27%, tandis que la croissance des importations concerne quasiment tous les autres secteurs**

La **facture énergétique** (solde importations - exportations d'énergie) **chute de 14,6 Md€**, après avoir déjà baissé de 11,0 Md€ en 2014. Elle s'établit à **40,1 Md€**, niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2009.

Les importations de produits bruts (« hydrocarbures naturels ») baissent de 23%, celles de produits raffinés de 26%.

A noter que le **recul de 2,5 Md€ des exportations de produits raffinés** (8,7 Md€ en 2015) pèse également sur la croissance des exports français sur l'année.

Le recul des importations d'énergie est toutefois plus que compensé par la **progression généralisée des importations dans les autres secteurs** (hors énergie, les importations croissent de 5,7%), qui représente une hausse de **24 Md€**. Parmi les grandes filières, seuls la pharmacie et les produits laitiers voient leurs imports baisser.

Cette croissance des imports est notamment soutenue par les biens de consommation : outre **l'automobile**, elle est importante également dans le **textile** (36,4 Md€, +7,7%), les **équipements électriques et ménagers** (24,0 Md€, +8,5%) et surtout les **produits électroniques et informatiques** (45,1 Md€, +9,0% soit 3,7 Md€ d'imports supplémentaires). Les exportations françaises ont également progressé sensiblement dans ces secteurs mais insuffisamment pour réduire leurs déficits.

### 3. Reprise des exportations dans la pharmacie et l'agroalimentaire

***Rebond des exportations de céréales et de boissons, chute des ventes de produits laitiers après l'abandon des quotas de production dans l'UE***

Les exportations de produits agricole<sup>15</sup> (non-transformés) rebondissent de 6,5% en valeur (après une chute de 10,2% en 2014), pour atteindre 15,7 Md€. Les importations progressent toutefois plus fortement (+9,1%), de sorte que **l'excédent recule très légèrement, de 0,1 Md€**, pour s'établir à 2,6 Md€, au plus bas depuis l'année 2010. Ceux sont en particulier **les fruits** (fruits secs, courgettes, tomates, agrumes), **le cacao et le café qui ont pesé à l'import**, avec des effets prix importants sur plusieurs produits cette année.

Après avoir reculé en 2014, **les ventes de céréales se redressent** de 6,2%, à 7,1 Md€. Les ventes de blé ont continué à reculer (en valeur et en volume), malgré le niveau record de la production de blé tendre en 2015, mais ce repli est largement compensé par la **forte croissance des ventes d'orge** (notamment vers la Chine), qui atteignent 1,4 Md€ après 0,9 Md€ en 2014, **et de maïs** (+10,3% à 1,8 Md€).

**Le solde des industries agroalimentaires (produits transformés) s'améliore également** (à 6,6 Md€ après 6,3 Md€ en 2014). Il bénéficie du **rebond des ventes de boissons** (+8,3% à 14,6 Md€), secteur dont l'excédent progresse de 1,0 Md€ grâce à des **ventes en hausse de 27% vers la Chine et les Etats-Unis**.

**Deux filières ont rencontré des difficultés particulières cette année : les viandes et les produits laitiers :**

- **la baisse des exportations a été limitée dans la filière viandes** (-0,5% après -6,1% en 2014), malgré plusieurs embargos sanitaires et politiques (Russie)

et en dépit de la situation dégradée de la Grèce sur la première partie de l'année, pays qui compte parmi les premiers débouchés de la France en matière de viandes bovines ;

- la fin des quotas laitiers dans l'Union européenne a pesé sur les cours du lait : **les exportations de produits laitiers ont reculé en valeur de 6,7%**, à 6,6 Md€ mais les importations ayant également chuté de 9,4%, l'excédent sectoriel ne recule que modérément (-4,0% à 3,3 Md€).

**Au total, les exportations agroalimentaires renouent avec une croissance de 3,8%** (60,2 Md€) après avoir perdu 3,5% en 2014. **L'excédent s'améliore légèrement**, à 9,2 Md€ après 9,0 Md€ en 2014 et 11,2 Md€ en 2013.

***Reprise des exportations dans la pharmacie, où l'excédent retrouve un niveau plus conforme à sa moyenne des dernières années***

Après une contraction de 5,2% en 2014, **les exportations pharmaceutiques renouent avec une croissance de 2,7%** et se maintiennent à un niveau élevé<sup>16</sup> (28,8 Md€). Les ventes progressent fortement vers les Etats-Unis et sont notamment dynamiques vers les zone Afrique et Asie. A l'inverse, **les importations se replient de 2,7%** (+4,8% en 2014), avec un recul des approvisionnements particulièrement marqué depuis la Belgique. Les achats en provenance des Etats-Unis, notre premier fournisseur, continuent de progresser fortement, à un niveau proche de 5 Md€ en 2015.

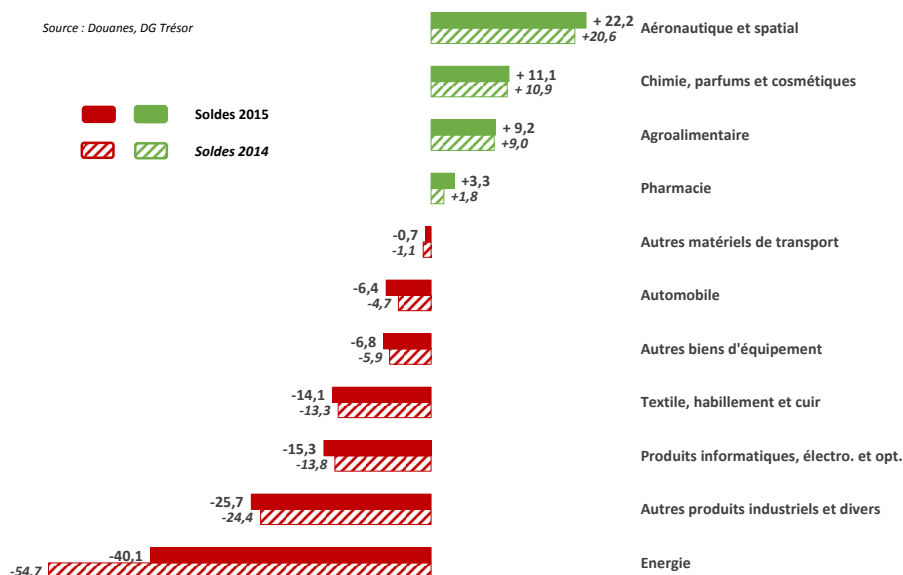
**Au total, l'excédent commercial progresse de 1,5 Md€ : il atteint 3,3 Md€** et retrouve ainsi un niveau plus comparable avec sa moyenne des dix dernières années (3,6 Md€).

<sup>15</sup> Le secteur agroalimentaire comprend les produits agricoles (non transformés) et les produits des industries agroalimentaires.

<sup>16</sup> Seules les années 2012 et 2013 ont connu un niveau d'exportations supérieur dans le secteur.

**L'aéronautique, la chimie et l'agroalimentaire restent les 3 premiers excédents sectoriels de la France en 2015**

(en Md€ - CAF/FAB)



**4. La chimie reste le 2<sup>ème</sup> excédent sectoriel, devant l'agroalimentaire, tandis que les filières du luxe représentent un excédent comparable à celui de l'aéronautique.**

*Le secteur chimie, parfums et cosmétiques reste le second grand excédent sectoriel, derrière l'aéronautique mais devant l'agroalimentaire*

Malgré des échanges moins dynamiques que dans la plupart des autres secteurs, **le secteur chimie, parfums et cosmétiques voit son excédent s'améliorer de 2,2% à 11,1 Md€** : il reste le 2<sup>ème</sup> grand excédent sectoriel de la France. Les importations croissent de 1,1% (42,2 Md€) et les exportations de 1,3% (53,3 Md€), soutenues par les ventes de parfums et cosmétiques et de produits chimiques divers.

L'excédent des produits chimiques est resté stable, à 1,9 Md€, tandis que celui des parfums et cosmétiques s'est légèrement amélioré (passant de 9,0 Md€ à 9,2 Md€), malgré des importations (+8,9% à 4,3 Md€) plus dynamiques que les exportations (+4,4% à 13,5 Md€).

**Croissance soutenue des exportations des filières luxe<sup>17</sup>, dont l'excédent global représente près de 20 Md€**

Les différents produits associés au luxe affichent un excédent (19,3 Md€) qui n'est que légèrement inférieur à celui de l'aéronautique, progressant de 1,7 Md€ sur l'année pour des exportations qui atteignent, tous secteurs confondus, 43,3 Md€, en hausse de 8,9%, soit 3,5 Md€ de ventes supplémentaires par rapport à 2014 :

- **boissons** (essentiellement composées de vins, champagne et cognac) : 14,6 Md€ d'exportations (+8,3%) pour 11,4 Md€ d'excédent ;
- **parfums et cosmétiques** : 13,5 Md€ (+4,4%) d'exportations pour 9,2 Md€ d'excédent ;
- **cuir, bagages et chaussures** : 8,5 Md€ (+12,2%) d'exportations pour 1,7 Md€ de déficit (en réduction de 0,1 Md€) ;
- **bijouterie et joaillerie** : 5,5 Md€ (+16,5%) d'exportations pour un déficit de 0,2 Md€ ;
- **objets d'art** : 1,2 Md€ d'exportations (+12,5%), pour un excédent de 0,6 Md€.

Parmi les grands secteurs exportateurs, **6 ont aujourd'hui dépassé leur niveau d'exportations d'avant la crise : l'aéronautique**, dont les ventes ont

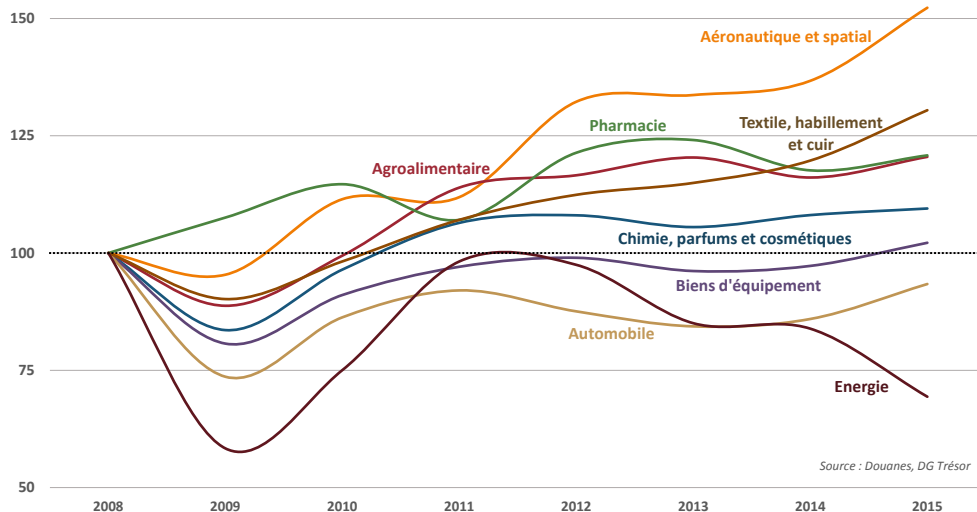
<sup>17</sup> Boissons, parfums et cosmétiques, cuir et bagagerie, bijouterie-joaillerie et objets d'art.

augmenté de plus de 50% depuis 2008, l'agroalimentaire et la pharmacie (malgré les résultats enregistrés en 2014 par ces 2 secteurs), le secteur

chimie, parfums, cosmétiques ainsi que le textile et les biens d'équipement.

**L'aéronautique, le textile et la pharmacie sont les 3 secteurs ayant connu la plus grande progression de leurs ventes depuis la crise**

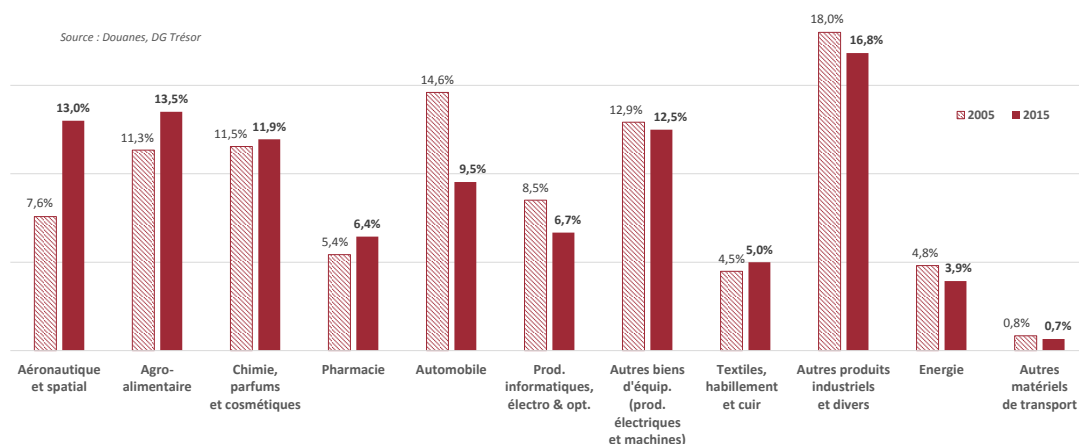
(base 100 en 2008)



Source : Douanes, DG Trésor

**Répartition des exportations par grands secteurs en 2005 et 2015**

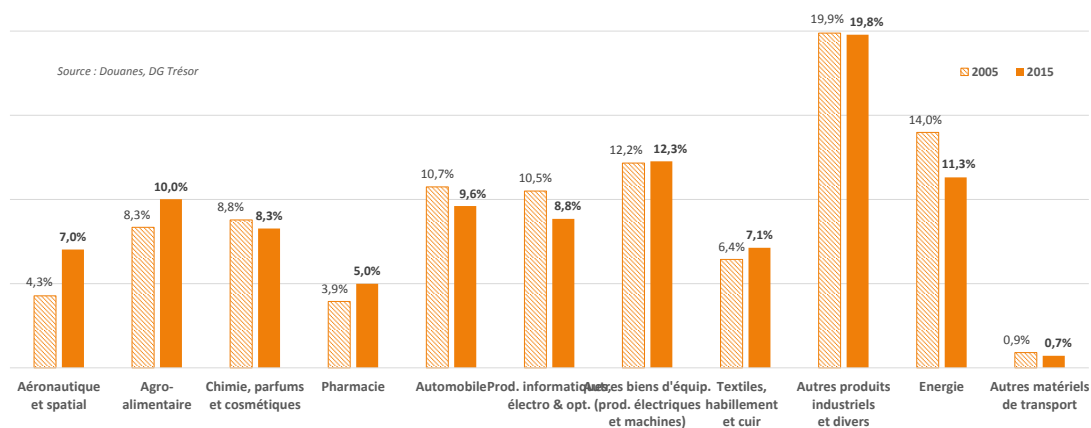
(en % du total CAF/FAB)



Source : Douanes, DG Trésor

**Répartition des importations par grands secteurs en 2005 et 2015**

(en % du total CAF/FAB)



Evolution des échanges par produits (CAF/FAB en Md€)

Données brutes estimées		2014			2015			
		Md€	% du total	Croissance annuelle	Md€	% du total	Croissance annuelle	Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire	Export	427,9	100,0%	-0,1%	446,1	100,0%	4,3%	4,26%
	Import	503,4	100,0%	-0,7%	509,4	100,0%	1,2%	1,19%
	Solde	-75,5		-4,1%	-63,3		-16,2%	-16,19%
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire - hors énergie	Export	406,7	95,0%	0,0%	428,6	96,1%	5,4%	5,12%
	Import	427,5	84,9%	1,9%	451,8	88,7%	5,7%	4,82%
	Solde	-20,8			-23,2			
Energie	Export	21,2	5,0%	-1,4%	17,5	3,9%	-17,3%	-0,86%
	Import	75,9	15,1%	-13,0%	57,6	11,3%	-24,1%	-3,63%
	Solde	-54,7			-40,1			
Agroalimentaire	Export	58,0	13,6%	-3,5%	60,2	13,5%	3,8%	0,52%
	Import	49,0	9,7%	0,0%	51,0	10,0%	4,1%	0,40%
	Solde	9,0			9,2			
Agricole	Export	14,7	3,4%	-10,2%	15,7	3,5%	6,5%	0,23%
	Import	12,0	2,4%	-1,4%	13,1	2,6%	9,1%	0,22%
	Solde	2,7			2,6			
Boissons	Export	13,5	3,2%	-0,2%	14,6	3,3%	8,3%	0,26%
	Import	3,0	0,6%	-2,3%	3,2	0,6%	5,5%	0,03%
	Solde	10,5			11,4			
Produits IAA hors boissons	Export	29,8	7,0%	-1,1%	29,9	6,7%	-5,5%	0,03%
	Import	33,9	6,7%	1,7%	34,7	6,8%	-3,0%	0,15%
	Solde	-4,2			-4,8			
Biens d'équipements	Export	81,4	19,0%	1,1%	85,5	19,2%	5,1%	0,96%
	Import	101,1	20,1%	0,2%	107,6	21,1%	6,4%	1,29%
	Solde	-19,7			-22,1			
Matériels de transport	Export	93,6	21,9%	1,0%	103,4	23,2%	10,5%	2,31%
	Import	78,8	15,7%	5,1%	88,4	17,4%	12,2%	1,91%
	Solde	14,8			15,0			
Aéronautique & spatial	Export	52,0	12,2%	2,3%	58,0	13,0%	11,4%	1,39%
	Import	31,5	6,3%	9,0%	35,8	7,0%	13,7%	0,86%
	Solde	20,6			22,2			
Automobile	Export	39,1	9,1%	1,9%	42,5	9,5%	8,7%	0,79%
	Import	43,8	8,7%	2,4%	48,9	9,6%	11,8%	1,02%
	Solde	-4,7			-6,4			
Autres produits industriels	Export	170,5	39,8%	0,6%	176,1	39,5%	3,3%	1,32%
	Import	194,9	38,7%	1,9%	201,3	39,5%	3,3%	1,27%
	Solde	-24,4			-25,2			
Textiles, habillement, cuir et chaussures	Export	20,5	4,8%	4,1%	22,3	5,0%	9,0%	0,43%
	Import	33,7	6,7%	6,8%	36,4	7,1%	7,7%	0,52%
	Solde	-13,3			-14,1			
Bois, papier et carton	Export	8,2	1,9%	1,6%	8,4	1,9%	2,7%	0,05%
	Import	12,3	2,5%	-0,3%	12,6	2,5%	1,8%	0,04%
	Solde	-4,1			-4,1			
Produits chimiques, parfums et cosmétiques	Export	52,6	12,3%	2,4%	53,3	11,9%	1,3%	0,16%
	Import	41,7	8,3%	-1,0%	42,2	8,3%	1,1%	0,09%
	Solde	10,9			11,1			
Produits pharmaceutiques	Export	28,0	6,5%	-5,2%	28,8	6,4%	2,7%	0,18%
	Import	26,2	5,2%	4,8%	25,5	5,0%	-2,7%	-0,14%
	Solde	1,8			3,3			
Produits en caoutchouc et en plastique, produits minéraux divers	Export	17,5	4,1%	0,6%	18,1	4,1%	3,6%	0,15%
	Import	23,2	4,6%	1,9%	24,1	4,7%	3,8%	0,18%
	Solde	-5,7			-6,0			
Produits métallurgiques et produits métalliques	Export	29,2	6,8%	-1,4%	29,7	6,7%	1,5%	0,10%
	Import	35,2	7,0%	-2,2%	36,1	7,1%	2,5%	0,18%
	Solde	-6,0			-6,4			
Produits manufacturés divers	Export	14,4	3,4%	4,6%	15,5	3,5%	7,5%	0,25%
	Import	22,5	4,5%	5,5%	24,6	4,8%	9,2%	0,41%
	Solde	-8,1			-9,0			
Produits Divers	Export	3,2	0,8%	-15,3%	3,3	0,7%	2,2%	0,02%
	Import	3,8	0,7%	5,2%	3,5	0,7%	-8,3%	-0,06%
	Solde	-0,5			-0,2			

Source : Douanes, DG Trésor



# L'Europe, les Etats-Unis et la Chine ont été les principaux moteurs des exportations de biens en 2015

*La présente fiche porte uniquement sur les échanges de biens. Les données d'échanges de services par pays partenaire ne seront disponibles que dans le courant de l'année 2016.*

- ✓ **La croissance des exportations de biens est portée en 2015 par les économies avancées** : la hausse des ventes à destination des **pays de l'OCDE** représente à elle seule près de **75% de la progression totale des exportations** (+13,5 Md€ sur un total de +18,2 Md€).
- ✓ **Les zones ayant contribué le plus fortement à cette croissance des exports sont l'Union européenne et l'Amérique du Nord**. Elles sont également très dynamiques vers le **Proche et Moyen-Orient**.
- ✓ **Les exportations vers l'Asie progressent également** (+5,1%) mais dans une moindre mesure, et insuffisamment pour compenser la **poussée des importations** (+9,4%). Le déficit commercial se creuse de 4,7 Md€ : l'Asie reste la 2<sup>ème</sup> zone déficitaire de la France mais se rapproche de l'UE.
- ✓ **En termes de réduction du déficit, les principaux pays contributeurs sont les fournisseurs d'énergie** (y compris des Etats comme la Belgique, pays de transit).
- ✓ **A l'inverse, les plus fortes dégradations du solde interviennent avec l'Allemagne** (import de composants aéronautiques et d'automobiles) **et la Chine** (hausse des importations sur la plupart des produits, dans un contexte de reprise de l'activité en France).

## 1. Le déficit commercial vis-à-vis de l'Union européenne se réduit de près de 4 Md€.

*Le déficit de la France vis-à-vis de l'UE se réduit de 3,6 Md€, il a reculé d'un quart depuis le pic de 2012*

Les exportations françaises vers l'Union européenne

ont progressé en 2015 3 fois plus rapidement (+2,2%) que les importations (+0,7%). Le déficit commercial recule de 3,6 Md€ à 29,3 Md€ : il repasse sous la barre des 30 Md€ pour la première fois depuis 2009.

Vis-à-vis de la zone euro, le déficit se réduit également mais de façon moins marquée (de 1,5 Md€, passant à 37,3 Md€), avec des échanges légèrement moins dynamiques (exports +1,5% et imports +0,6%).

*La croissance des exportations vers l'UE est portée par le Royaume-Uni et l'Allemagne mais aussi par la reprise dans les grands pays du sud de l'Union*

Avec des exportations qui progressent de 2,1 Md€ (+6,8%), **l'Espagne redevient le 3<sup>ème</sup> client de la France en 2015** (32,5 Md€ d'exportations) avec un excédent bilatéral qui atteint 0,9 Md€ alors que le solde était déficitaire entre 2011 et 2013. **Vers l'Italie, les ventes françaises progressent de 1,0 Md€** (+3,1%), pour un déficit en légère progression (5,8 Md€) compte-tenu de la croissance des importations.

Après avoir dépassé pour la première fois les 10 Md€ en 2014, **l'excédent vis-à-vis du Royaume-Uni** atteint un nouveau **montant record de 12,1 Md€** grâce à des exportations qui s'accroissent de 1,3 Md€, à 31,6 Md€. Vers **l'Allemagne**, les exportations progressent de 0,4 Md€, soit un rythme moins rapide que celui des importations, soutenues par les secteurs aéronautique et automobile. **Le déficit bilatéral se dégrade de 0,9 Md€** pour atteindre 15,6 Md€.

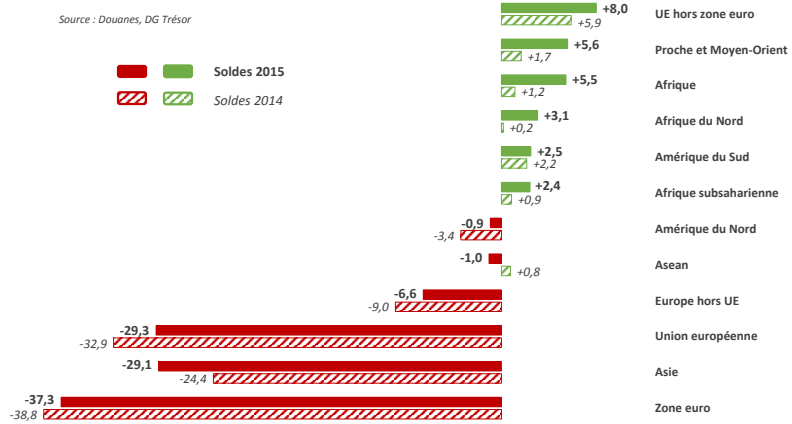
**Les exportations vers le Benelux se replient** (-2,7% vers la Belgique, -0,3% vers les Pays-Bas et -19,3% vers le Luxembourg) mais **le déficit diminue fortement vis-à-vis de la Belgique** (de 8,9 Md€ à 6,5 Md€), ce qui s'explique par la **baisse des importations d'hydrocarbures, pour lesquelles la Belgique est pays de transit** (gaz de Norvège en particulier) et que les Douanes comptabilisent. A l'inverse, **l'Europe centrale reste une zone de forte croissance** des ventes françaises, qui progressent fortement vers la **Pologne**

(+8,7%), la République Tchèque (+4,9%), la Slovaquie (+10,8%) et la Hongrie (+8,4%), qui à elles 4

représentent par exemple plus que nos exportations vers le Proche et Moyen-Orient.

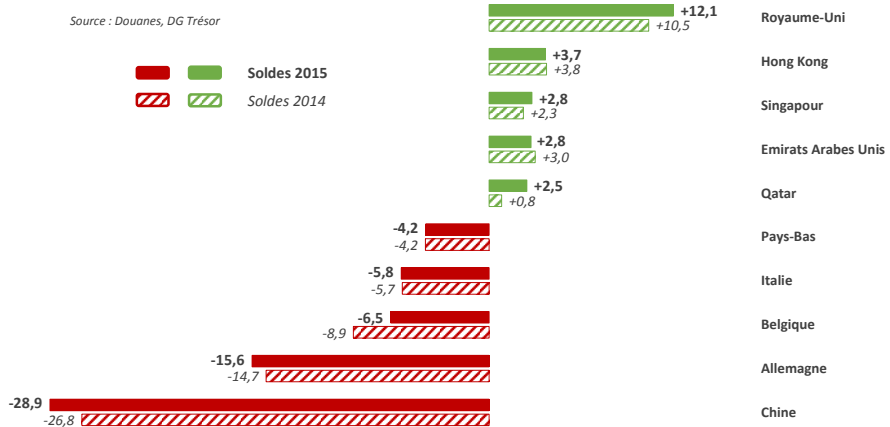
**Le solde commercial s'améliore vis-à-vis de toutes les régions du monde à l'exception de l'Asie**

(Solde des échanges de biens, en Md€)



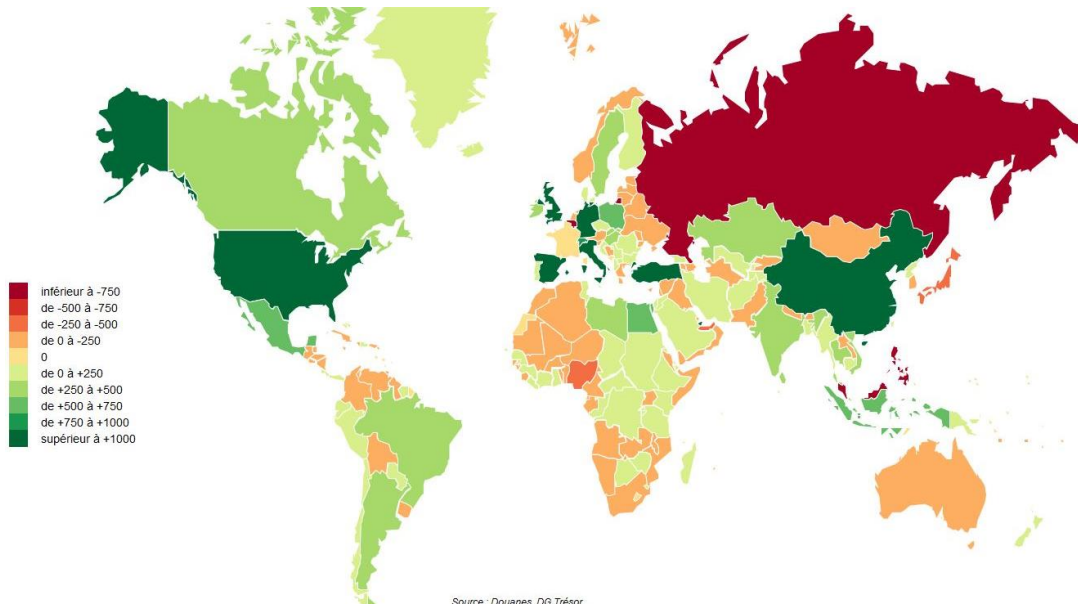
**Le Royaume-Uni conforte sa place de 1er excédent bilatéral pour la France, la Chine celle de 1er déficit**

5 principaux excédents et déficits bilatéraux de la France en 2015 (échanges de biens en Md€)



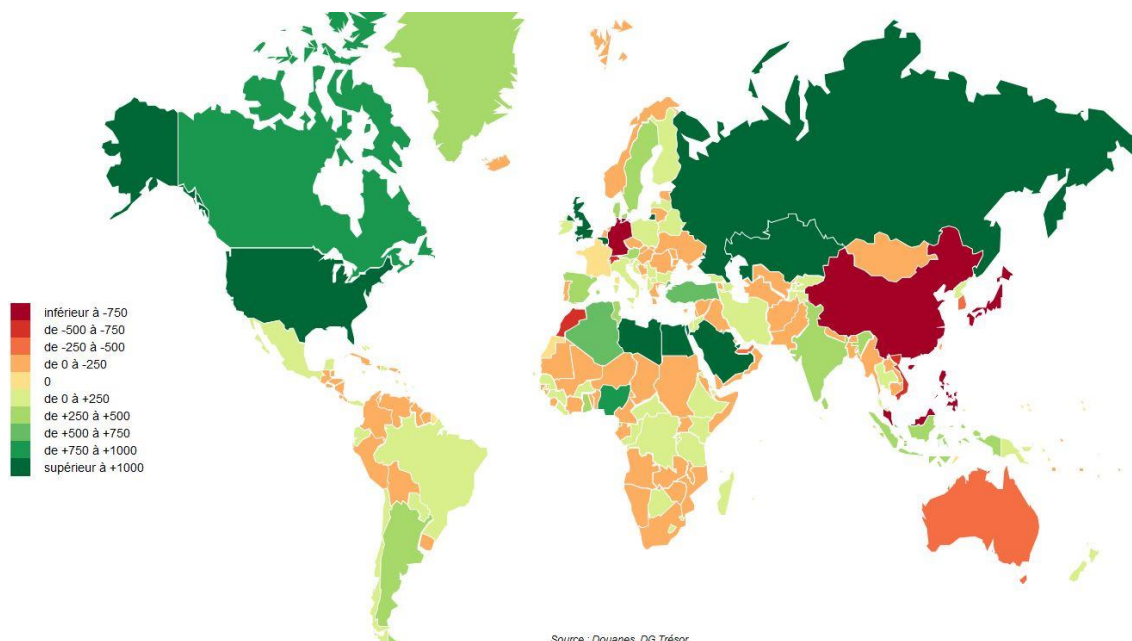
**Les pays développés, la Chine et la Turquie sont les principaux moteurs des exportations françaises en 2015**

Contributions à l'évolution des exportations (échanges de biens) - écarts entre les exportations en 2015 et 2014 en M€



La réduction du déficit commercial vient majoritairement des échanges avec les pays exportateurs d'hydrocarbures ainsi que du Royaume-Uni et des Etats-Unis où les ventes françaises ont fortement progressé

Contributions à l'évolution du solde commercial, déclinées par pays (échanges de biens) - écarts entre les exportations en 2015 et 2014 en M€



## 2. Recul des échanges avec l'Europe hors UE, du fait d'une forte baisse des exportations vers la Russie et du recul des importations d'hydrocarbures.

Les importations en provenance de l'Europe hors UE se replient de 7,1% à 36,9 Md€, du fait en particulier d'une baisse de près de 40% des importations depuis la Russie (qui s'établissent à 6,5 Md€), essentiellement composées d'hydrocarbures. Les exportations vers la zone en revanche reculent moins fortement (-1,4%) malgré la chute de 33% des ventes vers la Russie (4,5 Md€). Au total, le déficit se réduit de 2,4 Md€ vis-à-vis de la zone.

Dans un contexte macroéconomique interne très dégradé (baisse du prix du pétrole, forte dépréciation du rouble), qui fait chuter ses importations et impacte la plupart de ses partenaires commerciaux occidentaux, la Russie chute en 2015 à la 13<sup>ème</sup> place parmi les clients de la France, alors qu'elle était encore 10<sup>ème</sup> en 2014. Les échanges sont en revanche très dynamiques avec la Turquie et la Suisse, malgré des tendances inverses entre ces deux pays : les exportations vers la

Turquie (+18,5% soit +1,1 Md€) progressent plus rapidement que les importations (+8,1%) avec un solde bilatéral qui redevient excédentaire ; la France devient légèrement déficitaire vis-à-vis de la Suisse (-0,3 Md€), du fait de la croissance plus forte des imports (+12,4%) que des exports (+6,9%).

## 3. Forte poussée des exportations vers la zone Amérique, vis-à-vis de laquelle la France redevient excédentaire pour la première fois depuis 2006.

Les échanges avec le continent américain enregistrent une forte croissance sur l'année, avec des exportations et des importations en hausse de 16,6% et 9,9% respectivement. Le solde vis-à-vis de la région s'améliore de 2,7 Md€ et devient excédentaire de 1,9 Md€, après 8 années de déficits consécutifs.

En Amérique du Nord, les échanges ont été particulièrement dynamiques (aéronautique, pharmacie) avec les Etats-Unis où les exportations (+19,5%) et les importations (+11,1%) ont progressé de

**5,3 et 3,5 Md€**, le déficit reculant de moitié à 2,3 Md€. **Les Etats-Unis deviennent le 2<sup>ème</sup> client de la France** (5<sup>ème</sup> en 2014). Bien que portant sur des montants d'échanges moins élevés, la progression est encore plus marquée vers le Mexique, avec des exportations et des importations en hausse de 27% et 36% et un excédent qui s'améliore légèrement. Les exportations vers le Canada s'accroissent elles aussi de 9,5% et les échanges deviennent excédentaires de 0,5 Md€.

**L'excédent français vis-à-vis de l'Amérique du Sud s'améliore légèrement** (à 2,5 Md€). **Les échanges avec nos principaux partenaires ont évolué favorablement**, avec des exportations en hausse de 11,8% (importations +2,4% et excédent progressant de 0,4 Md€) vers le Brésil et de 45% vers l'Argentine (progression de moitié de l'excédent à 0,9 Md€), grâce à de fortes livraisons d'Airbus.

#### **4. Le déficit se creuse avec l'Asie et rattrape à celui de la France vis-à-vis de l'Union européenne.**

*Le déficit vis-à-vis de l'Asie se creuse de près de 5 Md€ et s'approche désormais du déficit vis-à-vis de l'UE*

**Les importations depuis l'Asie progressent nettement plus rapidement que les exportations** (+9,4% contre +5,1%), dans le contexte de reprise de l'activité en France. La hausse des imports porte sur la plupart des produits depuis la Chine ; depuis le Japon, elle concerne essentiellement l'automobile ; depuis le Vietnam et le Bangladesh, elle est tirée par le secteur textile et les produits électroniques (habillement/chaussures, téléphones).

Le solde commercial vis-à-vis de la zone se dégrade de 4,7 Md€, à 29,1 Md€, contre 29,3 Md€ de déficit vis-à-vis de l'Union européenne.

**Vers la Chine, nos exportations progressent nettement**, de 11,2%, soutenues par le **secteur aéronautique** dont les ventes permettent à la France d'être relativement épargnée par la chute des importations totales de la Chine sur l'année. Le déficit se creuse cependant de 2,1 Md€ à 28,9 Md€, soit près de deux fois plus que le déficit des échanges franco-allemands, du fait du dynamisme des importations en provenance de Chine (+9,1%).

*La France redevient déficitaire vis-à-vis de l'ASEAN, le solde commercial se dégrade vis-à-vis du Japon et de la Corée mais le déficit vis-à-vis de l'Inde diminue*

**La France redevient déficitaire vis-à-vis de l'ASEAN (à -1,0 Md€)**, après avoir été excédentaire en 2013 et 2014, du fait d'une poussée des importations (+14,0%) conjuguée à un recul des exportations (-0,4%), qui s'explique en partie par le **ralentissement des livraisons aéronautiques**.

Hors ASEAN, **le déficit vis-à-vis du Japon double** (à 2,1 Md€), avec des exportations qui reculent de 7,7% (recul des livraisons aéronautiques) et des importations qui augmentent de 6,9% (automobile). **L'excédent vis-à-vis de la Corée du Sud se dégrade** également (à 1,7 Md€) du fait d'une baisse des exports (-2,8%) et de la hausse des imports (+1,5%).

**La tendance est en revanche plus positive vers l'Inde** (progression de 17,8% des exportations, d'appareils de mesure notamment, et déficit réduit de 0,3 Md€).

#### **5. Des échanges dynamiques avec le Proche et Moyen-Orient et l'Afrique, qui contribuent à l'amélioration de notre solde commercial.**

*Le Proche et Moyen-Orient reste la première zone excédentaire pour la France*

**Source traditionnelle d'excédent pour le commerce français, les échanges avec le Proche et Moyen-Orient maintiennent cet excédent, à 5,6 Md€, en hausse de 3,9 Md€.** Les importations reculent de 18,9% à 9,6 Md€, grâce à la baisse des cours du pétrole, tandis que les exportations augmentent de 12,7% à 15,2 Md€, soutenues **par des livraisons d'Airbus dynamiques, notamment au Qatar et au Koweït**. Les exportations vers le Qatar doublent (de 1,4 Md€ à 2,7 Md€), atteignant un niveau proche des exportations vers l'Arabie Saoudite ; le pays devient notre premier excédent dans la zone et le 5<sup>ème</sup> au niveau mondial. Dans des volumes moins importants, la progression est encore plus forte vers le Koweït où les exportations françaises passent de 0,5 Md€ à 1,1 Md€ : les échanges redeviennent ainsi excédentaires pour la première fois depuis 2011.

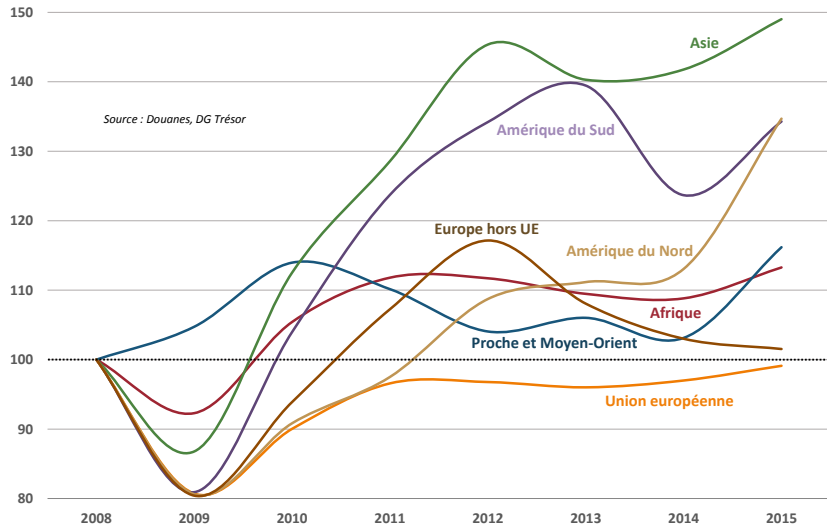
**L'excédent vis-à-vis de l'Afrique au plus haut**

L'excédent de la France vis-à-vis de l'Afrique est multiplié par près de 5 : à 5,5 Md€, il affiche un niveau historiquement élevé. Comme vis-à-vis du Proche et Moyen-Orient, les importations reculent de

12,2% (23,1 Md€) sous l'effet de la baisse des cours du pétrole (depuis l'Algérie, la Lybie et le Nigeria en particulier). Les exportations ont progressé de 4,1% (à 28,6 Md€), soutenues notamment la reprise des exportations de céréales vers l'Afrique du Nord.

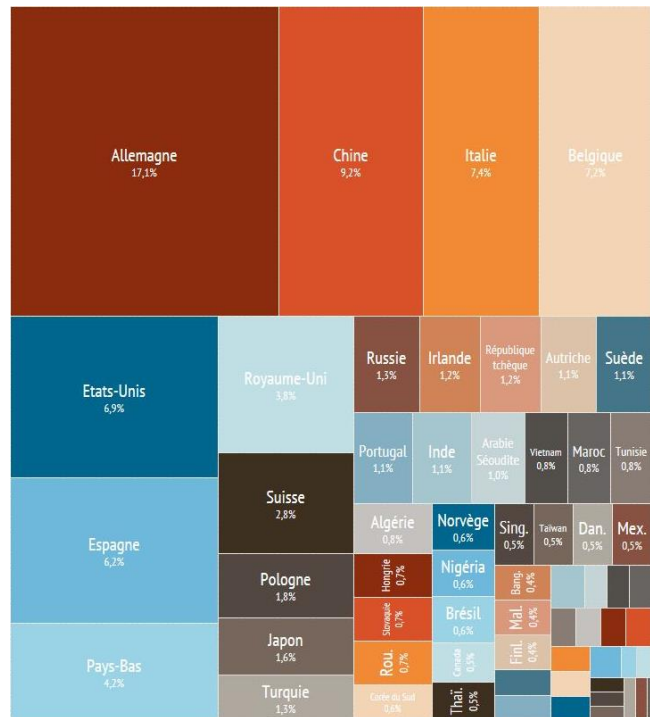
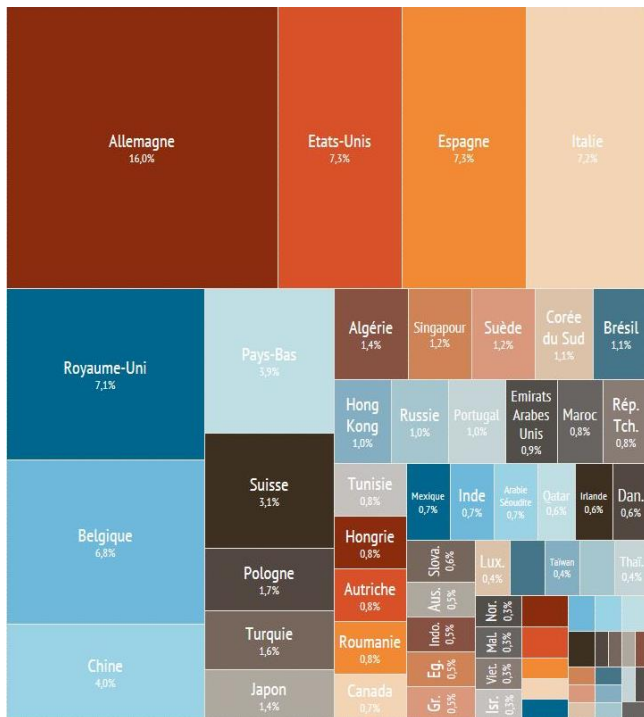
**L'Asie est la zone la plus dynamique pour les exportations françaises depuis la crise**

(Exportations de biens, base 100 en 2008)



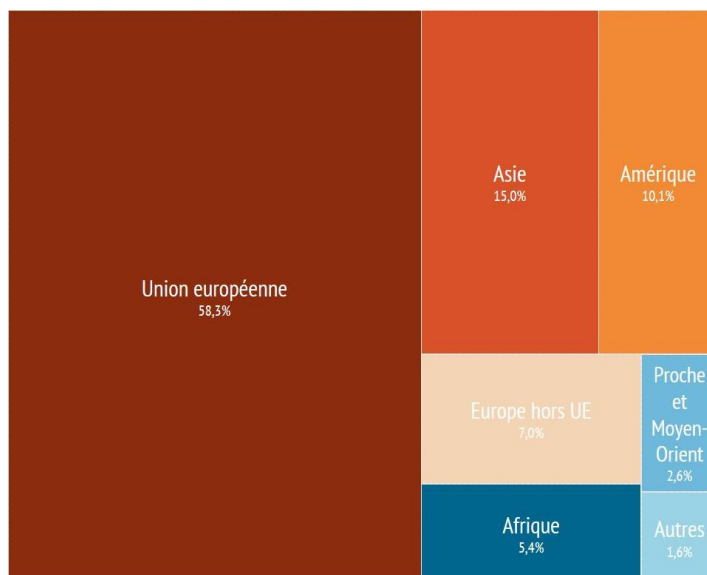
**A l'exportation, les Etats-Unis deviennent notre 2<sup>ème</sup> client en 2013, l'Espagne le 3<sup>ème</sup>**  
(échanges de biens)

**A l'importation, les principaux partenaires sont sensiblement les mêmes mais le poids de la Chine continue de progresser**  
(échanges de biens)



Dans nos **échanges totaux** (exportations + importations de biens), l'Union européenne représente près de 60%, suivie par l'Asie à 15%

Source : Douanes  
Données estimées CAF/FAB



Synthèse des flux commerciaux de la France par grande région partenaire et contribution de chaque zone à l'évolution des échanges totaux

Données brutes estimées		2014			2015			Contribution à la croissance annuelle des échanges (pt de pourcentage)
		Md€	% du total	Croissance annuelle	Md€	% du total	Croissance annuelle	
Ensemble CAF/FAB hors matériel militaire	Export	427,9	100,0%	-0,1%	446,1	100,0%	4,3%	4,26%
	Import	503,4	100,0%	-0,7%	509,4	100,0%	1,2%	1,19%
	Solde	-75,5		-4,1%	-63,3		-16,2%	
Union européenne	Export	258,1	60,3%	1,0%	263,7	59,1%	2,2%	1,32%
	Import	291,0	57,8%	-0,8%	293,0	57,5%	0,7%	0,40%
	Solde	-32,9			-29,3			
Zone euro	Export	201,9	47,2%	0,2%	204,8	45,9%	1,5%	0,69%
	Import	240,7	47,8%	-0,9%	242,1	47,5%	0,6%	0,29%
	Solde	-38,8			-37,3			
Europe hors UE	Export	30,7	7,2%	-4,7%	30,3	6,8%	-1,4%	-0,10%
	Import	39,7	7,9%	-8,9%	36,9	7,2%	-7,1%	-0,56%
	Solde	-9,0			-6,6			
Afrique	Export	27,5	6,4%	-0,6%	28,6	6,4%	4,1%	0,26%
	Import	26,3	5,2%	-3,2%	23,1	4,5%	-12,2%	-0,64%
	Solde	1,2			5,5			
Afrique du Nord	Export	15,1	3,5%	-3,1%	16,4	3,7%	8,2%	0,29%
	Import	15,0	3,0%	-4,8%	13,3	2,6%	-11,1%	-0,33%
	Solde	0,2			3,1			
Amériques	Export	42,1	9,8%	-2,4%	49,1	11,0%	16,6%	1,64%
	Import	42,9	8,5%	-4,5%	47,2	9,3%	9,9%	0,85%
	Solde	-0,8			1,9			
Amérique du Nord	Export	32,9	7,7%	1,7%	39,1	8,8%	19,1%	1,47%
	Import	36,3	7,2%	-3,0%	40,1	7,9%	10,5%	0,75%
	Solde	-3,4			-0,9			
Amérique du Sud	Export	7,9	1,8%	-11,3%	8,6	1,9%	8,6%	0,16%
	Import	5,8	1,1%	-11,7%	6,1	1,2%	5,7%	0,07%
	Solde	2,2			2,5			
Proche et Moyen-Orient	Export	13,5	3,2%	-2,7%	15,2	3,4%	12,7%	0,40%
	Import	11,8	2,4%	1,0%	9,6	1,9%	-18,9%	-0,44%
	Solde	1,7			5,6			
Asie	Export	54,3	12,7%	1,0%	57,1	12,8%	5,1%	0,65%
	Import	78,7	15,6%	2,3%	86,1	16,9%	9,4%	1,48%
	Solde	-24,4			-29,1			
Autres pays	Export	1,7	0,4%	-15,5%	2,1	0,5%	25,1%	0,10%
	Import	13,0	2,6%	39,8%	13,5	2,7%	4,1%	0,11%
	Solde	-11,3			-11,4			

Source : Douanes, DG Trésor

# Une facture énergétique en très forte baisse (-27%) mais encore équivalente à près des deux-tiers du déficit commercial total

- ✓ **La facture énergétique se réduit fortement en 2015 (-27%), passant de 54,7 Md€ à 40,1 Md€.** Il s'agit de sa 3<sup>ème</sup> année consécutive de baisse.
- ✓ Ce recul est dû à la baisse du prix du pétrole (-36% sur l'année en euros) tandis que les quantités de produits énergétiques importés ont augmenté. Au total, les importations énergétiques diminuent de 24% en valeur.
- ✓ **C'est cet allègement de la facture qui permet la réduction du déficit commercial sur l'année.**
- ✓ **L'énergie continue néanmoins de peser fortement sur notre balance commerciale,** équivalant à 63% de notre déficit total.

## 1. A 40,1 Md€, la facture énergétique se réduit de presque 15 Md€ (-27%), grâce à la chute du prix du pétrole.

A 40,1 Md€, la facture énergétique, qui désigne le solde importations - exportations de produits énergétiques<sup>18</sup>, s'allège de 14,6 Md€ soit -26,7% par rapport à 2014. Elle poursuit ainsi son mouvement à la baisse amorcé au 2<sup>ème</sup> semestre 2012.

**Cette diminution est due au fort recul des importations (-24,1% en valeur), lui-même lié à la chute du prix pétrole (-36% en euros pour le baril de Brent, en moyenne annuelle) et malgré une hausse des volumes importés (+9,3% pour le pétrole brut).**

**La dépréciation de l'euro limite légèrement l'impact sur notre facture énergétique de la baisse du prix du pétrole,** fixé en dollars au niveau international, avec un taux de change moyen euro-dollar en 2015 de 1,11 € pour un dollar, contre 1,33 € en 2014.

Dans le même temps, les exportations énergétiques,

**nettement plus faibles** (et consistant principalement en des produits pétroliers raffinés), **sont elles aussi en forte diminution (-17%), à 17,5 Md€.**

Au total et malgré sa réduction, **la facture énergétique continue de peser fortement sur notre commerce extérieur,** puisqu'elle équivaut encore à **63% du déficit total (CAF/FAB) – contre 72% en 2014.**

**Volatils en début d'année 2015, les cours du pétrole ont connu une nouvelle chute au second semestre, alors que les marchés restent excédentaires et que la croissance chinoise ralentit.**

Après avoir brutalement chuté entre mi-2014 et janvier 2015, passant de 110 \$ à 50 \$, **les cours du pétrole sont remontés et ont connu une volatilité marquée au premier semestre 2015 – contenue entre 50 \$ et 65 \$** - alimentée par de nombreuses incertitudes, portant notamment sur les négociations autour du programme nucléaire iranien et la crise grecque.

**Au second semestre 2015, les cours du Brent et du WTI (Western Texas Intermediate) ont de nouveau chuté pour atteindre 32 \$ fin décembre 2015, leur plus bas niveau en 11 ans.** Cette nouvelle baisse s'explique autant par la faiblesse de la demande mondiale de pétrole, en lien avec le ralentissement des émergents, que par le maintien d'une offre importante sur les marchés (maintien des quotas et augmentation de la production de l'OPEP, production non-conventionnelle nord-américaine qui s'infléchit mais reste élevée, stocks commerciaux atteignant leur maximum en 10 ans aux États-Unis). En outre, à moyen terme, les engagements pris à la COP 21 peuvent peser à la baisse sur les prix.

**En 2016, les marchés resteraient encore largement excédentaires.** L'Agence internationale de l'énergie ne prévoit qu'une reprise graduelle de la demande de pétrole brut, passant de 94,5 millions de baril/jour en 2015 (+1,8 Mb/j par rapport à 2014) à 95,8 Mb/j en 2016 (+1,3 Mb/j). **Le rééquilibrage du marché pétrolier courant 2016 proviendrait avant tout d'une reprise de la demande de pétrole dans les économies avancées et d'une ré-accélération graduelle des économies émergentes.** Les marchés devraient en effet rester bien approvisionnés en 2016 : d'une part la baisse des cours ne se répercute que progressivement en une baisse sensible de la production nord-américaine, d'autre part l'OPEP continuerait d'alimenter les marchés à hauteur de 31 Mb/j voire 32 Mb/j. Aux productions saoudienne et irakienne, en augmentation constante, s'ajoutera très rapidement une production iranienne à la suite de l'accord sur le programme nucléaire de Téhéran.

**De nombreux aléas géopolitiques pèsent toutefois sur ce scénario, entre conflits en Syrie, au Kurdistan irakien et au Yémen, tensions en Libye et entre l'Arabie Saoudite et l'Iran.**

<sup>18</sup> Les produits énergétiques sont entendus comme ceux regroupés dans les rubriques DE (« hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets »)

et C2 (« produits pétroliers raffinés et coke ») de la nomenclature agrégée (niveau A17).

## 2. Nos échanges énergétiques restent déficitaires sur la quasi totalité des produits, la France demeurant exportatrice nette d'électricité

Les produits bruts, constitués principalement de pétrole et de gaz, représentent les trois-quarts du

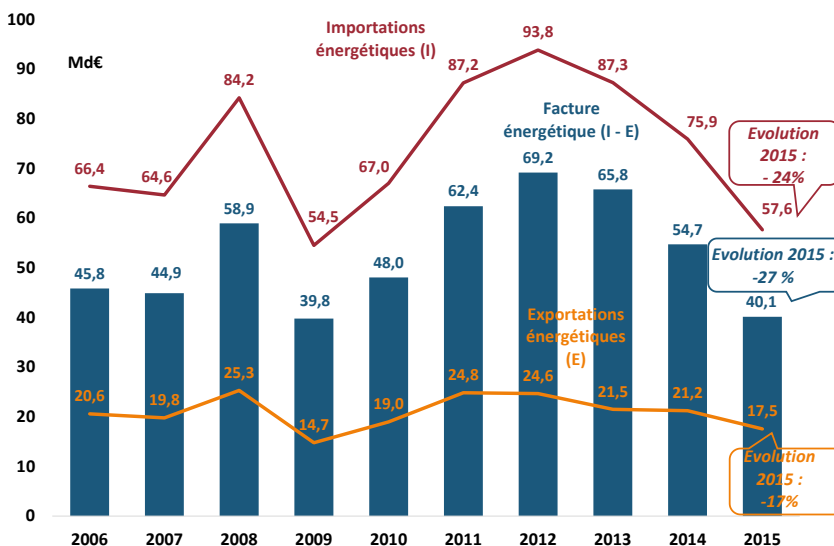
déficit énergétique. Les produits raffinés en constituent le quart restant.

La France est en revanche excédentaire sur l'électricité, de 2,3 Md€ en 2015, en hausse par rapport à 2014 (+7,7%).

La France est également exportatrice nette de déchets industriels (excédent de 2,1 Md€).

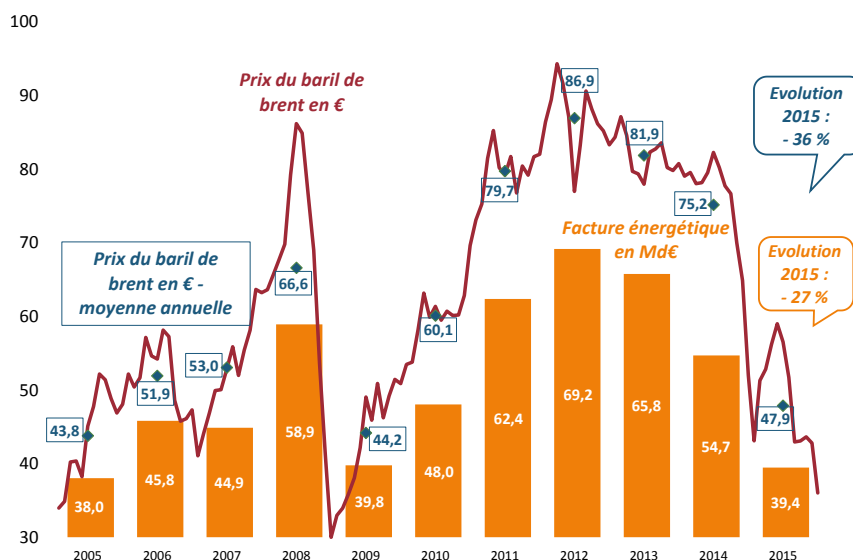
La facture énergétique se réduit pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, grâce à un nouveau recul des importations d'énergie en valeur

Source : Douanes, DG Trésor



La chute de plus d'un tiers du prix du pétrole en euros entre 2014 et 2015 explique l'essentiel de l'amélioration du solde énergétique

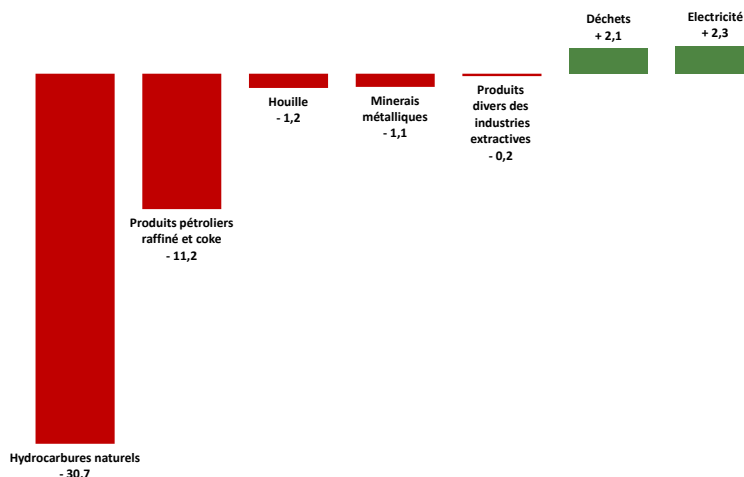
Source : Global Insight, Douanes, DG Trésor





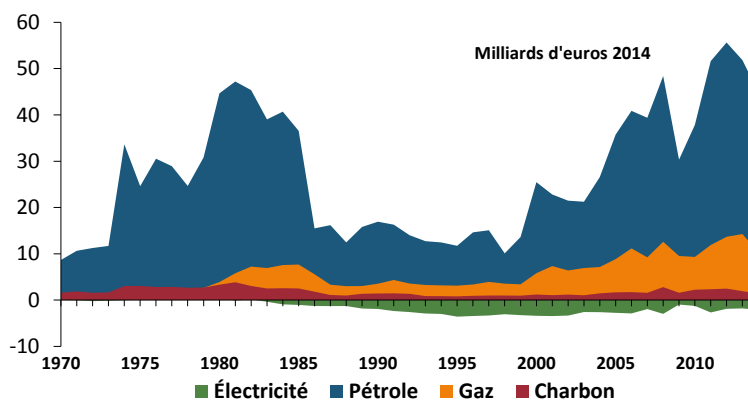
**Le pétrole et le gaz bruts représentent les trois-quarts du déficit énergétique, les produits raffinés le quart restant**

Source : Douanes, DG trésor



**Le pétrole reste sur longue période la principale composante de la facture énergétique, suivi par le gaz**

Source : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, données Pégase, d'après Douanes



N.B. : La facture de l'électricité apparaît en négatif, le secteur étant excédentaire.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

« La facture énergétique française comparée à celle des autres pays européens » <http://bit.ly/1rLbc4k>  
Direction générale des Douanes et droits indirects, *Etudes et éclairages* n°50, août 2014.

*Panorama énergie climat* (annuel) <http://bit.ly/1nq3QCS>  
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Commissariat général au développement durable, août 2015.

Voir en particulier la fiche « Importations, exportations, facture énergétique » <http://bit.ly/1PHAiHi>

*Bilan énergétique de la France* (annuel) <http://bit.ly/1Prc4Rg>  
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Commissariat général au développement durable, juillet 2015.

*Les Chiffres clés de l'énergie* (annuel) <http://bit.ly/1PHr11T>  
Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Commissariat général au développement durable, septembre 2015.

*Perspectives énergétiques mondiales* <http://www.worldenergyoutlook.org/>  
Agence internationale de l'énergie

# Nouvel excédent record pour le secteur aéronautique et spatial, à 22 Md€

- ✓ Le secteur aéronautique et spatial enregistre un nouvel excédent record en 2015, de 22 Md€, en progression de 8% par rapport à 2014.
- ✓ En 2015, le carnet de commandes des avionneurs a fortement baissé – mais celles d'Airbus se situent à un niveau très supérieur à celles de Boeing et représentent 10 ans de production au rythme actuel.
- ✓ En revanche les livraisons nettes d'Airbus sont sur l'année inférieures à celles de Boeing. Depuis 2012, l'écart des livraisons entre avionneurs est à l'avantage de Boeing.

## 1. Le secteur aéronautique et spatial enregistre un nouvel excédent record de 22 Md€.

Les exportations aéronautiques et spatiales progressent de 11,4% en 2015, après deux années de progression modérée (+1,1% en 2013 et +2,3% en 2014). En parallèle, le secteur connaît également une forte hausse des importations : +13,7% en 2015 après +9,0% en 2014.

En conséquence, l'excédent du secteur s'accroît, atteignant 22,2 Md€. A noter que l'excédent 2014 a été revu fortement à la baisse par les Douanes en 2015 (20,6 Md€ contre 23,6 Md€ initialement annoncés).

Le poids du secteur dans les exportations françaises poursuit sa progression et atteint près de 13%.

Les ventes d'Airbus, qui représentent près de la moitié des exportations aéronautiques et spatiales, affichent un niveau très élevé. Sur l'année, d'après les données des Douanes, Airbus a livré depuis la France 313

### Répartition du processus de production et de la part industrielle entre pays européens dans l'assemblage d'Airbus

L'assemblage et la livraison des Airbus sont réalisés principalement sur les sites de Toulouse et Hambourg :

- tous les A321 sont assemblés et livrés depuis Hambourg ;
- tous les A330 sont livrés depuis Toulouse ;

appareils, pour un montant total de 28,9 Md€, contre 321 appareils pour 25 Md€ en 2014.

## 2. La croissance du secteur en 2015 est essentiellement imputable à l'Amérique.

Les échanges intra-groupes liés au processus de production de l'industrie aéronautique et spatiale entre pays de l'Union européenne représentent traditionnellement près de la moitié des exportations françaises du secteur.

En particulier, près de la moitié des exports vers l'Allemagne correspond aux opérations réalisées par Airbus dans le cadre de la « fabrication coordonnée » entre les deux pays, le reste étant essentiellement composé d'exportations d'appareils transitant par l'Allemagne pour livraison ultérieure vers d'autres Etats.

L'Europe reste la première zone cliente, en partie du fait de ces échanges intra-groupe, et absorbe 42% de nos exportations (en progression de 1,5% sur l'année).

Elle est suivie par l'Asie (27% de nos exportations), qui est à l'origine de l'essentiel de l'excédent du secteur, avec un solde positif de près de 15 Md€. Parmi nos 10 premiers pays clients figurent 3 pays asiatiques : la Chine (11,1%), l'Indonésie (2,5%) et la Corée du Sud (2,0%). Nos ventes dans la zone sont en hausse sensible sur l'année (+1,4%).

L'Amérique représente 21% de nos exportations, concentrées sur les États-Unis (15,1%), et en forte hausse en 2015 (+33,8%).

Le Proche et Moyen-Orient représente 6% de nos exports, avec le Qatar et le Koweït comme premiers clients. Il enregistre une forte progression sur l'année (+34,9%).

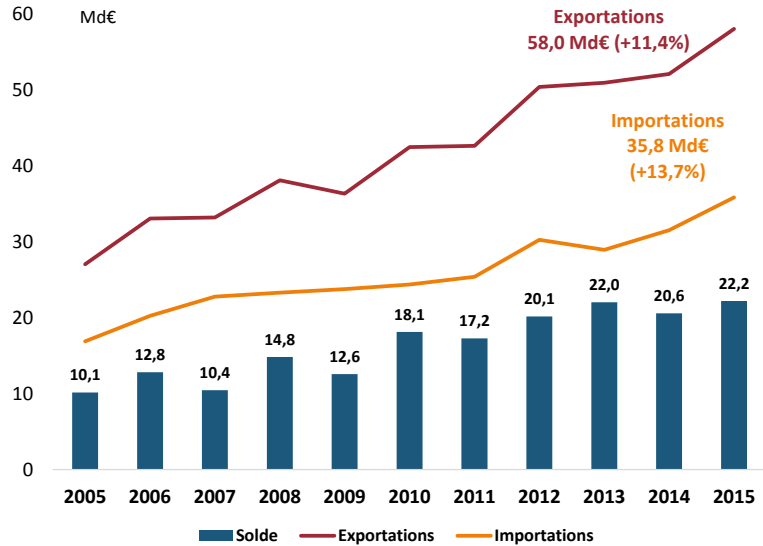
- les A380 sont tous assemblés à Toulouse mais la finalisation des appareils s'effectue à Hambourg (aménagement intérieur et peinture) et ils sont ensuite livrés directement depuis l'Allemagne ou rapatriés en France pour être livrés depuis Toulouse, selon la zone géographique des clients ;
- les A319 et A320 sont assemblés et livrés depuis les diverses chaînes d'assemblage d'Airbus, à Hambourg, Toulouse ou Tianjin.

En termes de part industrielle, la part française varie entre 30 % et 50 % selon le type d'appareil et la motorisation choisie. Notamment, même si aucune livraison n'est effectuée depuis le Royaume-Uni, la part britannique peut atteindre 30 % du prix de l'appareil – du fait de la conception des ailes et de la motorisation Rolls Royce le cas échéant – la part restante étant essentiellement allemande.

Les chiffres issus des statistiques douanières françaises ne comptabilisent comme livraisons que les ventes vers l'étranger d'appareils neufs assemblés en France. Leur montant comme leur nombre diffèrent donc des ventes totales de la société Airbus. En revanche, les chiffres globaux du commerce extérieur français en aéronautique incluent bien les exportations de produits semi-finis, ce qui explique que l'Allemagne soit le premier client de la France dans le secteur.

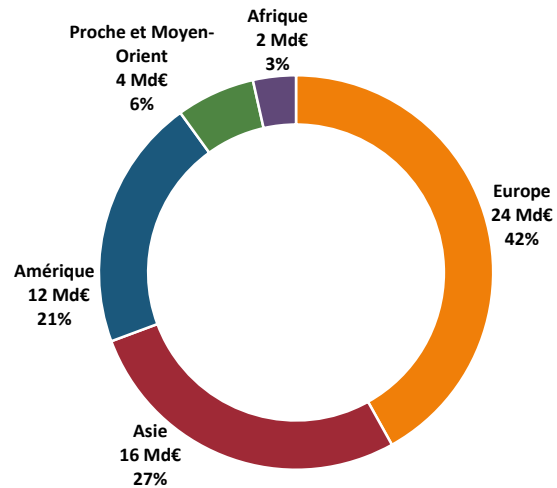
**Exportations et excédent atteignent un nouveau record**

Source : Douanes



**L'Europe demeure notre premier partenaire à l'exportation – mais en partie du fait des livraisons entre sites d'Airbus d'appareils en cours de fabrication**

Source : Douanes



**3. Nouveau record de livraisons pour Airbus, qui affiche cependant une année en repli en termes de commandes.**

**Nouvelles livraisons record pour Airbus, qui est toutefois dépassé par Boeing pour la 4ème année consécutive**

Airbus a livré au total 635 appareils en 2015, contre

629 en 2014, ce qui représente un nouveau record annuel de livraisons pour la société. Airbus est toutefois devancé par Boeing (qui enregistre 762 livraisons) pour la 4ème année consécutive. Boeing a su ajuster sa production pour tirer parti de la forte demande actuelle.

La gamme des A320 représente 77% des livraisons.

Le soutien étatique pour financer les livraisons d'Airbus et Boeing, à travers l'intervention des agences de crédit-export, diminue (moins de 9% en 2015 des livraisons

éligibles au crédit-export d'Airbus), dans un contexte de forte liquidité du marché bancaire et d'une confiance affichée des investisseurs dans la santé future du marché aéronautique.

**Le secteur aéronautique a connu une très forte expansion au cours des 10 dernières années.** Les livraisons annuelles des deux constructeurs ont plus que doublé entre 2005 et 2015, **tirées par une croissance de la demande qui dépasse largement la croissance économique mondiale.** La demande est désormais largement orientée vers les pays émergents (Chine, ASEAN, Moyen-Orient), avec une très forte demande sur les moyen-courriers (A320 et B737).

#### ***Une année en net repli en termes de commandes***

**2015 marque une baisse des commandes adressées aux deux principaux constructeurs. Les commandes de l'année s'élèvent à 1 036 avions pour Airbus et 768 pour Boeing.** Elles présentent en revanche un horizon de plus en plus long, généralement sur plusieurs années, et sont enregistrées dans le chiffre d'affaires au fil des livraisons.

**Le carnet de commandes d'Airbus représente ainsi plus de 10 ans de production** à son rythme actuel.

**Boeing et Airbus sont portés par le succès de leurs moyen-courriers B737MAX et A320NEO.**

**L'impact de la forte baisse des prix du carburant sur la demande d'avions est difficile à anticiper,** dans la mesure où la performance des appareils devient alors moins essentielle, des modèles anciens pouvant ainsi redevenir compétitifs. Toutefois, les compagnies aériennes ne paraissent pas anticiper une baisse prolongée du cours du pétrole et continuent d'investir pour moderniser leur flotte.

**L'avenir du programme A380 est en discussion, avec une forte pression de la compagnie Emirates sur Airbus pour disposer d'un A380 NEO, remotorisé.** L'A380, tout comme le 747, ont un marché potentiel plus étroit que les autres appareils. Ces quadrimoteurs nécessitent des lignes extrêmement fréquentées pour pouvoir être utilisés dans des conditions optimales par les compagnies. Les stratégies de hubs laissaient présager une hausse de la demande sur les long-courriers. La décision d'investir dans une remotorisation de l'A380 n'a pas été prise par Airbus, faute de perspectives suffisantes à ce jour sur les ventes de cet appareil.

***Les nouveaux programmes d'Airbus se poursuivent***

**L'A320 NEO,** version remotorisée du moyen-courrier d'Airbus, qui représente la majorité du carnet de commandes, **a volé pour la première fois en septembre 2014.** Le succès commercial de la gamme A320 s'accompagne d'une hausse de la production, avec l'ouverture de sa première usine sur le sol américain (en Alabama) et un objectif affiché de produire entre 40 et 50 appareils par an d'ici 2018.

**L'A350 a connu le début de sa vie opérationnelle en 2014, avec sa première livraison et son premier vol commercial** par la compagnie Qatar Airways. En 2015, l'appareil a fait l'objet de 14 livraisons, tandis qu'Airbus progresse dans la prochaine version de l'A350-100.

***ATR enregistre la meilleure année de son histoire, à la fois en termes de ventes et de livraisons***

**Le constructeur franco-italien d'avions régionaux ATR (Avions de transport régional) a réalisé en 2015 un nouveau record historique,** aussi bien en termes de livraisons – 88 appareils, principalement à destination des pays émergents, dont 17 ont bénéficié de crédit export (19% du total des livraisons, en baisse également). L'avionneur enregistre également 76 commandes fermes et 81 options.

**Les ATR, équipés de turbopropulseurs, bénéficient du développement de l'aviation régionale** et d'une consommation de carburant plus faible que leurs concurrents, qui vendent essentiellement des avions équipés de turboréacteurs (plus consommateur de carburant et plus bruyant). Le marché des turbopropulseurs a également bénéficié du développement du marché du leasing, qui démontre la confiance des investisseurs dans le long-terme sur ce type d'appareils.

#### **4. Dans le secteur spatial, des succès significatifs à l'export pour les constructeurs français de satellites et une année record pour Arianespace.**

***De nombreux succès à l'export pour les constructeurs français de satellites***

**Les deux constructeurs français – Airbus Defence & Space et Thales Alenia Space – ont remporté les contrats de 4 satellites de télécommunications commerciales géostationnaires,** sur les 18 qui leur étaient accessibles.

Ces mêmes constructeurs ont également signé 2 contrats d'importance pour des constellations de satellites de télécommunications non-géostationnaires : **O3B et OneWeb**.

Dans les domaines de la navigation et de l'observation de la Terre, l'ESA a opté en 2015 pour une fabrication française pour des segments des systèmes européens Galileo et Sentinel.

**Un carnet de commandes au plus haut et une activité opérationnelle record pour Arianespace**

En 2015, Arianespace a signé 8 contrats de lancements commerciaux vers l'orbite géostationnaire pour 14 satellites (6 lancements doubles et 2 lancements simples), se maintenant ainsi au 1<sup>er</sup> rang mondial avec une part de marché de plus de 50 %. A ces contrats commerciaux s'ajoutent 6 contrats de lancement non-géostationnaires, pour des clients institutionnels et pour la société OneWeb (21 lancements).

Arianespace, qui a lancé plus de la moitié des satellites de télécommunications actuellement en service, dispose d'un carnet de commande représentant 58 lancements et plus de 5,3 Md€, en forte hausse sur un an (+33%).

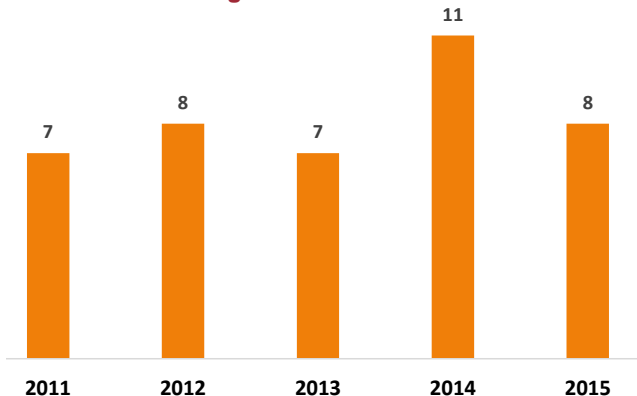
Arianespace a établi en 2015 un record de 12 lancements réussis en 12 mois (contre 11 en 2014 et 7 en 2013), répartis sur les 3 systèmes de lancements : 6 sur le lanceur lourd Ariane 5 ; 3 sur le lanceur moyen Soyouz ; 3 lancements sur le lanceur léger Vega.

**La Chine souhaite conquérir le marché aéronautique**

Le C919 du constructeur COMAC (*Commercial Aircraft Corporation of China*) a effectué son vol inaugural en novembre 2015. L'appareil ne présente pas de rupture technologique importante vis-à-vis de la concurrence, il est conçu pour rivaliser avec les gammes 737 de Boeing et A320 d'Airbus, des appareils monocouloirs qui constituent la gamme la plus vaste du marché mondial. La stratégie de commercialisation repose essentiellement sur une guerre des prix, COMAC affichant des prix catalogues bien inférieurs à ceux de Boeing et Airbus.

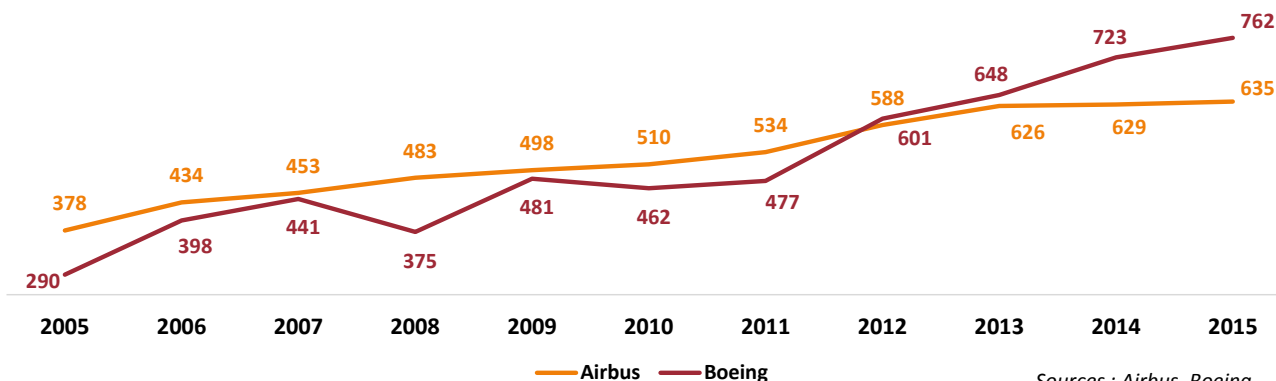
Cependant, le programme a cependant pris du retard dans sa phase de développement et les premières livraisons ne devraient intervenir qu'à partir de 2020. De plus, le constructeur chinois reste fortement dépendant de la technologie française et américaine.

**Le nombre de lancements annuels réalisés par Arianespace depuis le Centre spatial guyanais baisse légèrement en 2015**



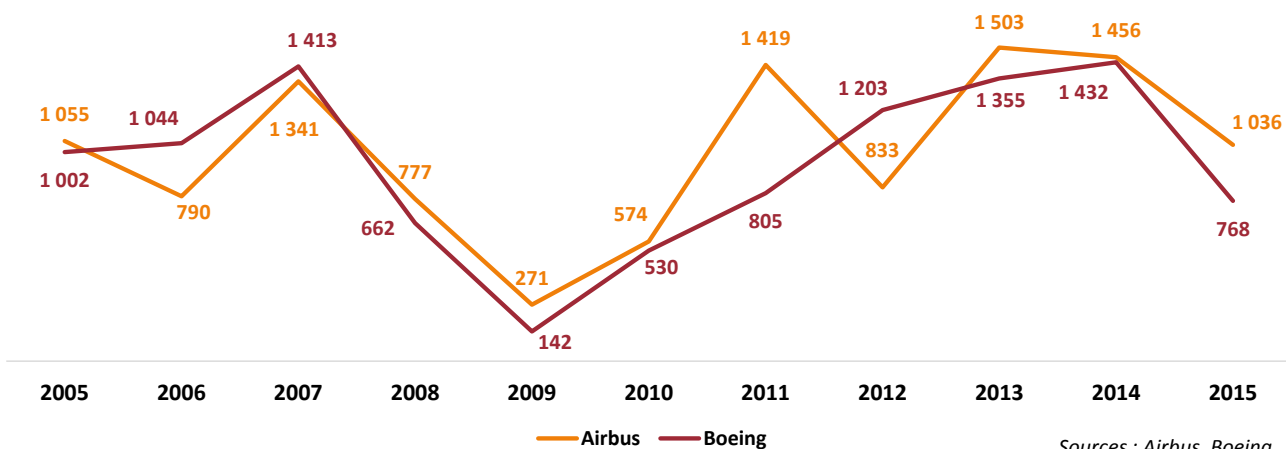
Source : Arianespace

**Depuis 2012, les livraisons nettes de Boeing sont supérieures à celles d'Airbus**



Sources : Airbus, Boeing

Les commandes nettes d'appareils d'Airbus et de Boeing sont en forte baisse en 2015, mais celles d'Airbus restent supérieures



**POUR EN SAVOIR PLUS :**

Les commandes et livraisons d'Airbus <http://bit.ly/1eZztd1>  
Tableau de suivi mensuel, sur le site du constructeur.

Rapport annuel du Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales <http://bit.ly/202h6t9>  
Résultats de l'industrie française aéronautique et spatiale, avec données statistiques, tableaux, graphiques.

« Filière aéronautique et spatiale dans le grand Sud-Ouest : un moteur économique concentré »  
<http://bit.ly/1SKX3iu>  
INSEE Analyses Midi-Pyrénées, septembre 2015.

« Les échanges aéronautiques, sous le signe de la mondialisation » <http://bit.ly/1mgfgHR>  
Direction générale des Douanes et droits indirects. *Études et éclairages*, septembre 2012.

## Les négociations commerciales bilatérales et plurilatérales ont progressé en 2015, tandis qu'à l'OMC les résultats restent plus modestes

- ✓ L'année 2015 s'est achevée par la 10<sup>ème</sup> conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Nairobi (15-19 décembre).
- ✓ En parallèle, les négociations plurilatérales sur les services et sur les biens environnementaux ont progressé.
- ✓ Plusieurs négociations bilatérales de l'Union européenne se sont également poursuivies : accords de libre-échange (ALE), notamment avec les Etats-Unis et le Japon, accords de protection des investissements (API) avec la Chine et la Birmanie. Les négociations avec le Vietnam ont quant à elles abouti en juillet à un accord de principe, qui devrait permettre une finalisation rapide du texte.
- ✓ Les accords dont la négociation avait été finalisée en 2014 (Canada, Singapour, Equateur) sont quant à eux en phase de révision juridique et de traduction. 3 accords de partenariat économique (APE) sont maintenant en phase de signature : avec la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) et la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC). De même, le processus de ratification des accords appliqués à titre provisoire depuis septembre 2014 avec la **Moldavie** et la **Géorgie** se poursuit, en vue de permettre leur entrée en vigueur complète et définitive. Enfin, l'accord de libre-échange complet et approfondi avec l'**Ukraine** est entré en application provisoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- ✓ À la suite de la **publication en octobre par la Commission européenne de sa stratégie en matière de politique commerciale et d'investissement**, le 1<sup>er</sup> semestre 2016 devrait être marqué par le **lancement de nouvelles négociations** (modernisation des accords avec le **Mexique**, le **Chili** et la **Turquie**, accord-cadre avec l'**Arménie** et à plus long terme des

accords de libre-échange avec l'**Australie** et la **Nouvelle-Zélande**). Il devrait également voir l'aboutissement des réflexions sur la politique européenne en matière de protection des investissements.

### 1. A l'OMC, les négociations plurilatérales, notamment sur les technologies de l'information, ont mieux progressé que les discussions multilatérales sur le programme de Doha.

*La conférence de Nairobi, qui marquait les 20 ans de l'OMC, n'est pas parvenue à clore la négociation du cycle de Doha – mais a permis quelques avancées en matière agricole et de développement.*

Les discussions à Nairobi n'ont pas permis de clore le cycle de Doha, ouvert en 2001, même si certaines avancées ciblées ont été obtenues. Les sujets de l'agenda de Doha qui n'ont pu être traités resteront donc sur la table de négociation à l'OMC, avec en outre l'inclusion possible de nouveaux sujets : agriculture, industrie, services, développement, règles ayant un impact sur le commerce mondial.

La conférence a en revanche permis des résultats sur l'un des aspects importants du volet agricole du cycle, le soutien à l'export, ainsi que sur les questions liées au développement. Plusieurs décisions ont été adoptées :

- sur la concurrence à l'exportation de produits agricoles : des règles contraignantes ont été adoptées sur les subventions aux exportateurs, ainsi que, bien que de manière moins précise, sur les crédits à l'exportation ayant un effet distorsif équivalent aux subventions, ainsi que sur certaines pratiques distorsives en matière d'aide alimentaire ;

- **sur le traitement préférentiel des pays les moins avancés (PMA)** dans le commerce mondial, à travers des régimes préférentiels dans le secteur des services ainsi que des préférences tarifaires sur le coton ;
- **sur le commerce électronique**, avec l'extension du moratoire sur les droits de douane qui s'applique à ces échanges.

Parallèlement, les processus d'accession à l'OMC de l'Afghanistan et du Libéria ont été finalisés<sup>19</sup>.

**En marge de la conférence de Nairobi a été conclu l'accord sur les technologies de l'information (ATI), 1er grand accord de réduction des droits de douane conclu à l'OMC en 18 ans.**

Il s'agit d'une **révision de l'accord en vigueur depuis 1996**, visant à étendre le nombre de produits. Lancée en 2012, la négociation avait été suspendue en amont de la conférence ministérielle de Bali en 2013, du fait d'importantes divergences de vues entre Etats-Unis et Chine, mais elle a repris en novembre 2014 après un accord sino-américain. **Le 24 juillet 2015, les 54 membres de l'OMC participants (dont l'UE, les Etats-Unis et la Chine) étaient parvenus à un accord sur une liste de quelque 200 produits, ce qui a permis une finalisation des négociations à Nairobi.** Cette liste comprend notamment les semi-conducteurs de nouvelle génération, les systèmes de navigation par GPS, les produits médicaux (IRM), les satellites de télécommunication et les écrans tactiles. Les délais de démantèlement des tarifs douaniers ont également fait l'objet d'un accord.

**Le commerce des produits concernés par cette révision est estimé à plus de 1 300 milliards de dollars par an, soit environ 7% du commerce mondial.** Cette révision de l'ATI, qui est le **premier grand accord de réduction des droits de douane conclu à l'OMC en 18 ans**, bénéficiera à tous les membres de l'OMC (en application de la clause de la nation la plus favorisée).

**Les négociations plurilatérales sur les services (TiSA) et les biens environnementaux (EGA) se poursuivent.**

L'initiative plurilatérale en vue d'un accord sur le commerce des services (TiSA - *Trade in Services Agreement*), lancée en mars 2013 par l'Australie et les Etats-Unis, à la suite de l'enlisement des négociations multilatérales sur ce sujet, réunit désormais 23 membres de l'OMC, dont l'Union européenne<sup>20</sup>. Aucun des BRICS n'en fait en revanche partie à ce stade. **Cet accord devrait améliorer l'accès des entreprises françaises au marché des services des Etats partenaires**, notamment dans des pays avec lesquels il n'existe pas actuellement d'accord commercial (comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Hong-Kong ou Taïwan) ou là où les accords commerciaux en vigueur ne comportent pas de dispositions sur les services (Turquie). Le 16<sup>ème</sup> cycle de négociation a eu lieu en janvier-février 2016. Aucune date n'est actuellement fixée pour la fin des négociations, l'UE souhaitant laisser l'initiative ouverte pour atteindre une masse critique de membres de l'OMC, dans la perspective d'une multilatéralisation de l'accord à terme.

La **négociation plurilatérale sur les biens environnementaux** (EGA - *Environmental Goods Agreement*), lancée en juillet 2014, rassemble quant à elle à ce jour 17 membres de l'OMC<sup>21</sup>, dont l'Union européenne, les Etats-Unis, la Chine et le Japon. Elle vise à **libéraliser les échanges de produits environnementaux** (liés aux énergies renouvelables, à la gestion des déchets, etc.). **Les discussions n'ont pas pu être finalisées à l'occasion de la conférence de Nairobi** mais, au vu des progrès récents constatés, **les parties espèrent trouver un accord sur la liste des biens à libéraliser courant 2016.** L'Union européenne est favorable à cet accord et vise, en parallèle du démantèlement tarifaire, l'inclusion dans cette négociation d'un volet sur les services et sur les barrières non-tarifaires.

<sup>19</sup> L'adhésion du Kazakhstan a été confirmée lors du Conseil général de l'OMC des 27 et 28 juillet 2015.

<sup>20</sup> Australie, Canada, Chili, Colombie, Corée, Costa-Rica, Etats-Unis, Hong-Kong, Israël, Islande, Japon, Liechtenstein, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Paraguay, Pérou,

Suisse, Taipei chinois, Turquie, Union européenne (qui représente 28 membres de l'OMC).

<sup>21</sup> Australie, Canada, Chine, Costa Rica, Etats-Unis, Union européenne, Hong-Kong, Japon, Corée, Nouvelle-Zélande, Norvège, Singapour, Suisse, Taiwan.



## 2. Les nombreuses négociations bilatérales engagées au cours des dernières années avec des pays tiers ont connu des progrès contrastés en 2015.

*Les négociations avec le Vietnam ont été conclues en décembre.*

Les négociations de l'accord de libre-échange avec le Vietnam, engagées en juin 2012, ont été conclues politiquement en août 2015. Le texte, désormais en cours de « legal scrubbing » ou « toilettage juridique », devra ensuite être ratifié par le Vietnam et les Etats membres de l'UE avant son entrée en vigueur.

Même s'il est difficile à ce stade d'établir un bilan complet de cet accord, celui-ci apparaît globalement satisfaisant. L'UE a obtenu une amélioration notable de l'accès au marché vietnamien, avec une élimination quasi-totale des droits de douane, une ouverture des marchés publics, de la distribution des produits pharmaceutiques et de médicaments, une libéralisation des services (notamment dans les secteurs de la banque et des assurances, de la distribution et des services juridiques) ou encore une meilleure protection des investissements. Les résultats sont également positifs en matière sanitaire et phytosanitaire (SPS), ainsi que sur les règles d'origine et les questions de concurrence. L'UE a enfin obtenu la protection de 169 indications géographiques, dont 36 françaises, ainsi que la protection complète de l'indication « Champagne » dans les 10 ans suivant l'entrée en vigueur de l'accord. En matière tarifaire, les intérêts de la France ont globalement été pris en compte. Certains points sensibles restent néanmoins à finaliser au niveau technique, notamment sur le traitement des sucres spéciaux.

*La négociation du Partenariat transatlantique avec les Etats-Unis devrait s'accélérer, de même que la négociation avec le Japon.*

Des négociations avec 2 partenaires économiques de premier plan, les Etats-Unis et le Japon, ont été lancées en 2013.

La négociation du Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI/TTIP) devrait s'intensifier en 2016. Elle était suspendue, jusqu'à l'été 2015, à l'adoption par le Congrès américain d'une « Trade Promotion Authority » (TPA) donnant mandat au Président de négocier et de conclure des accords

commerciaux. La TPA a été votée le 24 juin et promulguée le 29 juin, ouvrant la perspective d'une phase d'accélération des négociations, confirmée lors du sommet du G7 à Elmau les 7 et 8 juin 2015. Sans qu'ait été fixée une échéance précise pour la conclusion de l'accord, des avancées substantielles sur les volets clés de la négociation sont souhaitées par les partenaires pour l'année 2016. Une inflexion positive a été marquée lors de la 11<sup>ème</sup> session de négociation (19-23 octobre) mais elle doit encore être confirmée d'ici le prochain cycle prévu en février. L'Union européenne et la France souhaitent un accord ambitieux et équilibré, permettant une ouverture substantielle des marchés publics fédéraux et subfédéraux américains, un accès accru au marché des services, notamment de transport (maritime, aérien) et postaux, la levée des barrières non-tarifaires, notamment dans le domaine sanitaire et phytosanitaire, une convergence réglementaire ambitieuse, notamment en matière de services financiers, un volet concurrence comprenant des règles en matière d'aide d'Etat et la protection des indications géographiques européennes sur le territoire américain. Par ailleurs, la France reste vigilante sur le volet agricole et sur le maintien d'un haut niveau d'exigence sanitaire et socio-environnementale de l'Union européenne.

A l'inverse, la négociation entre l'UE et le Japon, engagée il y a plus de deux ans, progresse lentement et le sommet UE-Japon du 29 mai 2015 n'a pu qu'en prendre acte. La déclaration conjointe ne fixe aucune échéance précise pour la conclusion de l'accord. L'UE attend des efforts substantiels du Japon sur le volet réglementaire et une réduction importante des barrières non-tarifaires, très nombreuses au Japon, qui reste un marché très protégé, en particulier pour les produits alimentaires. Des avancées substantielles sont également attendues en matière d'ouverture des marchés publics, en particulier dans le secteur ferroviaire japonais, ainsi que dans les services (financiers et de transport maritime).

*La négociation d'un accord de protection des investissements avec la Chine se poursuit, des discussions similaires ont débuté avec la Birmanie et sont envisagées avec Hong-Kong et Taïwan*

La Commission européenne a entamé en 2014 des négociations pour la conclusion d'un accord de protection des investissements avec la Chine. Le 8<sup>ème</sup> cycle de négociation a eu lieu en novembre-décembre 2015 et n'a pas permis de parvenir à un texte consolidé

à la fin de l'année, selon l'objectif fixé lors du dernier sommet UE-Chine (29 juin 2015). En effet, **les discussions portent toujours sur la délimitation du périmètre de l'accord**, dans lequel l'Union européenne souhaite inclure un volet « accès au marché » (ou « pré-établissement »), afin de lever les nombreux obstacles qui subsistent aux investissements étrangers en Chine. **L'accord avec la Birmanie**, dont la négociation a débuté en février 2015, se limite quant à lui à la protection de l'investissement (ou « post-établissement »). Après un 3<sup>ème</sup> cycle de négociation en octobre dernier, les discussions devraient reprendre à l'issue du processus électoral birman.

***Le processus de conclusion des accords finalisés (Canada, Singapour, Equateur, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique australe) ou appliqués à titre provisoire (Moldavie, Géorgie) en 2014 se poursuit***

**Les accords avec le Canada** (Accord économique et commercial global – AECG/CETA) **et Singapour, dont les négociations ont été finalisées en septembre 2014, sont actuellement en cours de « toilettage » juridique et de traduction.** À la suite de la conclusion des négociations avec **Singapour**, la Commission européenne a saisi en juillet 2015 la Cour de justice de l'UE d'une demande d'avis portant sur la question de la répartition des compétences entre l'UE et ses Etats membres. .

**Ces accords sont importants à plusieurs titres.** D'une part, il s'agit d'accords conclus avec des Etats membres, l'un de l'Accord de Libre-échange nord-américain (ALENA), l'autre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), dont d'autres membres sont ou pourraient être prochainement engagés dans des négociations commerciales avec l'UE. D'autre part, des résultats ambitieux ont été obtenus dans ces deux accords en matière de libéralisation des services et de protection de la propriété intellectuelle, notamment de nos indications géographiques. **L'application provisoire de ces deux accords est envisagée pour 2017.**

Les négociations avec **l'Equateur** en vue de son adhésion à l'accord de libre-échange déjà appliqué à titre provisoire avec la Colombie et le Pérou ont été conclues à l'été 2014. Le texte est actuellement en train de suivre le processus de toilettage juridique et de traduction avant de pouvoir être soumis aux parties pour signature avant entrée en vigueur. Afin que l'Equateur ne perde pas le bénéfice du régime spécial d'encouragement en faveur du développement durable

et de la bonne gouvernance (« SPG+ ») d'ici l'entrée en vigueur de l'accord, la période transitoire de ce régime préférentiel a été étendue pour ce pays jusqu'au 31 décembre 2016.

**Les accords de partenariat économique conclus avec l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe sont en phase de signature au 1<sup>er</sup> semestre 2016.**

**Le sommet du « Partenariat oriental »,** tenu à Riga en mai, a permis de faire le point sur la mise en œuvre des accords de libre-échange complets et approfondis (ALECA) appliqués à titre provisoire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 avec la **Moldavie** et la **Géorgie** et d'envisager les voies de coopération possibles avec les autres partenaires. S'agissant de **l'Ukraine**, les consultations trilatérales se sont poursuivies jusque fin décembre entre l'UE, l'Ukraine et la Russie, pour apporter des réponses aux préoccupations russes dans 3 domaines agréés : les procédures douanières, les obstacles techniques au commerce et les dispositions sanitaires et phytosanitaires mais ont abouti à un échec, les demandes russes n'étant pas compatibles avec la mise en œuvre de l'ALECA entre l'UE et l'Ukraine. Ce dernier est finalement entré en application provisoire au 1<sup>er</sup> janvier 2016 (date qui avait été repoussée en raison des demandes de la Russie). La Russie a, à la même date, suspendu sa zone de libre-échange avec l'Ukraine et a étendu à l'Ukraine l'embargo sur les produits alimentaires déjà imposé à l'UE. L'Ukraine a en réponse mis en place un embargo sur certains produits russes (viande, poisson, fromage, café, cigarettes, alcool, thé, friandises, cosmétique, équipements pour chemins de fer et locomotives) qui est entrée en vigueur le 10 janvier 2016.

#### **Prolongation jusqu'au 6 août 2016 de l'embargo russe sur des produits agricoles et agroalimentaires**

**En réponse aux sanctions ciblées décidées par l'Union européenne en mars 2014 face à la détérioration de la situation en Ukraine, la Russie a mis en place en août 2014 un embargo sur certains produits agricoles et agroalimentaires. Celui-ci a été reconduit pour un an le 24 juin 2015, à la suite de l'annonce de la prolongation des sanctions occidentales à l'encontre de la Russie.**

Depuis le 7 août 2014, la Russie interdit ainsi l'entrée sur son sol d'une grande partie des produits alimentaires (viandes, produits de la pêche, produits laitiers, fruits et légumes, produits transformés) en provenance de l'Union européenne, des Etats-Unis, du Canada, de la Norvège et de l'Australie. **Cette mesure vient s'ajouter à l'embargo sanitaire en vigueur depuis février 2014 sur le porc et les produits à base de porc** en provenance de l'ensemble du territoire européen. Par ailleurs, une **taxe sur les exportations de céréales russes** a également été mise en place à

partir du 1<sup>er</sup> février 2015, afin de limiter la hausse des cours sur le marché intérieur et de garantir la sécurité alimentaire du pays.

La France est affectée par ces décisions, avec un manque à gagner estimé à plus de 300 millions d'euros, et des mesures d'urgence ont été adoptées à Bruxelles, qui n'ont cependant pas permis de compenser pleinement l'impact de l'embargo. La France a mis en place un dispositif interministériel visant à identifier des débouchés alternatifs (selon une logique de couples pays/produits) pour accélérer la levée des barrières non tarifaires et réorienter les exportations des produits touchés par l'embargo.

### 3. Le 1<sup>er</sup> semestre 2016 devrait être marqué par l'aboutissement des réflexions sur la politique européenne en matière de protection des investissements.

***Nouvelle stratégie européenne en matière de commerce et d'investissement : « Trade for All : Towards a more responsible trade and investment policy »***

La Commission européenne a publié une communication le 14 octobre 2015 sur la stratégie européenne pour le commerce et l'investissement. Par cette communication la Commission entend répondre au débat actuel et aux inquiétudes de la société civile sur la conduite de la politique commerciale par l'UE, en particulier dans le contexte des négociations du Partenariat transatlantique. Elle fixe l'objectif de replacer à terme l'OMC au cœur des négociations commerciales, ainsi que d'améliorer la transparence dans les négociations commerciales. Elle mentionne plusieurs domaines dans lesquels la Commission souhaite être proactive et ambitieuse, en particulier : commerce des services, commerce électronique, lutte contre la corruption et promotion de la bonne gouvernance, promotion du développement durable et protection des investissements. S'agissant de l'agenda de négociations bilatérales, la priorité demeure la conclusion du TTIP ; la priorité géographique stratégique mise en avant est la région Asie/Pacifique. Ces grandes priorités sont largement reprises dans le programme de la Présidence néerlandaise du Conseil de l'UE au 1<sup>er</sup> semestre 2016 (cf. encadré infra).

#### **Programme de la Présidence néerlandaise au 1<sup>er</sup> semestre 2016 en matière de politique commerciale**

Durant la présidence néerlandaise, l'agenda commercial de l'UE sera guidé par les négociations sur des accords bilatéraux de libre-échange, notamment avec les États-Unis, le suivi de la 10<sup>ème</sup> conférence ministérielle de l'OMC et les règlements relatifs aux minéraux de conflit et aux équipements de torture. Au sein du conseil CAE Commerce et du Comité de politique commerciale (CPC), la

présidence néerlandaise assistera la Commission dans les négociations sur les accords de libre-échange ; elle collaborera de façon constructive avec le Parlement européen afin de mener à bien les processus législatifs en cours.

Les négociations sur l'accord de libre-échange entre l'UE et les USA (**Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement, PTCI**) suscitent l'intérêt du public européen. Le Conseil européen étant désireux de voir rapidement aboutir les négociations, la présidence néerlandaise s'efforcera de faciliter leur avancement et ce, dans le respect du débat public. Les avancées suivantes pourraient être réalisées durant la présidence néerlandaise : règlement des derniers points de discussion de l'accord de libre-échange entre l'UE et le Japon, début des pourparlers avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, mandat autorisant la Commission à moderniser l'accord de libre-échange actuel avec le Mexique.

S'agissant des services (outre les volets services des négociations ALE), la présidence néerlandaise accorde une attention particulière à la négociation plurilatérale de l'ACS/TISA, ainsi qu'au traitement du numérique dans les accords commerciaux.

La 10<sup>ème</sup> conférence ministérielle de l'OMC s'est déroulée en décembre 2015. Durant la présidence néerlandaise, l'UE entamera la mise en œuvre opérationnelle des mesures convenues. Les Pays-Bas entendent en outre stimuler la discussion sur l'agenda post-Nairobi, et sur l'avenir et le rôle de l'OMC dans le système commercial multilatéral.

Concernant les dossiers législatifs, les Pays-Bas demanderont au conseil de se prononcer sur la proposition de la Commission visant à promouvoir un commerce responsable des **minéraux originaires des zones de conflit ou à haut risque** (règlement sur les minerais des conflits). Ils reprendront également le trilogue avec le Parlement européen et la Commission sur la révision du **règlement contre la torture**, qui prévoit le contrôle du commerce des biens susceptibles d'être utilisés à des fins de torture ou d'exécution. Les Pays-Bas comptent mener à bien ce trilogue lancé à la fin de la présidence luxembourgeoise.

L'expiration du traité de Cotonou en 2020 offre à l'UE et aux **pays ACP** (79 pays d'Afrique, des Caraïbes et de l'océan Pacifique) l'occasion de revoir leurs relations mutuelles. Les préparatifs du lancement officiel des négociations, au plus tard en 2018, battent leur plein. La présidence néerlandaise stimulera un débat ouvert et éclairé, veillera à ce que les pays ACP y soient impliqués en temps voulu et contribuera à une évaluation interne solide de l'acquis de Cotonou.

Enfin, les Pays-Bas œuvreront pour le développement au niveau européen de la **synergie entre aide et commerce**. Le large éventail d'instruments dont dispose l'UE, parmi lesquels la politique commerciale et la coopération au développement, peut lui permettre de jouer un rôle de premier plan et d'avoir un grand impact sur la scène mondiale. C'est pourquoi les réunions informelles du CAE (Commerce) et du CAE (Développement), qui se tiendront l'une après l'autre, prévoient un volet commun pour les ministres chargés de ces deux portefeuilles.

La présidence néerlandaise favorisera la responsabilité sociale et environnementale des entreprises à l'international et mettra à l'ordre du jour la pérennisation des chaînes de valeur mondiales. Les conclusions de la conférence organisée par les Pays-Bas fin 2015 offriront des pistes de réflexion en la matière.

***De nouvelles négociations seront engagées à brève échéance : celles avec la Tunisie ont été lancées à l'automne, tandis que les étapes préparatoires aux négociations avec l'Arménie,***

### ***les Philippines et le Mexique sont maintenant finalisées***

**Les négociations en vue d'un accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) entre l'UE et la Tunisie ont été officiellement lancées le 13 octobre 2015, avec un premier cycle de discussions dans la foulée.** Cet accord dit de « nouvelle génération » (par rapport à celui conclu en 1995 dans le cadre du processus de Barcelone) couvrira de nombreux domaines : services, investissement, propriété intellectuelle notamment. L'objectif est de permettre une intégration progressive de la Tunisie au marché intérieur européen, en mettant un accent renforcé sur les aspects réglementaires (réforme du système douanier, normes sanitaires et phytosanitaires, convergence réglementaire avec l'acquis de l'UE). La France a de nombreux intérêts offensifs dans cette négociation, notamment dans le secteur des services (transports, services liés à l'environnement et à l'énergie, services financiers, tourisme), que la Tunisie s'apprête à ouvrir de manière substantielle pour la première fois à des pays tiers, mais aussi en matière agricole (produits carnés, produits laitiers, produits transformés) et industrielle. Elle a en revanche peu d'intérêts défensifs, y compris dans le domaine agricole.

**S'agissant de l'Arménie**, le déplacement à Erevan, les 17 et 18 mars 2015, du commissaire européen Hahn en charge de la politique européenne de voisinage et de l'élargissement a permis d'**acter le principe d'un nouvel accord de coopération** et d'en préciser les contours. **Un projet de mandat de négociation a été proposé par la Commission** aux Etats membres en mai 2015. Son adoption en septembre prochain devrait permettre de lancer rapidement les négociations, que la France suivra attentivement, en particulier en ce qui concerne la protection des indications géographiques, notamment sur les vins et spiritueux.

**Les négociations avec les Philippines devraient commencer au mois d'avril 2016.** Elles s'inscrivent dans la stratégie globale de l'UE avec les pays de l'ASEAN. La France a de nombreux intérêts offensifs dans ces négociations. En matière tarifaire, l'objectif sera l'abaissement des droits de douane philippins, qui sont relativement élevés, en particulier dans le domaine agroalimentaire, de l'automobile, des équipements industriels et machines, des produits pharmaceutiques. Dans le domaine non tarifaire, la Commission visera la levée des divers obstacles au commerce qui perdurent dans ce pays : levée des limites aux investissements étrangers, reconnaissance des normes et levée des

barrières sanitaires et phytosanitaires, reconnaissance de l'UE comme entité sanitaire unique et allègement des procédures d'agrément, libéralisation du commerce dans les services et l'investissement, accès accru aux marchés publics. Enfin, le règlement des différends, l'environnement, la corruption et les entreprises d'Etat seront traités dans ces négociations. Les intérêts défensifs français se concentrent dans le secteur agricole, et en particulier sur les productions des régions ultrapériphériques (banane, sucre et rhum).

**Les négociations en vue de la modernisation de l'accord en vigueur entre l'UE et le Mexique devraient débuter au premier semestre 2016.** L'exercice préparatoire au lancement des discussions et l'étude d'impact ayant été finalisés, la Commission a transmis fin décembre aux Etats membres le projet de mandat de négociation qui devrait être adopté en début d'année 2016, ainsi que l'étude d'impact. L'objectif sera d'obtenir des résultats substantiels sur les intérêts offensifs de la France : diminution des droits de douane, en particulier dans le secteur agroalimentaire (produits laitiers, carnés et transformés notamment), levée des barrières non tarifaires, amélioration de l'accès au marché mexicain pour les services, les investissements ou encore les marchés publics. La France souhaite également l'intégration de « nouveaux sujets » dans l'accord, comme la protection des investissements ou le développement durable. Il conviendra par ailleurs de veiller à la défense de nos sensibilités, notamment dans le secteur agricole (banane, sucre, céréales). La Commission vise un accord « comparable et compatible » avec le CETA et le TTIP.

Enfin, l'Union douanière UE-Turquie devrait être modernisée en voyant son champ étendu. Les négociations formelles pourraient être lancées fin 2016.

### ***Adoption et mise en œuvre de la nouvelle doctrine européenne en matière de protection des investissements et de règlement des litiges investisseur-Etat***

**L'intensité du débat public en Europe autour de l'arbitrage investisseur-Etat (ou ISDS) avait conduit la Commission européenne à suspendre les négociations du chapitre « Investissements » du PTCl en janvier 2014 et à organiser une vaste consultation publique** sur ce dispositif. Celui-ci était principalement critiqué pour son manque de légitimité (question de l'indépendance et de l'impartialité des arbitres notamment), ainsi que pour la capacité qu'il offre à des entreprises étrangères de contester des choix de

politiques publiques des Etats, comme l'illustrent certaines affaires emblématiques récentes telles que Vattenfal c/ Allemagne ou Phillip Morris c/ Australie.

**Début 2015, la Commission européenne a pris acte des résultats – largement critiques – de cette consultation, en esquisant les principaux axes d'une réforme de la protection de l'investissement et de l'ISDS :** droit à réguler de l'Etat, transparence des tribunaux arbitraux, instauration d'un mécanisme d'appel et articulation entre l'arbitrage international et les voies de recours internes.

**En mai 2015, la France a formulé des propositions ambitieuses** (cf. encadré infra) pour concrétiser ces différents axes de réforme – notamment sur la protection du droit à réguler, l'indépendance des arbitres et l'instauration d'un mécanisme d'appel.

**La plupart ont été reprises dans le projet de texte présenté par la Commission en septembre 2015, qui a reçu le soutien d'une majorité des Etats membres et de la Commission INTA du Parlement européen.**

**Le principal apport du texte de la Commission réside dans la mise en place d'un « Investment Court System », qui constitue une véritable rupture par rapport à la pratique actuelle de l'arbitrage et que la Commission présente comme une première étape vers l'instauration d'une véritable cour multilatérale permanente.** La Commission propose d'instaurer dans le cadre du PTCI une cour bilatérale composée de juges hautement qualifiés qui seraient désignés par les parties au traité (et non par les parties en litige comme c'est le plus souvent le cas à l'heure actuelle). Ces juges seraient nommés pour un mandat de six ans renouvelable, pendant lequel ils auraient l'interdiction d'exercer en parallèle des fonctions de conseil dans d'autres procédures de règlement des différends investisseur-Etat. La cour que propose d'instaurer la Commission serait en outre dotée d'un mécanisme permanent d'appel et d'annulation des décisions rendues par le tribunal de première instance, ce qui constitue une véritable innovation.

**Le texte de la Commission renforce également la protection du droit à réguler de l'Etat.** Une clause « chapeau », située en tête de chapitre, précise ainsi que les dispositions relatives à la protection de l'investissement ne sauraient faire obstacle à l'adoption

de mesures destinées à protéger l'environnement, la santé publique, la moralité publique, les normes sociales, les consommateurs ou la diversité culturelle. Il est en outre précisé que les investisseurs ne sauraient se prévaloir des dispositions de l'accord au seul motif que la législation de l'Etat d'accueil de leur opération a changé, y compris dans un sens défavorable à leurs intérêts économiques.

**La Commission a officiellement soumis ce texte à la partie américaine en novembre dernier. Il sera discuté pour la première fois au cours de la prochaine session de négociation avec les Etats-Unis, en février 2016.** En parallèle, la nouvelle approche européenne devra être transposée, dans toute la mesure du possible, aux autres négociations en cours. Le Vietnam a d'ores et déjà accepté d'intégrer l'« Investment Court System » dans l'ALE en cours de finalisation avec l'UE, qui a également présenté sa nouvelle approche au Japon, à la Chine, à la Birmanie et au Canada.

#### Rappel des principales propositions françaises pour un nouveau mode de règlement des litiges entre investisseurs et Etats

Pour renforcer la **protection du « droit à réguler » des Etats**, la France a proposé notamment :

- de clarifier les concepts-clés de la protection des investissements (« traitement juste et équitable », « attentes légitimes », « clauses de non-discrimination » et « expropriation indirecte ») ;
- de prévoir des « exceptions générales », inspirées de l'article XX du GATT<sup>22</sup>, permettant aux normes et standards de protection des investissements de céder le pas face aux mesures d'intérêt général que les Etats adoptent, en particulier pour la protection de l'environnement et de la santé ou pour prévenir ou résoudre une crise financière (restructuration de dettes souveraines, résolution bancaire) ;
- ou encore de garantir le respect des lois et réglementations nationales par les investisseurs étrangers, en permettant notamment aux tribunaux arbitraux de statuer sur des demandes reconventionnelles, pour faire sanctionner la violation de la législation de l'Etat par les investisseurs étrangers.

La France souhaite également la **mise en place d'une cour** statuant sur des différends intentés sur la base des accords de l'UE, ce qui permettrait au système actuel, qui repose sur des tribunaux *ad hoc*, de s'orienter vers une organisation juridictionnelle permanente, comme le préconise d'ailleurs, à plus long terme, la Commission européenne. La France propose ainsi la création **une cour permanente qui serait chargée de réexaminer les sentences arbitrales et de gérer une liste préétablie d'arbitres** qui seraient sélectionnés par les Etats parties au traité.

Afin de **rehausser les exigences éthiques imposées aux arbitres**

<sup>22</sup> L'article XX du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT) prévoit des cas dans lesquels les membres de l'OMC peuvent être exemptés des règles du GATT.

et d'améliorer le fonctionnement et la transparence des procédures, la France propose notamment l'introduction d'un code de déontologie obligatoire prescrivant une stricte interdiction de cumuler des activités d'arbitres et de conseil par l'instauration de périodes de quarantaine et la mise en place de garanties dissuasives pour éviter les plaintes abusives des investisseurs, en prévoyant des pénalités financières et en limitant le phénomène de « *treaty shopping* ».

### Plusieurs dossiers législatifs seront poursuivis ou relancés

Deux projets de règlements arrivent en phase de trilogue avec le Parlement européen :

- anti-torture : proposition de règlement modifiant le règlement 1236/2005 concernant le commerce de certains biens susceptibles d'être utilisés pour infliger la peine capitale, la torture ou d'autres

peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

- minerais de conflit : proposition de règlement instaurant un mécanisme européen dans le cadre du devoir de diligence relatif aux chaînes d'approvisionnement, pour les importateurs responsables d'étain, de tantale et de tungstène, de leur minerais et d'or originaires de zones de conflit ou à haut risque.

La France souhaite que la Commission fasse une proposition législative s'agissant de la réciprocité dans l'ouverture des marchés publics (*international procurement initiative, IPI*) et que le dossier de la modernisation des instruments de défense commerciale puisse être réactivé au cours de l'année 2016

### POUR EN SAVOIR PLUS :

Les négociations commerciales, sur le site du ministère des affaires étrangères et du développement international <http://bit.ly/1QFJpNn>

Rapport 2015 sur la stratégie du commerce extérieur de la France et la politique commerciale européenne <http://bit.ly/1ROM093>

Ministère des affaires étrangères et du développement international, décembre 2015.

Rapport Annuel 2015 de l'OMC <http://bit.ly/200XHyh>  
Organisation mondiale du commerce (OMC), 2015.

Rapport sur le commerce mondial 2015 (annuel) <http://bit.ly/1PhGr0K>  
OMC, 2015.

Note d'information: l'expansion du commerce des produits des technologies de l'information (Expansion de l'ATI) <http://bit.ly/1TldnXZ>  
OMC, 2015.

